VOLUME XIII, WINNIPEG, MAN., MERCREDI 10 MARS 1926 NUMERO 40

Abonnement ...
Canada - - - - $2.00
Etats-Unis - - - $2.50
Europe - - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone - - A 1816—A 1817
Publié par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot

LE BILINGUISME DANS L'ONTARIO

La commission chargée de l'enquête a visité 126 écoles des comtés de Kent et Essex

Ottawa — La commission nommée par le gouvernement provincial d'Ontario, en octobre 1925, pour s'enquérir de l'état des écoles bilingues ontariennes, est arrivée dans la capitale, après avoir visité 126 écoles dans les comtés de Kent et Essex de la péninsule ontarienne. Cette commission se compose du Dr F.-W. Merchant, du juge Scott, de Perth, et de M. Louis Côté, avocat d'Ottawa. Ces trois commissaires ont deux secrétaires: le Dr J.-W. Karr, directeur des écoles rurales et secrétaire de langue anglaise, et M. A.-J. Beneteau, B.A., professeur de français à l'école modèle anglo-française de Sandwich et inspecteur d'écoles bilingues.

La commission a commencé l'inspection des classes de l'école Garneau d'Ottawa.

Elle a été instituée le 21 octobre 1925 par le premier ministre Ferguson, ministre de l'instruction publique d'Ontario, selon une promesse faite au cours de la dernière session à M. Aurélien Bélanger, M.A., député de Russell. Cette commission est entrée en fonctions le 11 novembre. Elle doit visiter plus de 1,000 classes dans le but de s'enquérir, comme vient de le déclarer le ministre de l'instruction publique en Chambre, de leur valeur et de s'assurer si le Règlement XVII a pu procurer aux élèves de langue française les connaissances de la langue anglaise qu'il faut, sans nuire à l'enseignement de leur langue maternelle, le français; dans le but aussi de trouver les moyens d'améliorer l'enseignement qui se donne dans ces classes et de s'enquérir des meilleures méthodes à suivre pour procurer de meilleurs professeurs aux écoles bilingues.

On sème du blé dans l'Alberta!

Lethbridge, Alta — Tom Pickering, fermier demeurant à cinq milles à l'ouest de Cardson, a semé le premier blé cette année le 7 février. Fred Blumel, de Magrath, a planté des radis et des pois à la même date. Il y a eu treize soirs de patinage cet hiver à l'arène de Lethbridge et les patineurs n'ont eu de la bonne glace que dix soirs pendant toute la saison.

Les arbres bourgeonnent et les plantes vivaces sortent de terre au chaud soleil de printemps qui porte la température de 50 à 60 degrés. Tous les records de température au cours de l'hiver ont été battus.

Le Coin des Enfants

Nous avons le plaisir d'inaugurer aujourd'hui, en page cinq, un "Coin des Enfants". Depuis longtemps nous désirions réaliser ce projet de consacrer un peu d'espace dans chaque numéro à la jeunesse écolière. Nous croyons que ces lectures sont appelées à faire un grand bien aux enfants et à les aider dans l'étude du français.

Nous comptons sur la coopération nécessaire des parents pour assurer le succès de la nouvelle rubrique auprès des petits lecteurs et lectrices.

Le "Coin des Enfants" est confié à une personne de mérite et de talent qui fournit depuis longtemps déjà à notre journal une précieuse collaboration. Nous sommes heureux de lui exprimer ici notre vive reconnaissance pour les nouvelles charges qu'elle veut bien assumer.

LE MINISTERE BRIAND DEFAIT

Il succombe devant un vote hostile de la Chambre sur son programme financier

Paris — Le cabinet Briand a démissionné samedi matin, à la suite de sa défaite à la Chambre des députés sur la question de la taxe sur les ventes incluse dans son programme financier. Le vote contre le gouvernement a été de 274 contre 221.

La stupéfaction qu'a causée cette démission a vite tourné à l'indignation. Des milliers de Français, pensant que la Chambre ne voudrait pas d'une nouvelle crise et persuadés que Briand triompherait, avaient vendu leurs valeurs étrangères et acheté des francs. De grosses sommes d'argent vont ainsi se trouver perdues par le désastre politique, car une nouvelle chute du franc est certaine.

Dissolution?

D'ici quelques jours l'opinion publique peut imposer quelque mesure extraordinaire, comme la dissolution. Cependant il est plus probable qu'un nouveau cabinet sera formé sans délai. Après les consultations d'usage obtenues par le président de la république, il semble que c'est encore M. Briand qui aurait le plus de chance de réussir à constituer un autre ministère. Il paraît vouloir se dérober, prétextant qu'il a besoin de repos, mais il est probable qu'il accepterait de conserver le portefeuille des affaires étrangères.

LA "LIBERTE" A CHICAGO

LE CONGRES EUCHARISTIQUE DE CHICAGO

Les Canadiens français seront largement représentés aux grandes fêtes du mois de juin

Bien que quatre mois nous séparent encore du grand congrès eucharistique de Chicago nous avons déjà la preuve que les Canadiens français y seront largement et dignement représentés. Encouragés et guidés par NN. les évêques, des milliers des nôtres feront le pèlerinage à Mundelein pour rendre un témoignage public de leur foi, en même temps que prendre part au grand ralliement des groupes américains de langue française qui réunira à Kankakee, Illinois, le 28 juin prochain, c'est-à-dire le lendemain de la procession qui clôturera le congrès, des Acadiens, des Québecois, des Franco-Américains de l'Est et du Centre des Etats-Unis, des Franco-Ontariens et des "survivants" des trois provinces des Prairies.

Déjà des centaines de voyageurs ont profité des conditions de transport à prix réduit et des autres avantages qui leur sont offerts et ont donné leurs noms aux organisations spéciales qui conduiront des pèlerins à Chicago. Dans l'Ouest, NN. SS. Béliveau, Mathieu et Prud'homme sont à la tête des trains spéciaux du Chemin de fer national du Canada qui partiront du Manitoba et de la Saskatchewan. Les catholiques de l'Alberta ont aussi conclu des arrangements avec le même réseau.

D'importantes initiatives ont été prises dans l'Est, particulièrement par un journal de Montréal, le "Devoir", avec qui collaborent l'"Action Catholique", de Québec, et le "Droit", d'Ottawa. Après avoir organisé un voyage de luxe à prix réduit offrant des avantages uniques et un intérêt spécial, le journal de Montréal vient d'en lancer un second tout à fait avantageux, d'une durée un peu moins longue et par conséquent d'un prix moindre. Ce voyage No 2 emprunte un grand nombre des avantages du premier, lequel comprend une excursion de neuf jours et dix nuits, frais de transport, logement et nourriture, le voyage de Mundelein, des cartes d'entrée pour les principales séances du congrès, le banquet français de Kankakee, la visite de Chicago, l'assistance à la messe de minuit d'ouverture, le service des guides français, etc.

Il est aussi intéressant de noter qu'un grand nombre d'Américains de langue française et autres passeront par Montréal pour se rendre à Chicago en juin prochain. Plusieurs milliers de pèlerins ont fait les arrangements voulus pour emprunter le réseau du Chemin de fer national du Canada en allant au congrès ou en revenant. Une réception spéciale sera faite par la ville de Montréal à ces voyageurs.

En dépit de cet afflux de visiteurs venus de l'Amérique et des quatre autres parties du monde, les organisateurs du Congrès de Chicago se disent en mesure de recevoir convenablement et confortablement les deux millions de pèlerins attendus là-bas en juin. Leurs vingt-trois comités, dont chacun s'occupe d'un aspect particulier du congrès, sont à l'oeuvre et ne négligent rien pour assurer le succès de ce qui promet d'être le plus grandiose Congrès Eucharistique jamais tenu encore.

Au Mexique

LES EXPULSIONS SE POURSUIVENT

Deux cents prêtres étrangers ont été expulsés et 600 autres le seront très prochainement

La Havane — Le R. P. José-Maria Bernar, Franciscain, un des prêtres espagnols expulsés de Mexico, arrivé ces jours derniers à La Havane, dans une interview accordée à un reporter du "Heraldo de Cuba", annonce que le journal mexicain "La Vanguardia" a été fermé par ordre du procureur général Romero Ortéga à la suite d'un article publié par le journaliste bien connu, M. Tellez, en faveur de l'archevêque mexicain, Mgr Mora del Rio. M. Tellez disait que Mgr del Rio n'avait jamais eu l'intention de tenir un concile à Mexico dans le but de soulever la population catholique contre le président Callès.

"Tous les prêtres étrangers vont être expulsés du Mexique et tous leurs biens seront confisqués", dit le R. P. Bernar. Deux prêtres français et un prêtre italien, qui avaient résisté à la police, ont été traités brutalement et conduits sous escorte à Vera-Cruz pour être déportés à La Havane. Ils sont attendus ici à la fin de la semaine.

D'après les renseignements obtenus du R. P. Bernar, toutes les associations religieuses du Mexique, par suite d'une décision du chapitre de l'ordre des Chevaliers de Colomb, ont protesté auprès du gouvernement mexicain contre la mise en vigueur de l'article 130 de la Constitution, vu que cette loi n'a pas encore été sanctionnée et que partant toutes les mesures prises contre l'Eglise sont inconstitutionnelles.

Deux cents expulsés

Deux cents prêtres étrangers ont déjà été expulsés du Mexique et le gouvernement se propose d'en expulser trois fois autant.

D'après des renseignements arrivés du Texas, le délégué papal à Washington, l'archevêque Pietro-Fumasoni Biondi, est rendu à San Antonio, où il confère avec les prêtres étrangers expulsés, ainsi qu'avec des prêtres mexicains, dans le but de voir quels moyens il faut adopter pour procéder contre le président du Mexique, le général Elias Callès.

VOYAGE AERIEN D'ALPHONSE XIII

Il se rendrait en Amérique du Sud en avion, suivi d'une suite brillante

Paris — Le "Journal" dit qu'il a appris du correspondant parisien du "Diaro Universal" de Madrid que le roi Alphonse d'Espagne se propose de se rendre en Argentine en aéroplane lors de son voyage en Amérique du Sud. Il serait accompagné du commandant Franco, de la reine Victoria, du premier ministre Primo de Rivera et d'une suite brillante. La flotte aérienne royale se composera de dix hydroplans et suivra exactement la même route que le commandant Franco durant son envolée à Buenos Aires. Le roi Alphonse conçut cette idée quand la nouvelle de l'arrivée de Franco à Buenos Aires fut connue en Espagne. Le roi fit connaître son projet dans une conversation par câblogramme avec Franco.

"Tenteriez-vous de me transporter en Argentine par air?" aurait demandé le roi.

"Sire, ce serait un glorieux exploit pour moi."

"Seriez-vous certain de pouvoir le faire?"

"Très certainement, Sire, et sans aucun danger."

Le "Journal" dit que le roi se serait immédiatement décidé à faire l'envolée. C'est pour cette raison que Franco et ses compagnons ont reçu l'ordre de revenir en Espagne par bateau.

L'aéroplane du roi sera précédé d'un autre qui lancera des roses de Valence sur la foule quand il arrivera à Buenos Aires. Les arrangements de cette visite sont sous la direction de Ferando di Mendoza, mari de l'actrice Maria Querrero, de laquelle le correspondant a appris la nouvelle dans un club de Madrid.

PARIS — De tous côtés, dans la presse comme dans le public, on demande que la croix de la Légion d'Honneur soit décernée à la championne française du tennis, après sa retentissante victoire.

Nouvelles Brèves

CALGARY—Le juge Charles Stuart, de la division d'appel de la Cour suprême d'Alberta, est mort.

PORT ARTHUR — Raoul Saint-Germain a été condamné à dix ans de pénitencier pour un double meurtre pendant qu'il était en état d'ivresse. Le jeune Weitto Lytienen, 15 ans, qui tua son père, a été condamné à deux ans et demi de pénitencier.

TORONTO — On assure qu'il y aurait des élections provinciales en Ontario, au mois de juin, et que l'objet de la campagne serait un amendement à la loi des liqueurs de cette province.

MONTREAL — Il est tombé environ huit pouces de neige dans la région de Montréal, du 28 février au 2 mars.

TORONTO — Le colonel Antoine de Lotbinière Panet est mort à l'âge de 60 ans.

PARIS — La Ligue patriotique des Françaises compte 750,000 adhérentes, sous la présidence de Mme la vicomtesse de Vélard.

PARIS — Les premiers jours de mars ont été marqués par de violentes tempêtes. Même dans le sud de la France, des centaines de toits et de cheminées ont été démolies, des milliers d'arbres ont été déracinés.

ROME — Sa Sainteté Pie XI a reçu en audience privée M. J.-D. Reid, ancien ministre des chemins de fer du Canada, et s'est grandement intéressé au développement de ce pays.

BUENOS-AIRES — Les statistiques officielles annoncent que la récolte du blé dans les provinces de l'Argentine sera des plus abondantes.

LA POLITIQUE

M. Dunning n'aura pas d'adversaire

Régina, Sask. — Les conservateurs de Régina ne feront pas d'opposition à la candidature de l'hon. Charles Dunning, ministre fédéral des chemins de fer et canaux, à l'élection partielle du 23 mars, d'après un communiqué officiel publié par le président de l'Association conservatrice de Régina.

Les progressistes, de leur côté, ont décidé de ne pas présenter de candidat.

Les élections partielles de la Saskatchewan

Régina — Les brefs ont été émis pour les élections partielles dans les circonscriptions provinciales de Prince-Albert et de Pipestone, rendues vacantes par l'élévation au rang de ministres de l'hon. T.-C. Davis, ministre des affaires municipales, et de l'hon. W.-J. Patterson, trésorier provincial dans le cabinet Gardiner.

Le jour de la nomination dans les deux circonscriptions est fixé au jeudi 18 mars et le jour de la votation, s'il y a lieu, au 25 mars.

Un ministre de l'Ontario démissionne

Toronto — L'hon. James Lyons, député de Sault Sainte-Marie et ministre des terres et des forêts dans le gouvernement provincial, a donné sa démission. Cette démission a été annoncée au gouvernement et acceptée par le premier ministre Ferguson en moins de 24 heures.

On croit que le premier ministre gardera le portefeuille pour la présente session. On croit aussi qu'il laissera le département de l'instruction publique où serait nommé le major J.-F.-B. Belford, de Northumberland-Est, qui a consacré une grande partie de sa vie à l'instruction.

Le chef du parti conservateur de la Saskatchewan démissionne

Saskatoon — Le Dr J.-T.-M. Anderson, député de Saskatoon, a démissionné comme chef du parti conservateur dans la Saskatchewan. Dans une déclaration aux journaux il dit que cette décision a été prise uniquement pour des raisons d'affaires et que sa démission était entre les mains de l'exécutif depuis plusieurs mois. M. Anderson ajoute qu'il n'a pas l'intention de démissionner comme député de Saskatoon.

Législature Provinciale

LES LIQUEURS ET LES COURSES

Le bill réglementant les courses au Manitoba a été adopté en troisième lecture

La question des liqueurs est un sujet toujours nouveau et toujours plein d'attraits pour nos députés; il ne faut donc pas s'étonner de la voir revenir fréquemment sur le tapis.

J. Kensington Downes, indépendant (Winnipeg), a protesté contre les prix exorbitants demandés par la Commission des liqueurs et le maintien du système actuel de permis. Il voudrait aussi que l'acheteur ait la faculté d'emporter lui-même sa marchandise.

W.-D. Bayley, indépendant (Assiniboia), a demandé un rapport des liqueurs délivrées par la Commission à certaines personnes de Boissevain; mais une vive opposition s'est manifestée contre une pareille démarche et son promoteur a dû l'abandonner.

Le contrôle des courses

Le bill réglementant les courses de chevaux au Manitoba a subi mercredi sa troisième lecture, après un effort désespéré de A.-R. Boivin, progressiste (Iberville), pour placer le parc Kirkfield sur la carte des champs de courses de la province. Son amendement a été battu par 31 voix contre 11.

L'amendement de l'hon. D.-L. McLeod à la loi des hôtels a provoqué une assez vive discussion avant de franchir le stage de la troisième lecture. Ce bill stipule que les maisons de pension dans lesquelles six chambres sont à la disposition des voyageurs seront sujettes à la licence d'hôtel.

Le grain de semence

La demande pour le grain de semence sera beaucoup moins considérable cette année que l'année dernière. Cependant certaines municipalités, en particulier celles du sud-ouest de la province, ont été éprouvées par l'inondation des rivières aux Rats et Roseau. Des demandes de secours ont été adressées au gouvernement et afin d'assurer aux colons la semence qui leur est nécessaire, l'hon. Albert Préfontaine, ministre de l'agriculture, va présenter un bill spécial à la législature. Le gouvernement fournira l'argent pour l'achat de la semence, à la condition que les municipalités concernées acceptent la responsabilité de la distribution et du remboursement. En même temps le gouvernement s'engage à supporter la moitié des pertes dans le recouvrement, concurremment avec les municipalités.

Les crédits ruraux

La Chambre a passé la plus grande partie de la semaine à étudier les estimés de la prochaine année fiscale. Au chapitre des crédits ruraux, l'opposition a formulé plusieurs critiques. Le premier ministre Bracken a déclaré qu'une enquête se faisait actuellement sur l'administration de ce département et il a donné l'assurance que toute erreur ou irrégularité serait rectifiée. La question des écoles, et en particulier des écoles suburbaines, a aussi donné lieu à des plaintes de la part de l'opposition.

Mort d'un ancien trésorier provincial du Manitoba

Hugh Armstrong, ancien trésorier provincial du gouvernement Roblin, est mort chez lui, à Winnipeg, à l'âge de 68 ans. Il avait été pendant 20 ans membre de la législature, représentant d'abord la circonscription de Woodlands, puis celle de Portage la Prairie. En 1895 il s'était présenté aux élections fédérales et n'avait été défait que par une voix. En 1908 il entra dans le gouvernement Roblin comme trésorier provincial. M. Armstrong était l'un des pionniers du commerce d'exportation du poisson au Manitoba.

Des cas de rage dans l'Ontario et le Québec

Montréal — Les autorités municipales se tiennent constamment en communication avec les hygiénistes fédéraux au sujet des cas de rage signalés dans quatre comtés de la province d'Ontario et trois parties de comtés dans la province de Québec. Ces cas proviennent de la morsure de chiens, et la rage est à l'état épidémique dans les comtés affectés, entre autres ceux de Carleton, Russell, Grenville et Dundas dans l'Ontario, et les comtés de Hull, Pontiac et Wright dans Québec.

Avis très important

L'Administration de la "Liberté" a décidé de cesser l'envoi du journal à tous les souscripteurs dont l'abonnement n'est pas strictement payé à date. Cette mesure entre en vigueur immédiatement. Jetez un coup d'oeil sur la date placée à côté de votre nom, sur la bande d'adresse. Ne manquez pas de renouveler votre abonnement sans délai, lorsqu'il arrive à échéance, si vous voulez éviter toute interruption dans le service du journal.

L'Administration ne refuse pas un délai raisonnable pour un juste motif, mais à la condition qu'on le demande par écrit.

UN ATTENTAT EXTRAORDINAIRE

Une personne avait déposé de la poudre à fusil dans un sac de charbon

Montréal — Un attentat extraordinaire a été commis sur la personne de Mme Albert Martel, 45 ans, 7, rue Parker. Cette personne a été victime d'une explosion de poudre à fusil qu'elle jeta dans son poêle en même temps que du charbon dans un sac. La poudre avait été placée dans le sac durant la soirée ou dans la nuit par une main criminelle et la police recherche actuellement l'auteur de cet attentat criminel.

A peine la victime avait-elle allumé le papier qui se trouvait en-dessous du charbon déposé dans le poêle, qu'une violente explosion se produisit. La force en fut telle que les ronds du poêle lancés dans l'air pénétrèrent dans le plâtre du plafond. Le charbon qui était dans le poêle vola dans l'appartement. En même temps, les vitres de trois ou quatre logements de la même bâtisse qui sont séparés du logis de Mme Martel par un puits d'air seulement volèrent aussi en mille morceaux.

Ce qui sauva la victime, qui ne fut que légèrement blessée à la figure, aux mains et à une jambe, c'est qu'elle n'avait pas jeté le charbon dans son poêle allumé et qu'elle était penchée lorsqu'elle mit le feu au papier. Autrement la poudre lui aurait fait explosion dans les mains et elle aurait été mise en pièces.

Dans le sac de charbon vide on a trouvé encore environ trois quarts de livre de poudre à fusil.

PROTECTION DES INSTITUTRICES

Un fermier coupable de voies de fait sur une maîtresse est condamné à deux mois de prison

Le magistrat Noble, en cour de police provinciale à Winnipeg, a condamné à deux mois de prison Clifford Harrhy, fermier d'Ashern, coupable de voies de fait sur la personne de Mlle Testley, institutrice de l'école Barnwald. En prononçant son jugement, le magistrat a déclaré que les institutrices, spécialement dans les districts éloignés, doivent être protégées et qu'une punition exemplaire doit être infligée à ceux qui battent les femmes. Le public a manifesté un grand intérêt pour cette affaire et pour cette raison, a-t-il ajouté, on ne pouvait la considérer comme une tentative de voies de fait ordinaire. Les instituteurs sont des serviteurs publics et doivent être protégés. D'après le juge, Harrhy a transgressé la loi. Il doit comprendre que l'institutrice est maîtresse dans l'école pendant les heures de classe et que même si elle les retient un peu au-delà des heures régulières, il n'a pas le droit de faire sortir ses enfants sans sa permission.

Le 1er février, Harrhy était venu à l'école un peu avant la fermeture de la classe et avait demandé ses enfants. L'institutrice avait répondu que la classe n'était pas finie, et étant venue dans le vestibule, elle avait commandé de sortir à l'intrus qui lui avait ri au nez. Et la lutte s'était engagée... L'institutrice fut saisie à la gorge et frappée sur la poitrine, puis poussée contre le tas de bois et projetée contre les murs de l'école. Les élèves vinrent au secours de la maîtresse et firent passer à leur tour un mauvais quart d'heure au fermier.

D'après les dépositions de témoins, Mlle Testley est d'un caractère plutôt irritable. Elle admet avoir eu recours à un solide manche à balai pour repousser l'agresseur. Mais celui-ci a déjà eu maille à partir deux autres fois avec la justice et il a fait deux mois de prison pour avoir battu sa femme.

Détail pittoresque: après la victoire remportée par l'institutrice et ses élèves, la classe s'est terminée comme de coutume par la récitation de la prière et le chant du "God Save the King". Puis on a abaissé le pavillon. La classe était officiellement terminée et Clifford Harrhy a pu emmener ses enfants.

PARLEMENT FEDERAL

LA CHAMBRE S'AJOURNE AU 15 MARS

Le gouvernement applique le bâillon et obtient trois votes favorables dans la même journée

Ottawa — Le programme législatif du gouvernement, compris dans le discours du trône, a été adopté dans la nuit de mercredi, par un vote de 111 à 102, soit une majorité de neuf. Par suite de la motion d'ajournement jusqu'au 15 mars, ratifiée par la Chambre il y a un mois, les Communes se sont trouvées à entrer en congé, et la députation ressemblait, après le vote, à un groupe d'écoliers qui partent en vacances. Des documents officiels déchiquetés en confetti étaient lancés en l'air, et pour la première fois depuis plusieurs années, la députation a entonné "God Save the King" et "O Canada", avant de se séparer.

Trois votes

Trois votes ont eu lieu, au cours de la journée, dont deux successifs: le vote sur l'adresse et celui de la motion de question préalable. Cette dernière était présentée par un progressiste, M. Bird, de Nelson, et elle a été adoptée par une majorité de six voix, le vote se partageant ainsi: 106 pour et 112 contre.

Le premier vote de la journée a été celui du règlement de clôture, qui a été adopté par la plus importante majorité que le gouvernement ait encore reçue jusqu'ici, c'est-à-dire par 13 voix, 108 à 95.

Dans les trois cas, le vote a été une stricte expression d'opinions par blocs politiques. Sans un transfuge, le parti libéral, le parti progressiste, les travaillistes et les indépendants ont voté en faveur des trois mesures, et les conservateurs en bloc, contre. Sur toute la ligne, le gouvernement a remporté des victoires signalées, et il sort raffermi des différentes épreuves qu'il a eu à traverser, depuis le début de la session.

Cent vingt-six discours

Un total de 126 discours ont été prononcés sur l'adresse, dont une centaine par des conservateurs, car depuis un mois l'opposition seule maintenait le feu sacré, et c'est précisément parce que l'obstruction dépassait les limites de la patience gouvernementale et de l'intérêt public que le cabinet a proposé la mesure du "bâillon", qui a été bien accueillie de tous.

L'hon. Ernest Lapointe, ministre de la justice, qui a été applaudi à outrance, lorsqu'il s'est levé, après le résultat du premier vote, et qui devra laisser sous peu son poste de chef intérimaire, en Chambre, pour le céder au premier ministre, a expliqué, dans un discours vigoureux et ferme, la nécessité de mettre un terme au flot de l'éloquence conservatrice. Le gouvernement a besoin de mettre la dernière main à sa législation et il a besoin d'un ajournement.

Bien fondé reconnu

L'opposition, à commencer par son chef, l'hon. Arthur Meighen, a reconnu le bien fondé d'une mesure de clôture, dans tout parlement bien constitué. Elle a fait remarquer aux libéraux l'illogisme de leur attitude, cependant, par rapport au temps jadis où la gauche d'alors, composée de ministériels d'aujourd'hui, s'élevait contre le "bâillon". Elle a insisté surtout sur le fait que le gouvernement demande des vacances pour empêcher le comité des douanes de fonctionner normalement.

L'hon. E.-M. MacDonald, ministre de la défense nationale, a répondu à cette objection en déclarant que rien n'empêche le comité de siéger quand même, mais l'impression est que la séance du comité d'enquête du 3 sera la dernière avant le 16 mars prochain.

ECHOS D'EUROPE

Dons de femmes allemandes à la ville d'Arras

Arras — Trois Allemandes, appartenant à la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté: Mme Heymann, de Berlin, présidente; Mlle Gertrude Baer, secrétaire; Mme Frida Perlen, sont venues à Arras et ont confirmé verbalement leur offre faite de planter des arbres pour remplacer, en ville, les arbres manquants.

Mort de deux cardinaux

Rome — Le cardinal Cagliero, évêque de Frascati, est décédé à l'âge de 88 ans.

Né à Castelnuovo d'Asti, archidiocèse de Turin, le 11 janvier 1838, il fut créé et proclamé cardinal en 1915. Il célébra son soixantième anniversaire de prêtrise en 1922. Le cardinal Cagliero fut supérieur de la mission des Salésiens en Amérique et délégué apostolique en Amérique Centrale.

Rome — Le cardinal Sili, préfet de la Signature apostolique, vient de mourir à Rome. Il a été fait cardinal en 1919. Il était né en 1846.

La Légion d'honneur pour les paysannes de France

Paris — Le "Journal Officiel" contient une liste de nouveaux membres de la Légion d'honneur. C'est une liste préparée par le ministère de l'agriculture et elle porte le nom de Mme Godin, fermière de Jouvigny. Depuis quarante-cinq ans, Mme Godin travaille aux champs. Elle fut la mère de quatorze enfants dont douze sont cultivateurs. Deux de ses fils et un gendre ont été tués pendant la guerre.

Devenue veuve alors qu'elle attendait son quatorzième enfant, elle prit courageusement la direction de sa ferme. Agée aujourd'hui de soixante-cinq ans, elle travaille encore avec ses enfants.

Résultats obtenus avec le vaccin antituberculeux

Paris — Le professeur Calmette, de l'Institut Pasteur, a donné lecture, devant l'Académie des Sciences, des résultats obtenus avec son vaccin antituberculeux administré aux nouveaux-nés. Aucun des bébés soumis à l'expérience en 1921 et 1922 n'a succombé à une maladie d'origine tuberculeuse.

Pour ce qui est des dernières expériences, il appert que 5,183 bébés ont été vaccinés en 1924 et 1925. D'après la statistique dressée par le Bureau de la santé publique, une proportion de 25 à 32 pour cent des enfants nés dans un milieu contaminé par la tuberculose meurent dès les premiers mois. Or, parmi les bébés traités au vaccin du Dr Calmette, 7 pour cent sont morts de maladies non tuberculeuses, et 70 pour mille d'un mal présumé d'origine tuberculeuse.

Les expériences faites à Liège et à Dakar, Afrique française, ont également donné d'excellents résultats. Le vaccin paraît garder son efficacité de 15 à 18 mois durant. On s'attend à ce que l'avenir révèle l'avantage de renouveler la vaccination à la fin de la première et de la troisième année.

The Blue Ribbon family comprises more than half of the entire population of Western Canada. It is an enthusiastic family and adds many to its membership every day.

Il avait emporté son magot dans la tombe

Paris — M. Isidore Gariou, un petit marchand de Brest, avait l'habitude de porter sur lui, renfermé dans son portefeuille, tout l'argent qu'il possédait. Récemment décédé, il fut mis dans la tombe avec son magot en poche. Ses héritiers, étonnés que le défunt n'eut rien laissé, s'adressèrent à la justice pour lui demander l'autorisation de faire exhumer le corps, afin qu'on pût fouiller les poches du défunt. L'autorisation ayant été accordée, on procéda à l'exhumation, et c'est alors qu'on constata la présence dans la poche des vêtements du défunt d'un portefeuille contenant 5,000 francs.

Une maladie de fumeurs

Berlin — Les médecins de la clinique de l'Université de Berlin viennent de découvrir une nouvelle maladie de peau qui s'appelle "l'inflammation de la boîte d'allumettes", parce qu'elle est causée par la boîte d'allumettes que la plupart des hommes portent dans leur poche de pantalon. C'est après avoir découvert des traces sur nombre d'hommes, qu'on s'aperçut que le papier sablé phosphoreux qui entoure la boîte se vaporisait sous la chaleur du corps et pénétrait la peau.

On hâtera l'évacuation complète de l'Allemagne

Genève — On dit que la France et la Grande-Bretagne s'entendront pour hâter leur évacuation du territoire allemand occupé d'après le traité de paix, afin de gagner ainsi l'appui de l'Allemagne dans un compromis comme solution du problème de reconstruction du Conseil de la Société des Nations.

Les Italiens citoyens du Canada qui retournent dans leur pays

Rome — Les Italiens qui deviennent citoyens du Canada ou d'autres nations transatlantiques peuvent redevenir citoyens italiens après moins d'un an de résidence dans leur pays d'origine, a décidé le cabinet. Les lois précédentes exigeaient deux ans.

Le gouvernement fasciste peut refuser le rapatriement pour des causes graves.

Le radio servirait la révolution bolcheviste

Moscou — Dans un discours, Léon Trotsky prévoit une révolution universelle qu'aiderait le radio. Il a fait voir le prolétariat français s'emparant de la Tour Eiffel et transmettant un appel de collaboration révolutionnaire auquel la Russie Soviétique répondrait par des promesses d'assistance.

S'adressant à la Société des Amis du Radio, Trotsky a insisté sur l'importance du radio comme moyen d'unir les villes russes et comme instrument d'une révolution internationale. "Nous devons être prêts, a-t-il dit, pour l'instant où le prolétariat français s'emparera de la tour Eiffel et se proclamera le maître de la France. Nous devrons alors répondre: "Nous vous entendons et sommes prêts à vous aider."

L'augmentation du prix du pain à Paris

Paris — L'augmentation du prix du pain à Paris, qui est maintenant de 1 fr. 75 le kilog., a produit une effervescence non seulement dans les milieux ouvriers, mais dans le monde des affaires.

Comparant les récoltes abondantes de cette année avec le prix du blé, on arrive à cette constatation que le renchérissement de la farine est dû uniquement à la spéculation des gros trafiquants. Si le blé était vendu à son prix normal, le prix du pain ne devrait pas dépasser 40 centimes le kilo.

Il y a en Allemagne plus de deux millions de chômeurs

Berlin — Le nombre des chômeurs en Allemagne a augmenté de plus de 250,000 durant le mois de janvier. Au 31 décembre, le nombre de chômeurs inscrits sur les registres s'élevait à 1,767,000. Au 31 janvier, ce nombre était porté à 2,030,000.

D'autre part, le nombre d'ouvriers qui ne bénéficient que d'un secours de chômage partiel a passé de 2,088,000 au 31 décembre à 2,359,000 à la fin de janvier.

BRIAND POUR LA CONCILIATION

Le pacte de Locarno est adopté par 413 voix contre 71, après un débat tumultueux

Paris — La Chambre des députés a ratifié par 413 voix contre 71 le pacte de Locarno, à la fin d'une séance tumultueuse.

"La France ne se cache pas le fait que l'Allemagne se montre portée à éviter l'accomplissement du traité de paix, a déclaré le président du conseil, M. Briand, à la Chambre des députés.

"Mais, ajouta-t-il, qui peut faire appel à la conciliation sinon le vainqueur? Cela ne doit pas, cependant, nous empêcher de nous tenir les yeux ouverts et les oreilles attentives."

Dans une dernière réponse à ses détracteurs, M. Briand s'écria:

"Il appartient à la France, victorieuse dans la dernière guerre, de prendre l'initiative d'un effort pour faire disparaître toutes les rancoeurs et opérer une réconciliation parfaite parmi les peuples. La France est assez forte pour inviter les autres puissances à faire la paix, tout en donnant la preuve qu'elle la souhaite elle-même profondément et définitivement.

"La France a, par le pacte de Locarno, démontré qu'elle fera tout en son pouvoir pour éviter les ravages d'une autre guerre".

Pour la Pologne

M. Briand profita de la dernière heure du débat pour se prononcer en faveur de l'agrandissement du conseil de la Société des Nations en accordant un siège permanent à la Pologne.

"Je le préconiserais, dit-il, même si j'étais appelé à trancher la question du point de vue allemand, parce qu'il est un grand nombre de questions entre l'Allemagne et la Pologne qui viendront certainement devant le conseil.

"L'esprit de Locarno veut que ces questions soient étudiées d'une manière conciliante. La présence de la Pologne dans le conseil est aussi nécessaire pour l'Allemagne que pour la Pologne".

Aux hésitants, M. Briand lança ces derniers mots: "Avez-vous songé ce que serait la guerre avec les nouvelles découvertes de la science? N'est-il pas à nous de dire à notre traditionnel ennemi: "Est-ce que la dernière guerre ne nous a pas prouvé qu'il faut y renoncer?"

LA RAQUETTE DE LA FRANCE

Il fut un temps où l'astre du monde sportif était le boxeur Carpentier. Lorsqu'il partit pour se rencontrer en Amérique avec le rival qui devait lui ravir sa gloire, ce fut un événement considérable, surtout en France. Des avions avaient été mobilisés pour piquer sur l'azur du ciel, dès la nouvelle reçue, le signal annonçant le résultat du match aux foules anxieuses.

Une autre étoile est née, qui brille, celle-là, au firmament des sports bourgeois. C'est Mlle Suzanne Lenglen, célèbre joueuse de tennis. Bien qu'elle ait été à diverses reprises championne du monde depuis 1914, sa renommée se cantonnait dans le monde sportif des professionnels et des amateurs. Aujourd'hui, il n'est plus permis d'ignorer le nom de Mlle Suzanne Lenglen, dont les épreuves sportives remplissent les colonnes des journaux, à propos de sa rencontre, à Cannes, avec la joueuse américaine Mlle Helen Wills.

On a fait sur le match Lenglen-Wills une publicité intensive. La Côte d'Azur a été couverte d'affiches, imprimées en anglais, où les joueuses étaient annoncées tout comme s'il s'agissait de vedettes de music-hall.

On a édifié des tribunes de 2,000 places à 300 francs la place, et il a été question de vendre à un taux important à une Compagnie américaine le droit de filmer le grand match.

Depuis plusieurs jours, les journaux de là-bas publient non seulement les photographies des championnes, sous tous les aspects, mais abondent en détails sur le poids, l'âge, la taille, l'envergure des deux concurrentes.

N'a-t-on pas écrit que Mlle Suzanne Lenglen, dans ce tournoi, tient la raquette de la France?

Le roi d'Angleterre a manifesté le désir que l'excellente joueuse française lui soit officiellement présentée, et c'est ainsi qu'une réception de Mlle Lenglen à la cour d'Angleterre est prévue au mois de juin prochain, à Londres, à l'occasion du classique tournoi de Wimbleton.

Coin du Radio

Mystères du radio

Ce qui est connu dans cette merveilleuse chose qu'est le radio est bien peu de chose comparé à ce qui reste à découvrir. Combien de phénomènes que nous constatons demeurent un mystère! Que sont les ondes du radio? Quelle est leur nature? Comment se propagent-elles? Qui peut le dire? Il y a quelques années on enseignait, comme une certitude, que les ondes du sans fil ne pouvaient se propager au loin, parce qu'elles allaient en ligne droite et ne pouvaient pas suivre la courbe de la terre. On enseignait aussi que les montagnes les arrêtaient. Cela aujourd'hui fait rire. On sait bien que les ondes vont jusqu'aux extrémités de la terre; mais nul ne peut expliquer d'une façon satisfaisante comment cela se fait.

Comment expliquer aussi comment il se fait qu'à certains jours on peut entendre les postes lointains et qu'à d'autres jours ce soit le silence complet? Il y a aussi des endroits qui sont moins favorables que d'autres à la réception des postes lointains. Pourquoi? On hasarde toutes sortes de théories, plus ou moins fantaisistes.

Et la statique? Qu'est-ce que la statique? On peut bien dire que ce sont des bruits électriques produits dans un appareil. Mais quelle est la source de ces bruits? Personne ne peut le dire d'une façon satisfaisante.

Le radio, tel qu'il est, avec ses imperfections et ses mystères, est une des plus grandes merveilles que l'imagination puisse concevoir.

Que nous réserve l'avenir? Personne ne le sait; mais cependant il est permis de prévoir que le jour n'est pas loin où par le sans fil on pourra non seulement entendre la musique des concerts mais encore voir les personnages. Le jour viendra aussi où la lumière électrique et l'énergie électrique seront transportées à de grandes distances au moyen du sans fil. Il y a actuellement dans le monde entier des milliers d'hommes qui étudient ces problèmes, et il ne faut qu'un coup de hasard pour que quelqu'un en trouve la solution pratique.

Pourrons-nous jamais tout expliquer? Non, l'homme ne peut arriver qu'à une connaissance bien imparfaite des lois avec lesquelles Dieu gouverne l'univers. Il n'y a que les orgueilleux et les imbéciles qui peuvent prétendre tout comprendre.

Albert MOREAU, ptre.

Mort d'un missionnaire diocésain de Québec

Québec — Le clergé de Québec, qui a été si cruellement éprouvé, depuis un an, vient de faire une très lourde perte, dans la personne de M. l'abbé Antoine-Augustin Fortin, missionnaire diocésain, mort subitement à la gare de Laurier, dans le comté de Lotbinière. Cette mort survenue dans des circonstances presque tragiques, a causé un vif émoi à Laurierville, de même qu'à Québec et à Lévis, où le dévoué missionnaire était très bien connu.

CARTES PROFESSIONNELLES

DIVERS

HOTEL FRONTENAC

Téléphone A 5215

L'unique hôtel de langue française à Winnipeg. Repas à la carte, chambres simples et doubles. Satisfaction assurée

Latourelle Frères, prop.

161, NOTRE-DAME EST, WINNIPEG

MANUFACTURIERS

J.-O. BRUNET

MONUMENTS FUNERAIRES

MARBRE — GRANIT

ETC.

346, ave. Taché, St-Boniface

En face de l'hôpital Saint-Boniface

Téléphone N 1481

Téléphone N 177

N. PIROTTON

MONUMENTS FUNERAIRES

Statues de tout genre

Couronnes en perles

385 et 391, RUE DUBUC, S.-BONIFACE

JOSEPH GAUTHIER

554½, rue Desmeurons, Saint-Boniface

Téléphone N 1614

Monuments funéraires

Marbres — Granits — Statues en marbre Carrare

Nous agrandissons d'après petit modèle

ASSURANCES

Agence Counsell-Macphee

Nous prenons

tout genre d'assurances

Téléphones A 7363—A 7364

Edifice Fashion Craft, Winnipeg, Man.

PROFESSEURS

J.-A.-C. CARON

PROFESSEUR DE PIANO

Studio: 376, rue Deschambault

Tél. N 1536 Saint-Boniface

Prix spéciaux aux commençants

CARTES PROFESSIONNELLES

CHIROPRACTICIEN

DR J. DE PAUW

CHIROPRACTICIEN

434, Edifice Somerset, Winnipeg, Man.

Téléphone A 6700

Heures de bureau: tous les jours, de 10 à 12 h. a.m. et 2 à 5 h. p.m.

Lundi, mercredi et vendredi: 8 à 9 p.m.

MEDECINS

Dr R. MICHAUD

RAYONS X

Heures de consultations:

11 h. à 12 h. 30 a.m. — 2 h. à 6 h. p.m.

910, Edifice Boyd Tél. A 8173

Dr J.-J. TRUDEL

des hôpitaux de Paris et de New-York

Spécialité:

Maladies des yeux, oreilles, nez et gorge

Heures de consultations: 2 à 6 h.

Bureau: 702, Edifice Great West Permanent—356, rue Main, Winnipeg

Téléphone A 7249

Dr G.-M. LAFLECHE

Médecine — Chirurgie — Anesthésie

Bureau: 906, Edifice Boyd, Winnipeg

Téléphone A 8856

Heures de bureau: 2 h. à 5 h. 30 p.m.

Le soir sur rendez-vous

Résidence:

540, rue Aulneau, coin Cathédrale

Tél. N 1666 Saint-Boniface

DR N.-A. LAURENDEAU

CHIRURGIE ET GYNECOLOGIE

Heures de bureau: 1 à 3 p.m., 7 à 8 p.m., ou sur rendez-vous

271, rue Hamel, Saint-Boniface

DENTISTES

Dr JONCAS

DENTISTE CANADIEN-FRANCAIS

De l'Université Northwestern de Chicago, sollicite la clientèle canadienne-française.

612, EDIFICE SOMERSET, WINNIPEG

Téléphone A 2251

Dr RITCHIE

DENTISTE

194½, ave. Provencher, Saint-Boniface

Téléphone N 2330

Heures de bureau: 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

Le soir, sur rendez-vous

En haut de la pharmacie McRuer

Tél.—Bureau: A 6700 Rés.: N 1642

Dr A.-W. HOLDEN

DENTISTE

434, EDIFICE SOMERSET

Winnipeg

Dr JARJOUR

Gradué avec grande distinction à Montréal et membre du Collège des Chirurgiens dentistes de la province de Québec

702, Ed. Great West Permanent Loan

Téléphone A 7249

356, RUE MAIN WINNIPEG

Dr P.-E. LAFLECHE

Dentiste canadien-français

Gradué de l'Université de Montréal (Magna cum Laude)

Bureau: 906, Edifice Boyd, Winnipeg

Téléphone A 8856

Soirs et samedi après-midi sur rendez-vous seulement

AVOCATS ET NOTAIRES

LOUIS BETOURNAY

AVOCAT ET NOTAIRE

608, Edifice Great West Permanent

Téléphone A 1461

356, rue Main, Winnipeg

ALEX. BERNIER, B.A.

AVOCAT ET NOTAIRE

348, rue Main, Edifice Standard Trust

Tél.: Bureau, A 7647—Rés., N 2524

Succursale à St-Jean-Baptiste, Man.

HENRI LACERTE

B. A., L. L. B.

AVOCAT

Edifice Standard Trust, 348, rue Main

Téléphone A 7647

WINNIPEG

J.-T. BEAUBIEN

AVOCAT ET NOTAIRE

608, Ed. Great West Permanent Bldg

356, RUE MAIN

Tél. A 1461

Argent à prêter sur fermes, à taux réduits

BERNIER (Hon. Joseph) & BERNIER (Noël)

Avocats: Testaments et Successions

Municipalités, Notariat

Pratique générale du droit

307-308, Edifice Great West Permanent

WINNIPEG

A.-Joseph-H. Dubuc, M.A. — Archibald-C. Campbell, K.C. — J.-N. Landry, B.A. — W.-A. Kenzie, B.A., LL.B.

DUBUC, CAMPBELL, LANDRY & KENZIE

AVOCATS ET NOTAIRES

Successeurs de Dubuc et Roy

201, Ed. Somerset Tél. A 1585

W. J. LINDAL A.-A. PRUD'HOMME

C.-D. TREBLE J.-H. LINDAL

HON. L.-A. PRUD'HOMME

(Avocat conseil)

LINDAL, PRUD'HOMME, Cie

AVOCATS ET NOTAIRES

708-709, Edifice Great West Permanent

356, rue Main, Winnipeg

Téléphone A 6962

VOLUME XIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 10 MARS 1926 NUMERO 40

Avec de la bonne humeur, on vient à bout des choses les plus difficiles et on n'empoisonne pas la vie, qui a bien assez de douleurs inévitables pour qu'on ne s'en crée pas d'imaginaires.

E. LABOULAYE.

LA LIBERTÉ

"L'impossible est un mot dont la signification est toute relative: chaque homme a son impossible selon qu'il peut plus ou moins. L'impossible est le fantôme des timides et le refuge des poltrons."

NAPOLEON.

SANGUIS MARTYRUM

La semaine prochaine, on fera au Collège de Saint-Boniface la commémoration du martyre des huit Jésuites qui furent immolés par les Iroquois au dix-septième siècle et que l'Eglise a béatifiés l'an dernier. Il y aura un Triduum les 16, 17 et 18 mars; une séance de caractère historique terminera ces solennités. Dans toutes ses maisons canadiennes, la compagnie de Jésus se livrera à la prière et fera l'ardente évocation de ce drame où la France, une fois de plus, versa du sang pour l'évangélisation et la civilisation des peuples.

Nous pouvons, du reste, nous Canadiens, donner cette assurance à nos frères de France qu'il n'est pas un enfant parmi nous qui ne connaisse dès l'âge le plus tendre les noms de Brébeuf, de Jogues, de Lalemant et de leurs compagnons. Ce sont les premiers héros de France que nos mères et nos manuels nous fassent connaître, avec Dollard des Ormeaux et Madeleine de Verchères, avec l'impétueux Frontenac et messire le marquis de Montcalm. Est-il étonnant, après cela, que ce simple nom de France nous émeuve et amène sur nos lèvres des paroles d'amour et de reconnaissance!

* * *

Pour écrire cet article nous avons voulu reprendre contact avec cette partie de notre histoire qui traite des missions iroquoises; et au sortir de cette lecture, nous sentons toute notre impéritie à remplir la tâche qu'on a confiée à nos mains débiles. Quels hommes ont été ces huit apôtres jésuites! On est comme accablé en face d'une vertu aussi forte. Chaque fois, du reste, qu'on pénètre dans le Martyrologe de l'Eglise, on a cette sensation d'écrasement; le poids du nombre et la qualité du courage dépassent toute appréciation. L'Eglise du temps des Persécutions, l'Eglise de saint Pierre crucifié la tête en bas, l'Eglise de saint Paul décapité, l'Eglise de cet Ignace d'Antioche qui fit un long voyage à travers un flot de chrétiens en pleurs pour aller, sur l'ordre précis de Trajan, se faire dévorer par les fions de l'amphithéâtre romain, l'Eglise suppliciée, en un mot, dresse un mémorial tel qu'il vaut mieux abréger tous discours et répéter tout simplement avec la liturgie sacrée: *Martyres Domini Dominum benedicite in aeternum.* Cette prière, qui nous rappelle, en des accents d'allégresse, que le paradis a été donné en récompense à ceux qui sont morts pour la Foi, satisfait pleinement et les élans de nos coeurs et notre sens des magnanimes rétributions de Dieu; elle enveloppe triomphalement toute la cité des martyrs, les millions d'hommes et de femmes qui furent immolés sous les Empereurs, ceux qui périrent dans les âges modernes et tous ceux qui, jusqu'à la fin des temps, s'offriront à cette effusion du sang qu'une mystérieuse loi divine semble avoir sans cesse exigée comme un impôt nécessaire aux conquêtes de la Vérité sur l'idôlatrie.

* * *

Sur les tourments auxquels fut soumis le Père Jean de Brébeuf on connait ces détails: les Iroquois, après lui avoir arraché les ongles des mains et des pieds, l'attachèrent à un poteau et enfoncèrent des alènes rougies dans ses chairs; ils lui fendirent la bouche jusqu'aux oreilles, lui coupèrent les lèvres et le nez; d'autres, lui arrachant des lambeaux de chair, les dévorèrent sous ses yeux. Le Père Frédéric Rouvier raconte ainsi la fin du supplice: "*Les yeux au ciel, le P. de Brébeuf priait Dieu qui le soutenait à proportion des tortures qu'on lui faisait subir. Mais dans leur rage, les bourreaux inventent de nouvelles cruautés. Ils font rougir un collier de fer, ils le passent au cou de l'invincible athlète, auquel ils arrachent en même temps la peau de la tête en forme de couronne, et ils sèment ensuite sur son crâne mis à nu des tisons enflammés. Ils entourent ses reins d'une ceinture resineuse, puis ils y mettent le feu. Une heure se passe encore dans ces tourments et, chose incroyable, la patiente victime est toujours debout. Alors la lassitude et le dépit font ce que n'a pu faire la pitié: une hache se lève, la tête du martyr roule sur le sol...*"

Le Père Gabriel Lalemant, le compagnon de Brébeuf, avait, dès sa jeunesse, entrevu le sort qui lui était réservé en Amérique. Dans une note écrite au début de sa vie de religieux et recueillie après sa mort, on trouve cette brûlante prière: "*Il faut, mon Jésus, que votre nom soit adoré, que votre royaume soit étendu par toutes les nations du monde et que je consomme ma vie pour retirer des mains de Satan, votre ennemi, ces pauvres âmes qui vous ont coûté votre sang et votre vie...!*"

Le doux et intrépide Lalemant fut, lui aussi, la victime du feu et des amputations; les féroces Iroquois lui firent dans les chairs de larges entailles qui allaient jusquà l'os et dans lesquelles ils promenèrent le tranchant d'une hache rougie au feu; ils lui arrachèrent ensuite les yeux et dans les orbites vides incrustèrent des charbons ardents.

Le Père Isaac Jogues a une carrière plus étonnante encore: il subit deux fois le martyre; la première fois les Iroquois lui brûlent un doigt, ils lui en broient un second, puis lui en scient un troisième; après plusieurs mois d'esclavage et après avoir vu massacrer son jeune compagnon René Goupil — qui avait tracé le signe de la croix sur le front d'un enfant — le Père Jogues réussit à s'évader et à rentrer en France. Ses supérieurs sollicitèrent de Rome qu'il pût, malgré ses doigts mutilés, continuer de célébrer le sacrifice de la messe; Urbain VIII prononça ces paroles attendries et si visiblement imprégnées d'en Haut: "*Il serait indigne de refuser à un martyr de boire le sang du Christ.*" Le Père Jogues obtint de revenir à ses missions d'Amérique, et c'est dans la tribu des Agniers qu'il trouva la mort qu'il avait convoitée: ses bourreaux lui firent sur les bras et le dos de profondes entailles, puis l'assommèrent.

Nous abrégeons, car les autres soldats de cette légion sainte le Père Antoine Daniel, le Père Charles Garnier, le Père Noël Chabanel, le Frère René Goupil et Jean de la Lande moururent avec le même courage, dans les tourments de la même cruauté ingénieuse.

* * *

On conçoit facilement que les Pères Jésuites, dont le rôle d'éducateurs consiste sans doute à cultiver les intelligences, mais surtout à façonner les âmes, aient jugé opportun de mettre sous les yeux de leurs élèves ces exemples parfaits du devoir et de l'abnégation! Pour la jeunesse il n'est pas d'enseignement plus viril que ce grand chapitre des débuts de la Nouvelle-France. A baigner les caractères dans une atmosphère pareille on leur communique la lumière et la pureté du cristal.

Et nous tous, sans distinction d'âge, pouvons retirer de la commémoration qui s'approche des fruits précieux. Nous ferons cette brève réflexion: les peuples, et surtout les peuples heureux comme le nôtre, doivent, s'ils veulent se garder contre la dégénérescence, méditer constamment leur histoire en tout ce qu'elle offre de force et de vertus. La qualité même du tempérament national réclame ce contact permanent avec le passé. Nous ne sommes plus appelés, il est vrai, à des immolations souveraines comme celle dont nous venons de faire le récit, mais nous sommes tenus de perpétuer chez nous l'intégralité de la Foi, l'élévation de l'esprit et la vigueur du caractère. Ce don du sang, répété huit fois en six ans, sur le même coin de terre, nous prêche qu'au-dessus de toutes les prospérités matérielles et de toutes les manifestations d'ordre intellectuel, il y a ces choses essentielles: l'adhésion absolue à la Vérité, l'acquiescement aux sacrifices nécessaires, la claire notion du dévouement et la foi dans l'éternité.

Noël BERNIER.

De-ci de-là

La province de Québec et les besoins apostoliques de l'Ouest

Le R. P. A.-F. Auclair, O.M.I., visiteur des écoles pour le diocèse de Régina, est revenu d'un voyage de deux mois dans la province de Québec. Il a donné là-bas des conférences, dans une vingtaine de collèges, sur les besoins apostoliques de l'Ouest, visant surtout à recruter de futurs instituteurs parmi la jeunesse de la province-mère. Nous espérons avec lui que cette tournée de propagande portera des fruits.

Le chanoine Comtois est nommé évêque auxiliaire des Trois-Rivières

Rome — Sa Sainteté le Pape Pie XI vient de nommer M. le chanoine Alfred-Odilon Comtois, principal de l'Ecole Normale des Trois-Rivières, évêque titulaire de Barca, et auxiliaire de S. G. Mgr F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières.

Le Chanoine Comtois naquit aux Trois-Rivières, le 16 mars 1876, d'Odilon Comtois, marchand, et d'Alice Rhéault. Il fit ses études aux Trois-Rivières et à Québec, où il fut ordonné par S. G. Mgr Blais, le 25 septembre 1898. L'année de son ordination, l'abbé Comtois partit pour Rome, où il compléta ses études théologiques. En 1899 il obtint sa licence en philosophie et en 1900 son doctorat en théologie. Il revint au Canada en 1900, et on lui confia dès lors la chaire de philosophie au séminaire des Trois-Rivières. De 1904 à 1906, il fut aumônier du monastère du Précieux Sang. Il est actuellement principal de l'Ecole Normale des Trois-Rivières.

Ce qui a fait le succès de Maria Chapdelaine

Dans une conférence sur "l'écrivain français d'aujourd'hui", M. André Bellesort expose en ces termes les raisons de l'immense succès remporté en France par le roman de Louis Hémon:

"Qu'était-ce que "Maria Chapdelaine"? Une très humble idylle chez des paysans canadiens d'origine française écrite par un jeune homme de talent mort en Amérique dans un stupide accident. Il n'avait certes pas imaginé pour son héroine cette adoption spontanée de toute la France. Mais, au sortir des horreurs de la guerre, "Maria Chapdelaine" fut un peu pour nous ce qu'avait été "Atala" pour ceux qui sortaient des horreurs de la Révolution. Elle le fut avec moins d'art, moins de génie, plus simplement, peut-être avec plus de sincérité ou, si vous aimez mieux, plus de naïveté. On fut délicieusement ému par cette calme histoire qui nous emportait très loin du cauchemar que nous avions habité, dans un monde où il ne se passait rien, où les coeurs battaient aussi régulièrement que des horloges et dont le langage, les moeurs, l'esprit, nous rappelaient, nous rendaient la vieille France. C'était comme si nous voyions sortir de la grande forêt silencieuse une petite vierge de chez nous qui y aurait dormi une centaine d'années. On aurait pu écrire de la France, qui faisait un pareil accueil à "Maria Chapdelaine", qu'elle avait soif de simplicité et d'ingénuité."

Un glorieux centenaire (1826-1926)

Le mois de février 1926 restera mémorable au Canada par la célébration universelle du Centenaire de l'approbation des constitutions des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, laquelle fut octroyée par le Pape Léon XII le 17 février 1826. Nulle part au monde le peuple catholique n'a pris une plus grande part à cette célébration; et c'était juste, car aucune nation ne doit à la très méritante Congrégation des Oblats de plus grands bienfaits.

Ce sont les Oblats de Marie Immaculée qui ont fondé l'Eglise de l'Ouest canadien. Ils furent chez nous depuis leur arrivée, en 1841, parmi nos plus glorieux missionnaires et nos meilleurs éducateurs, tout en ne manquant pas aussi de s'illustrer dans le ministère paroissial. Nos évêques et nos hommes publics les plus marquants leur ont décerné, à l'occasion de leur centenaire, les plus grands éloges. Bref les fêtes des 14, 15 et 16 février furent un véritable triomphe pour les Oblats, aimés, vénérés par le peuple canadien. —S. I. C.

En garde contre les aigrefins

Chicago — A la suite des nombreuses protestations de la part de laïques comme du clergé contre certains individus qui emploient le nom du 25me congrès eucharistique de Chicago pour activer leurs affaires commerciales, S. G. Mgr Quille, le secrétaire général du congrès, a publié une déclaration condamnant ces pratiques.

"Plusieurs groupes de Chicago et d'ailleurs, au pays, sont maintenant engagés dans un certain nombre d'entreprises douteuses en vue de commercialiser le congrès eucharistique de Chicago en juin prochain. On tente de s'en servir pour vendre des meubles, des habits, des livres, des photos, des livres-guides, des programmes, etc., en voulant associer ces commerces au congrès. Dans chacun de ces cas, le but est d'obtenir de l'argent et parfois on laisse l'impression que cela est fait pour subvenir aux dépenses du congrès.

"Tous ces plans n'ont aucune relation avec le congrès. Nous n'avons permis à personne de percevoir des fonds, sous quelque prétexte que ce soit, pour le congrès. Toutes les dépenses du congrès seront payées à même un fonds qui sera formé des dons des catholiques du diocèse de Chicago et ces fonds sont perçus par les curés des paroisses."

LE TESTAMENT DE S. G. MGR ROY

Voici le testament spirituel laissé par S. G. Mgr Paul-Eugène Roy, archevêque de Québec. Ce testament a été commencé le 2 février, et le premier paragraphe est écrit de sa main, mais se sentant trop faible, il dicta le reste à la religieuse garde-malade, Soeur Marie du Saint-Sacrement. Après l'avoir lu plusieurs fois, il le remit à son successeur à la direction de l'"Action Sociale Catholique", M. l'abbé François Blanchet, en lui disant: "Ceci est bien l'expression de ma volonté."

Mes biens chers collaborateurs,

De mon lit de mort, voici les conseils que Dieu m'inspire de vous laisser en guise de testament, et que je voudrais écrire avec les dernières gouttes de mon sang:

1o. Un zèle ardent pour toutes les oeuvres de la Propagation de la Foi, spécialement pour celles de notre Société des Missions Etrangères et de notre Séminaire Saint-François-Xavier.

2o. Un dévouement inlassable et vraiment spirituel pour toutes nos oeuvres d'Action Sociale Catholique et en particulier, pour celles de la Presse Catholique, de la tempérance et des unions ouvrières catholiques.

Veuillez agréer, avec ma plus affectueuse bénédiction, les voeux que je forme pour que se réalise de plus en plus parmi vous ma suprême et permanente devise dans le Sacré-Coeur de Jésus: "Adveniat Regnum Tuum!"

P.-E. ROY,
Archevêque de Québec.

6 février 1926.

Livres à lire

Fêtes du 3me Centenaire des Jésuites au Canada

22-23-24 juin 1925

14, rue Dauphine, Québec

Les fêtes mémorables du troisième centenaire de l'arrivée des Jésuites au Canada, en juin dernier, qui coïncidaient avec la cérémonie de la béatification des huit religieux martyrs appartenant à cette illustre compagnie, ont eu un juste retentissement. Elles nous fournissaient l'occasion d'exprimer à ces magnifiques ouvriers de la première heure l'immense gratitude qui leur est due pour l'héroïsme apporté au service de l'Eglise et de la patrie, au berceau même de la Nouvelle-France.

Depuis près d'un an, on peut dire que l'oeuvre des Jésuites au Canada est demeurée au premier plan de l'actualité. Elle l'est encore plus que jamais en ce moment. Ne va-t-on pas célébrer pour la première fois, dans quelques jours, la fête des bienheureux martyrs canadiens, fixée par le Souverain Pontife au 16 mars? Et le Collège de Saint-Boniface annonce précisément un triduum solennel d'actions de grâces qui marquera la participation officielle du Manitoba catholique aux réjouissances de l'Eglise canadienne à cette occasion.

Le moment est donc bien choisi pour offrir au public ce volume-souvenir des fêtes du 3me Centenaire, destiné à en garder et prolonger l'écho. On y trouve consignés des discours, des études historiques, des documents dont l'ensemble forme un tableau à la fois précis et complet de l'oeuvre des Jésuites dans notre pays.

Cette oeuvre embrasse tous les domaines. Premiers missionnaires des sauvages avec les Récollets (qui les ont cependant précédés de dix ans), ils ont l'honneur de compter le plus grand nombre de martyrs, ils recherchent les postes les plus pauvres, les plus périlleux. Premiers colonisateurs, ils créent, par leurs célèbres Relations, un fort mouvement en faveur de l'idée d'un établissement en Nouvelle-France pour la conversion des infidèles. Premiers éducateurs, ils ouvrent une école primaire et un collège à Québec dès 1635, alors que la ville compte à peine quelques centaines d'âmes, en attendant de fonder plus tard les collèges de Sainte-Marie et Loyola de Montréal, puis ceux de Saint-Boniface, de Sudbury, d'Edmonton et de Régina. Premiers évangélisateurs de l'Ouest, ils furent associés à l'oeuvre héroïque de La Vérendrye avec les PP. Mésaiger, Coquart, de la Morénie et Aulneau — ce dernier le premier à mourir pour la foi à l'ouest des grands lacs. Découvreurs intrépides, ils ont mérité ce témoignage de l'écrivain protestant Bancroft: "L'histoire des travaux des missionnaires Jésuites se rattache à l'origine de toutes les villes de l'Amérique française: pas un cap n'a été doublé, pas une rivière n'a été découverte, sans qu'un Jésuite n'ait montré le chemin." Leur apostolat, au cours des âges, a su merveilleusement s'adapter aux époques, aux circonstances; on sait tout ce que leur doivent chez nous l'A. C. J. C., l'oeuvre des retraites fermées, celles des Semaines sociales et de la presse catholique.

Il était opportun de mettre sous les yeux du public cette merveilleuse épopée des faits et gestes des fils de Loyola au pays de la Nouvelle-France. On ne pouvait le faire d'une façon plus originale et plus agréable. Le volume réunit, en effet, une collaboration riche et variée: S. E. le cardinal Bégin, S. G. Mgr Béliveau, Mgr L.-A. Paquet, R. P. Donat Boutin, S.J., M. Emile Lauvrière, M. l'abbé J.-C. Tremblay, R. P. E.-J. Devine, S.J., M. Gaillard de Champris, M. le juge L.-A. Prud'homme, Mgr Camille Roy, M. Léon Mercier-Gouin, M. le chanoine H.-A. Scott, M. Thomas Chapais, etc.

Félicitons le compilateur anonyme pour le goût judicieux apporté au choix et au classement de ces différentes études. Il aurait pu trouver aisément la matière d'un volume plus considérable; il a préféré se contenter d'un petit livre de 200 pages qui contient l'essentiel de ce que tout Canadien français renseigné doit connaître de l'oeuvre des Jésuites au Canada. Les "Fêtes du 3me Centenaire" complètent admirablement les "Bienheureux Martyrs de la Compagnie de Jésus au Canada", le bel ouvrage du P. Frédéric Rouvier, S.J., paru il y a quelques mois.

LE CRITIQUE.

Venise américaine

Des entrepreneurs américains ont décidé de construire une Venise aux Etats-Unis. L'emplacement est choisi à Copiague et Lindenhurst, sur les bords de la "Great South Bay". Le capital, qui est formidable, est réuni. Il s'agit de construire toute une ville calquée aussi exactement que possible sur l'autre: lagunes, gondoles, place Saint-Marc, etc. Quand cette nouvelle Venise aura quinze siècles de révolution et d'histoire, quand elle aura trouvé pour la chanter des Barrès, des d'Annunzio, des Stendhal, etc., quand le temps aura patiné ses palais, peut-être ira-t-on la visiter. Mais on ne crée pas la poésie et l'histoire comme on élève un édifice!

UN VOYAGE DE "LIAISON FRANCAISE" A TRAVERS LE CANADA

Aucun de ceux qui ont salué à leur passage dans l'Ouest, l'été dernier, les voyageurs de la "Liaison française", n'a oublié ce jeune Français qui, en diverses circonstances, se fit l'heureux interprète des sentiments de sa génération à l'égard de la Nouvelle-France d'aujourd'hui. M. Jean Landrieu a consacré récemment, dans le "Journal des Débats", trois articles à ses souvenirs de ce voyage de l'Atlantique au Pacifique. Nos lecteurs les apprécieront certainement et ils sauront gré à cet ami du Canada d'avoir présenté à ses compatriotes, dans un bref raccourci, un tableau aussi fidèle et aussi vivant de notre pays de l'Ouest.

I

Notre convoi se forme à Montréal, la métropole, mais avant de faire route vers l'ouest et de commencer la visite des centres canadiens-français disséminés de l'Atlantique au Pacifique, il convient que nous fassions halte à Québec qui, fièrement campée sur son rocher et dominant le Saint-Laurent au cours majestueux, représente bien la citadelle du parler français en Amérique du Nord.

Au palais cardinalice, nous sommes reçus par S. Em. Mgr Bégin, primat de l'Eglise canadienne, qui bénit notre voyage. Nous devions, hélas! apprendre avant notre retour la mort du prélat décédé à 85 ans, après une vie d'admirable dévouement à l'Eglise et à la cause canadienne-française. M. Caron, ministre de l'agriculture, nous accueille au Parlement et nous charge de redire aux colons et aux agriculteurs des territoires que nous parcourons combien la province-mère s'intéresse au sort de ceux de ses enfants fixés au loin. Enfin, à l'Université qui porte le nom de Mgr de Laval, premier évêque français, établi à Québec au dix-septième siècle, le recteur souhaite à la "Liaison française" d'accomplir une mission fructueuse en affermissant les liens qui unissent tous les Canadiens français.

Et puis, c'est le départ... A la nuit, nous quittons la fertile vallée du Saint-Laurent pour nous enfoncer dans la chaîne montagneuse des Laurentides, aux contours arrondis, couverte de maigres forêts, d'épinettes, et parsemées de lacs. Au réveil, le lendemain, nous pénétrons dans l'Abitibi, région de colonisation.

Impossible de ne pas évoquer Maria Chapdelaine dans le décor sauvage et austère de ce nord québecois et ontarien que nous allons traverser durant trois jours. Si, en effet, le roman de Louis Hémon ne représente pas le Québec des "vieilles paroisses" où une population agricole instruite mène une vie souvent plus confortable que celle de nos paysans, il retrace fidèlement le rude labeur du colon occupé à "faire de la terre". Dans cette contrée, le chemin de fer a précédé le colon: le Transcontinental, en reliant Québec à Winnipeg à travers un pays où la chasse était la seule ressource de quelques Indiens et coureurs des bois, a permis d'envisager l'exploitation des richesses naturelles et le développement économique de cet immense domaine. Pendant des heures et des heures de marche, la ligne à voie unique contourne des lacs innombrables et se fraye un passage au milieu de la forêt inexploitée encore sur la plupart du parcours. Triste, ce paysage où, parmi les pins rabougris, se dressent les squelettes des arbres morts et les cadavres à demi calcinés de ceux qui furent atteints par l'incendie: car les feux de forêts, dus à l'imprudence des campeurs et qui ne s'arrêtent guère que devant les rivières ou par l'effet de la pluie, sont le fléau de ces régions. Des buissons bas couvrent tout le sol d'une verdure sombre où seule la fleur blanche du thé du Labrador jette une note gaie. De loin en loin on aperçoit une maison en bois rond, c'est-à-dire une hutte faite avec des troncs bruts: une famille vit là, bûcherons qui vont "clairer le bois" à grands coups de hache et cultiveront un premier lopin de terre pour pouvoir se nourrir tandis qu'ils repousseront plus loin les limites de la clairière. Autour de ces cabanes de pionniers, d'autres viennent se grouper. Rapidement l'église, l'école et la mairie s'édifient grâce à l'abnégation de tous et la vie sociale remplace la vie du bois. Bientôt à la maison de bois rond succède celle, plus coquette, construite en planches, entourée d'une galerie et peinte de couleurs vives. Les marchands généraux viennent s'installer, et, le commerce s'établissant, les relations avec les villes deviennent plus suivies: l'isolement diminue. Peu d'années se sont écoulées depuis l'établissement du premier défricheur et déjà les autos circulent sur les chemins de terre battue qui relient entre elles les demeures.

Le député de l'Abitibi, qui en est aussi l'animateur, nous cite des chiffres impressionnants pour traduire l'étendue du terrain offert à la colonisation, ses possibilités de production et également sa richesse en chevaux-vapeur, puisque toutes ces rivières au cours rapide que nous voyons se diriger soit vers le Saint-Laurent, soit vers la baie d'Hudson sont des sources économiques d'électricité pour les scieries, les moulins à pulpe et les mines.

Pour triompher de tous les ennemis physiques ou moraux rencontrés par l'homme dans sa lutte avec la nature en un pareil milieu, il n'est qu'une race: celle des descendants de ces hardis paysans du Perche et de Normandie venus avec Champlain se fixer sur les rives alors inhospitalières du Saint-Laurent. Seuls les Canadiens français possèdent à un degré suffisant l'amour du sol et la foi en la pérennité de la race pour s'attaquer aux solitudes désolées du nord et les transformer en régions cultivées. Nous en avons un bel exemple à Kapuskasing, petite localité du Nouvel-Ontario, dont les terres avaient été concédées par la Couronne à d'anciens combattants des armées britanniques; or, ceux qui n'avaient pas lâché pied en face des atrocités allemandes ont reculé devant la guerre sournoise du climat, de la forêt et de l'ennui; actuellement le terrain est aux mains des Canadiens français.

Jean LANDRIEU.

(A suivre)

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française

Une brochure du Chanoine Courchesne

De toutes nos associations il en est peu d'aussi méritoires que celle qui groupe sous le nom abrégé d'A.C.J.C., l'élite de notre jeunesse. La connait-on cependant suffisamment? Sait-on quel est son programme? Ce qu'elle veut et ce qu'elle a fait jusqu'ici au point de vue catholique, au point de vue social et au point de vue national? Il était temps qu'une personne autorisée osât examiner ces questions et proclamât hautement le résultat de son enquête. C'est le grand service que vient de rendre à notre race un de nos éducateurs les plus distingués, M. le Chanoine Courchesne, principal de l'Ecole Normale de Nicolet. En quelques pages pleines et profondes, à sa manière habituelle, il nous apporte loyalement la réponse aux interrogations qui peuvent se poser sur l'A. C. J. C.

Non seulement les membres de cette association, mais toute notre jeunesse et même notre clergé, nos chefs de famille, nos dirigeants voudront connaître cette réponse. Ils ne regretteront pas d'avoir lu cette brochure aussi intéressante qu'instructive et que vient de publier l'Oeuvre des Tracts. Elle ne se vend que 10 sous l'exemplaire, $6.00 le cent, $50.00 le mille à l'"Action Paroissiale", 4260, rue de Bordeaux, Montréal, et à la Villa Manrèse, 80, Chemin Sainte-Foy, Québec.

Comment effrayer un lion

C'est beaucoup plus simple que vous ne pourriez le penser. Et c'est une compétence qui nous l'affirme, un chasseur habituel de gros gibier, M. Morenvod Dowsett.

"Les lions, dit-il, sont beaucoup plus effrayés par l'homme que beaucoup ne se l'imaginent. Si vous ne reculez pas, ils s'arrêtent, se sauvent et vous jettent des regards menaçants en grognant tout le temps: certains font volte-face et, après une halte, s'enfuient à toutes jambes. Il faut rester très calme en présence d'un lion et ne jamais lui montrer que vous éprouvez la moindre crainte". Remarquez que, d'ailleurs, il ne suffit pas de paraître calme; il faut l'être réellement; si une sueur froide vous couvre le corps, vous êtes perdu: c'est l'odeur spéciale de cette sueur particulière qui, dit M. Dowsett, révèle à l'animal que vous n'êtes plus son supérieur.

Et, ma foi, le moyen si simple est, après tout, assez difficile à moins que, par un procédé quelconque, on arrive à anéantir l'odeur qui est cause de tout le mal.

NOUVELLES DE PARTOUT

L'école-pensionnat de l'Ile à la Crosse détruite par le feu

Un désastreux incendie a détruit ces jours derniers l'école-pensionnat de l'Ile à la Crosse, dans le vicariat apostolique du Keewatin. Cette école était sous la direction des Soeurs Grises, depuis sa fondation, qui date du temps du Père Taché, devenu plus tard Mgr Taché. On y enseignait aux Métis. Elle était la propriété de S. G. Mgr Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin. Elle fut détruite une première fois en 1919, et reconstruite par la suite au prix de sacrifices inouis de la part du vicaire apostolique. On ne connait pas quelles sont les cause du désastre. L'école sera reconstruite.

Lors de l'incendie S. G. Mgr Charlebois était à prêcher une retraite aux Révérends Pères et Frères Oblats de la région, à Beauval, à 20 milles de l'Ile à la Crosse. Il a pu se rendre sur le théâtre de l'incendie pour consoler et réconforter les religieuses si éprouvées.

Mort de Mgr Gosselin, P.A.

Québec — Le clergé du diocèse de Québec vient d'être de nouveau cruellement éprouvé par la mort de l'un de ses membres les plus distingués, Mgr David Gosselin, P.A., écrivain, théologien et ancien curé de Charlesbourg. Le vénérable prélat, qui aurait eu 80 ans en novembre prochain, est décédé à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, à la suite d'une maladie qui lui avait enlevé rapidement ses forces.

Mgr Gosselin est l'auteur de plusieurs livres d'histoire, de généalogie et d'histoire religieuse.

Pour protéger les provinces contre les ventes d'actions

Edmonton — La législature de l'Alberta a adopté à l'unanimité une résolution présentée par M. J.-R. Love, de Wainwright, demandant au gouvernement fédéral d'adopter une législation en vue de donner à toutes les provinces les avantages de la loi "Blue Sky" sur la vente des parts par les compagnies ayant des chartes fédérales.

Le premier ministre Brownlee, qui a insisté sur les efforts faits par l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba, a déclaré que, si le gouvernement fédéral ne donne pas aux provinces les bénéfices de cette loi, il songera sérieusement à faire disparaître la loi de la vente des parts de l'Alberta qui, dit-il, dans les présentes conditions, est plus ou moins une farce.

M. Love a parlé de la perte d'environ $600,000 des fonds du Manitoba comme exemple de ce qui pourrait arriver là où une province n'a pas le contrôle sur la vente des actions par des compagnies ayant des chartes fédérales.

On a adopté en seconde lecture un bill relatif à une loi pour le transfert à la province de ses terres publiques. Le bill comporte une entente entre la province et le gouvernement fédéral.

Mort de Mme Antoine Gérin-Lajoie

Montréal — Mme Antoine Gérin-Lajoie, veuve de l'auteur de "Jean Rivard" et du "Canadien Errant", vient de mourir subitement à l'âge de 88 ans.

Fille du publiciste Etienne Parent, elle naquit à une époque troublée, le 14 juillet 1837. Dans le milieu de son père d'abord et ensuite à raison des fonctions publiques qu'exerça son mari, bibliothécaire du gouvernement fédéral, elle fut mêlée durant toute la première partie de son existence à la vie officielle du pays, aussi bien qu'à sa vie littéraire.

Elle devint veuve assez tôt, Antoine Gérin-Lajoie, dont on célébrait en septembre 1924 le centenaire, étant décédé le 4 août 1882. De ce moment Mme Gérin-Lajoie, consacrant toute son activité à sa famille encore jeune, se retira dans une retraite relative. Elle ne fut plus qu'une mère et une grand'mère, mais elle le fut admirablement.

Mme Antoine Gérin-Lajoie laisse deux filles: Mme Jules Hone, Mlle Antoinette Gérin-Lajoie; trois fils: Henri Gérin-Lajoie, avocat, Léon Gérin, chef des traducteurs des débats à Ottawa, et Auguste Gérin, industriel de Coaticook.

Mariée malgré elle à 14 ans

Saskatoon — Le juge Donald McLean a annulé le mariage de Mme Kitty Olive Helgason, de Saskatoon, contracté il y a quatorze ans, alors qu'elle n'était âgée que de quatorze ans. La jeune femme a déclaré que son mari, J. Helgason, fermier, autrefois de North Battleford, Sask., aujourd'hui de Gimli, Man., l'épousa contre sa volonté en 1912 et l'emmena chez sa mère, au Manitoba, où elle fut gardée pour ainsi dire prisonnière pendant quelques mois. Elle réussit à s'échapper et n'a jamais vécu avec son mari depuis.

Le Japon a 59 millions d'habitants

La population du Japon (colonies non comprises) est de 59,736,704, soit une augmentation de plus de 3,700,000 en cinq ans.

La densité est de 157 au kilomètre carré, inférieure à celle de la Belgique, de la Hollande et de l'Angleterre. Osaka, la sixième grande ville du monde après Chicago, a 2,114,809 habitants; Tokio, 1,995,303; Nayoga, 768,560; Kyoto, 679,976; Kobé, 644,216; Yokohama 405,888.

Population de la Corée; 19,519,903 habitants (accroissement de un million en un an); Formose, 3,994,236 habitants; Sakhaline: 203,504 habitants.

Le Japonais, ne pouvant vivre sur son sol, devra émigrer. Mais plusieurs Etats, dont l'Amérique, lui ferment leurs portes. Cela présage de futurs conflits.

Suppression du consulat de carrière de Belgique à Montréal

Montréal — La colonie belge de Montréal a appris avec stupéfaction la nouvelle de la suppression du consulat de carrière de Belgique dans la métropole. Le titulaire, M. John Van Rickstal, entré en fonctions le 23 décembre 1920, s'était conquis l'affection de tous les Belges et des amis de la Belgique et jouissait de la considération de tous ceux qui venaient en contact avec lui et de tous les membres du corps consulaire. Cette nouvelle a soulevé de nombreuses protestations, mais la mesure semble irrémédiable.

M. Van Rickstal sera remplacé par un simple consul honoraire.

Vote de confiance pour le gouvernement albertain

Edmonton — La motion de censure contre le gouvernement, pour n'avoir rien fait de précis au sujet du renouvellement du loyer du chemin de fer E. D. & B. C., a provoqué l'un des plus violents débats du régime fermier à la législature de l'Alberta. Le vote, qui a été le premier de la session, a donné 37 voix pour le gouvernement et [illegible] contre. Les libéraux ont seuls voté en faveur de la motion, tandis que les ouvriers et les indépendants se sont rangés du côté du gouvernement.

Méconnaissance de la géographie

Vancouver — On vient de découvrir le mystère de la carte postale représentant l'hôtel de ville de Vancouver surmonté du drapeau étoilé; ce serait une erreur des artistes qui ont négligé d'apprendre leur géographie, ces cartes ayant été faites à Chicago et en Allemagne.

Le Président Wilson et l'Allemagne

Le troisième volume des souvenirs de l'ex-ambassadeur des Etats-Unis à Londres, M. Page, forme contre le Président Wilson un très dur réquisitoire.

A encroire M. Page, le défunt président n'aurait jamais consenti à entrer en guerre contre l'Allemagne, dont il avait une peur intense, sans le fameux télégramme de Zimmermann.

Dans cette dépêche adressée au ministre d'Allemagne au Mexique, le ministre de Guillaume II proposait une alliance de l'Allemagne, du Japon et du Mexique, alliance dirigée contre les Etats-Unis. Le Mexique, pour prix de ses services aurait reçu le Texas, l'Arizona et le Nouveau-Mexique.

Ce télégramme fut intercepté par le contre-espionnage britannique et l'Angleterre menaça de le rendre public.

C'est cette menace qui aurait décidé un peu tardivement le Président Wilson à épouser la cause des alliés.

Martin l'Ours paya cher sa curiosité

Au cours des levers topographiques effectués dans les régions peu connues du Canada, il arrive aux équipes d'arpentage des aventures amusantes qui, à cause de leur fréquence, ont fini par être considérés comme partie intégrante du programme. Le journal d'un chef d'équipe qui traçait la dernière partie du Sixième méridien dans la région du Mackensie relate le fait suivant:

"Notre campement était établi sur une des îles du Mackenzie et nous avions passé quelque temps à surveiller l'arrivée du bateau qui devait nous ramener vers le sud. Nous venions de nous coucher et le cuisinier était étendu sous la table qui, selon la coutume, était dressée en plein air. Celui-ci venait à peine de s'endormir qu'un reniflement au-dessus de sa tête le réveillait. Pensant que c'était le chien, il ordonna à l'intrus de s'en aller, accompagnant ses paroles d'une tape sur le museau de la bête. Un grognement sonore répondit au geste et le cuisinier put voir, grâce au clair de lune, un énorme ours noir qui le fixait. Réveillés en sursaut, les membres de l'équipage saisirent la première arme qui leur tomba sous la main, fusil, hache ou gourdin, et eurent tôt fait d'expédier maître Martin. De tout l'été nous n'avions vu de gibier et voilà qu'il s'en présentait sans que nous l'eussions cherché. La chair de l'ours était dure, mais elle constituait quand même une agréable diversion au lard fumé qui entrait dans tous nos menus. La robe de l'animal était de toute beauté; le poil en était fin et soyeux."

Recette pour explosif

Lorsque le mari et la femme seront à causer, pendant les longues soirées d'hiver, ils peuvent préparer un excellent explosif avec les ingrédients suivants:

On mêlera bien ensemble les remarques saugrenues du mari sur les parents de la femme et les propos désobligeants de la femme sur les parents du mari.

Et ce mélange produira un détonateur.

AVIS AUX CHERCHEURS DE TERRES

Nouveaux "homesteads" prochainement ouverts le long de la ligne Winnipeg-Prince-Albert du C. N. R.

Le 17 mars prochain, le bloc de terres destinées aux soldats dans la réserve Porcupine, à 120 milles à l'est de Prince-Albert, va être ouvert à tout individu qualifié pour prendre un "homestead".

Cette région commence à 10 milles à l'est de Pr. Sainte-Marie, Sask., et elle s'étend jusqu'aux confins du Manitoba.

Elle comprend nombre d'excellentes terres dont plusieurs sont faciles à défricher. Elle est située à proximité de la ligne du C. N. R. Prince-Albert Winnipeg.

Les points de débarquement les plus propices sont Hudson Bay Junction, Prairie River et Crooked River. MM. J.-E. Taillefer, Chelan P.O., Sask., Donald Marcotte, Hudson Bay Junction, et Alphonse April, Crooked River, qui habitent le pays depuis longtemps, sont à même de donner des renseignements utiles. M. April, qui a une écurie à Crooked River, est à la disposition de ceux qui désirent se faire conduire.

Les "homesteads" sont rares, surtout ceux assez rapprochés des chemins de fer, et nos compatriotes désireux de profiter de cette bonne aubaine devraient le faire sans retard. Dès l'ouverture les meilleurs "homesteads" vont être pris.

Le R. P. Lecente, Tisdale, Sask., le missionnaire en charge de ce district, se fera un plaisir d'aider les nouveaux-venus de ses conseils.

Le bureau des terres de Prince-Albert a une sous-agence à Tisdale.

Fameux explorateur de passage au Canada

Le capitaine Roald Amundsen, fameux explorateur norvégien bien connu dans le monde entier, surtout depuis sa randonnée aérienne de l'année dernière, qui a failli lui être fatale, a traversé le Canada, de Vancouver à Montréal. Il s'est arrêté à Winnipeg où ses compatriotes norvégiens lui ont fait une réception.

Le capitaine Amundsen est on ne peut plus satisfait de sa dernière randonnée qui lui a permis d'acquérir une très précieuse expérience.

Il ignore la date exacte de son départ pour une prochaine expédition, tout dépendant des conditions atmosphériques. A tout événement, suivant lui, ces conditions sont les meilleures vers le mois de mai.

Page Féminine

UN PEU DE MODE

La femme élégante

Ne croyez pas que le hasard seul soit responsable de l'harmonie d'ensemble d'une toilette. C'est, au contraire, un point capital des plus difficiles à réaliser.

Alors que la mode semble avoir ses coups de tête, ses folies d'un moment et tirer sa vie même d'un perpétuel changement, il existe cependant en elle une formule durable et logique que chaque femme possède: c'est le sens de l'opportunité.

Une femme n'est véritablement élégante que si elle sait, jusque dans les moindres détails de sa toilette, non seulement ne porter que ce qui convient parfaitement à son genre, mais encore choisir la robe, le vêtement qui conviendra le mieux aux particularités du moment et de l'heure. Il y a des robes qui ne paraissent excentriques, voyantes, de mauvais goût, que parce qu'elles ne sont pas appropriées aux circonstances qu'on leur impose, ou encore parce qu'elles ne sont pas en harmonie avec l'ensemble. Chaque robe a son temps, ses heures, et elle ne peut pas, indifféremment, se prêter à tous les usages. Il n'y a pas d'économie plus déplacée que celle qui consiste à porter, le matin, les splendeurs défuntes d'une robe de panne ou de soie, ou un manteau trop habillé, façonné pour faire d'humbles courses matinales, sous prétexte de le "finir". Il y a mille autres emplois à en faire, ne serait-ce que de les utiliser en doublures ou en coussins.

La femme que nous remarquons dehors par sa mise recherchée ne possède pas obligatoirement une garde-robe dans laquelle reposent quelques ensembles dont la destination est bien précise, bien définie.

J'ai connu une Parisienne dont on admirait l'élégance, qui possédait tout simplement deux ensembles: l'un très simple, pour le matin; l'autre, plus habillé, pour l'après-midi; deux robes et un manteau du soir. Vous voyez: rien de compliqué, mais de l'harmonie et du bon sens dans l'élaboration de son programme.

Sous peine de compromettre le genre et le cachet d'un ensemble, les accessoires qui l'accompagnent doivent être choisis judicieusement. Le matin, pas de bas de soie trop fins: le bas de fil est infiniment plus chic; pas de petits souliers trop délicats, ni trop fantaisie: un chapeau net, un feutre, sans autre garniture qu'un ruban. Au contraire, l'après-midi, vous donnerez libre cours à tout ce que votre fantaisie vous suggérera. Cependant, si vous sortez à pied, écartez de votre toilette tout ce qui pourrait être trop voyant et qui n'attirerait pas toujours sur vous des regards indulgents. Une robe qu'on projette de mettre fréquemment doit être sobre et très simple.

En résumé, pour être vraiment élégante il faut, avant tout, savoir s'habiller selon le moment, l'endroit, le milieu — et les nécessités budgétaires.



LA FRAYEUR CHEZ LES ENFANTS

On a tort de vouloir obtenir des enfants qu'ils soient sages ou restent tranquilles en les menaçant de périls effroyables et imaginaires qui les impressionnent.

Les choses qui peuvent les effrayer sont assez nombreuses déjà sans qu'on en invente encore. Le feu dont on les oblige à s'écarter prudemment, l'eau de la mare ou de la rivière où ils peuvent se noyer, les animaux dangereux dont ils ne doivent pas s'approcher, le chien qui mord, le chat qui égratigne, le cheval qui rue, la vache qui peut donner un coup de corne, l'insecte qui pique, la vipère si dangereuse, les plantes qui leur procurent une souffrance intolérable, chardon, ortie, etc., celles qui sont vénéneuses et qui peuvent leur donner la mort, les éclairs, le tonnerre, tout cela suffit amplement à leur procurer des émotions funestes et des cauchemars. Il n'est donc pas besoin de leur parler d'ogres, de loups-garous, de père fouettard, de croque-mitaine ou de tout autre personnage légendaire, et l'on comprend que les mesures de prudence ou de précaution que leurs parents sont obligés de leur inspirer suffisent amplement à leur imagination.

Il faut se garder le plus possible de faire peur aux enfants. Tout ce qui les entoure est si mystérieux, si nouveau, si étrange pour eux!

Ils sont si petits et si faibles, ils se voient tellement chétifs en présence de la multitude des dangers qui les entourent, qu'il est préférable, pour ne pas éprouver trop violemment leurs nerfs, de ne pas leur causer de terreurs funestes qui auraient une fâcheuse répercussion sur leur santé, de les familiariser doucement avec tous les périls qui nous menacent.

Les tics nerveux, la danse de Saint-Guy sont fréquemment provoqués par une peur.

Un médecin étranger qui s'est fait une spécialité des questions psycho-physiologiques a publié des observations susceptibles d'intéresser ceux qui s'occupent de l'éducation des enfants. Le docteur a interrogé plus de quinze cents petites filles, petits garçons, jeunes filles et jeunes gens de quatre à vingt ans.

Pour les petits enfants jusqu'à neuf ans, ce qui les effraie le plus, c'est, d'une façon générale, le bruit du tonnerre.

Puis viennent, par ordre: les automobiles, les serpents, les personnes étrangères (mendiants, romanichels), l'obscurité, le feu, la mort, les animaux domestiques, la maladie, les bêtes féroces, l'eau, les insectes, les fantômes.

Les rats et les souris paraissent être la terreur presque unique des fillettes de huit à quatorze ans.

Par contre, les garçons ont plutôt peur des chiens et des insectes; à partir de quinze ans, les jeunes gens n'osent plus avouer leurs craintes, tandis que les filles ont reconnu qu'elles n'avaient vaincu la peur qu'à partir de dix-huit ans.

Soyez de bonne humeur

Un grand écrivain français, Alphonse Daudet, qui passa une partie de sa vie dans des souffrances terribles, disait, avec son fin sourire douloureux, qu'il était un excellent "professeur de bonheur".

Et l'on peut toujours, avec de la bonne volonté, se constituer professeur de bonheur... pour les autres...

Il ne s'agit pas de grandes directions morales. Le meilleur conseil à donner pour la conduite de la vie est un remède de bonne femme. Je le formule ainsi:

Soyez de bonne humeur. Un point, c'est tout.

D'abord la bonne humeur exclut la méchanceté. Et la meilleure ligne de conduite est celle toute blanche, toute droite, toute lumineuse que trace la bonté. Pas la bonté avec un B majuscule, la bonté dont on fait des livres, des drames, des déclamations et de la politique, mais la vraie, la lumineuse, la tendre, la spirituelle, la simple bonté. C'est difficile d'être bon quand on est hargneux et maussade. Mais un méchant, un vrai méchant, n'a jamais poussé un vrai éclat de rire.

Soyez de bonne humeur. N'allez pas entre les devoirs de la vie tête basse et genoux tremblants comme un cheval de fiacre entre ses brancards. Vivez joyeux selon l'éternel conseil du maître. Ne croyez point que la mélancolie soit une attitude et la gravité une force. Opposez aux embêtements journaliers le bouclier de votre bonne humeur: il sera d'airain contre ces coups d'épingle. Haussez souvent les épaules et ne vous mettez jamais en colère. Enfin, ayez un bon estomac et méfiez-vous des conseils en songeant qu'ils sont souvent intéressés, souvent donnés à la légère et que l'on trouve en soi d'excellentes inspirations parce que ce n'est pas votre coeur qui bat dans la poitrine des autres. Voilà!

Une arme à deux tranchants

L'épreuve est dans les mains de la toute-puissance divine une arme à deux tranchants. Si vous vous révoltez contre elle, elle vous blessera à mort. Si vous courbez la tête et l'acceptez, elle vous sanctifiera.

Cardinal MERCIER.

La Retraite Spirituelle

Par saint Alphonse de Liguori

On connait la valeur et le charme des écrits ascétiques de saint Alphonse. Peu sont aussi remarquables que ce petit opuscule où le bon saint déploie toutes ses ressources pour faire comprendre les avantages de la retraite, loin de tout bruit et de toute préoccupation, dans la solitude et la réflexion. A l'heure où se développe dans notre pays le magnifique mouvement des retraites fermées, il a paru bon de publier sous une forme accessible à tous ce beau plaidoyer en leur faveur. C'est le témoignage d'un théologien et d'un saint présenté dans un style gracieux et vivant. Nous le recommandons particulièrement aux propagandistes des retraites. Il ne se vend que 10 sous l'exemplaire, $6.00 le cent et $50 le mille. S'adresser à l'"Action Paroissiale", 1260, rue de Bordeaux, Montréal.

L'EVANGILE

Quatrième dimanche du Carême

(S. Jean, VI, 1-15)

En ce temps-là, Jésus s'en alla au delà de la mer de Galilée, qui est le lac de Tibériade, et il était suivi d'une grande foule de peuple, attirée par les miracles qu'il faisait en faveur des malades. Il se retira sur une montagne, où il s'assit avec ses disciples. Or la Pâque, qui est la grande fête des Juifs, était proche. Jésus, ayant levé les yeux et apercevant cette grande multitude qui était venue à lui, dit à Philippe: Où achèterons-nous assez de pain pour donner à manger à tout ce peuple? Mais il parlait ainsi pour l'éprouver; car il savait bien ce qu'il devait faire. Philippe lui répondit: Quand on aurait pour deux cents deniers de pain, cela ne suffirait pas pour en donner à chacun un petit morceau. Un autre de ses disciples, André, frère de Simon-Pierre, lui dit: Il y a ici un enfant qui a cinq pains d'orge et deux poissons: mais qu'est-ce que cela pour tant de monde? Jésus lui dit: Faites-les asseoir. Or il y avait là beaucoup d'herbe, et ils s'y assirent au nombre d'environ cinq mille hommes. Jésus prit donc les cinq pains, et, après avoir rendu grâces, il les distribua à ceux qui étaient assis: il leur donna de même des deux poissons autant qu'ils en voulaient. Quand ils furent rassasiés, il dit à ses disciples: Ramassez les morceaux qui restent, afin que rien ne se perde. Ils les ramassèrent, et remplirent douze corbeilles des morceaux qui étaient restés des cinq pains d'orge, après que tous en eurent mangé. Et tout ce peuple, voyant le miracle qu'avait fait Jésus, disait: C'est là vraiment le prophète qui doit venir dans le monde. Mais Jésus, sachant qu'ils devaient venir et le faire roi, s'enfuit, et se retira seul sur la montagne.

Calendrier de la semaine

Jeudi 11 mars — S. Constantin.
Vendredi 12 — S. Grégoire le Grand.
Samedi 13 — S. Nicéphore.
Dimanche 14 — Quatrième du Carême.
Lundi 15 — S. Longin.
Mardi 16 — Ste Julienne.
Mercredi 17 — S. Patrice.

Le Coin des Enfants

A MES PETITS AMIS

Quelle douce tâche la rédaction de la "Liberté" a donnée à Mère-Grand! Avoir soin du "Coin des enfants"! C'est-à-dire l'orner, y mettre des choses propres à intéresser de jeunes intelligences: poésies enfantines, contes, essais littéraires, recettes faciles. Nous donnerons aussi, chaque semaine, quelques questions sur l'histoire du Canada, sans oublier notre province où les nôtres figurèrent avec tant d'honneur pendant les premières années de la colonie.

Chers enfants, fillettes et garçons, j'ai la certitude que vous ferez bon accueil à Mère-Grand qui aura toujours une oreille attentive et sympathique pour le récit de vos désappointements, plaisirs, peines, etc...

Je répondrai promptement à chaque lettre qu'on voudra bien m'adresser.

Vous êtes, chère jeunesse, tout ce qu'il y a de meilleur dans ce monde et vous consacrer quelques instants chaque semaine restera le plus grand bonheur dans la vie de

MERE-GRAND.

Les fossettes

Il y a longtemps, bien longtemps,
Un bel ange vit un enfant
Qui dormait tout blanc et tout rose,
Sous un rosier, rouge de roses.

Cet enfant était si joli
Que l'ange émerveillé se dit:
"Serait-ce un de mes petits frères
Qui s'est égaré sur la terre?"

L'ange s'approche doucement
Pour ne pas réveiller l'enfant,
Et, du bout de ses doigts il le touche
Aux deux coins de sa fraîche bouche.

Or l'ange, après avoir tâté,
S'aperçut qu'il s'était trompé;
Un peu triste, il dit: "C'est dommage",
Et il s'envola vers les nuages.

Mais, sur les deux petites joues,
Ses doigts ont fait deux petits trous;
C'est depuis cette historiette
Que les enfants ont des fossettes.

Jules LEMAITRE.

Un conte par semaine

DERRIERE LE RIDEAU

Maman m'avait pourtant bien dit: "Hélène, Hélène... méfie-toi de ta curiosité... elle t'amènera des ennuis; puis, c'est un très vilain défaut dont tu devrais chercher à te corriger..."

Mais — et c'est étonnant, beaucoup de petites filles font comme moi — je sais que mère a toujours raison, et je ne l'écoute presque jamais... Ou plutôt, si, j'y arrive; seulement il est trop tard, et je suis punie par où j'ai péché...

C'est ce qui m'est advenu jeudi dernier à propos de mon obstinée curiosité. Mes parents recevaient; ils attendaient de nombreux hôtes de marque: un avocat, un général, un écrivain, et je ne sais plus qui encore... Bref, papa avait dit d'un ton péremptoire:

— Hélène restera naturellement dans sa chambre; elle aura tout à y gagner, car les conversations ne l'intéresseraient guère; donc, c'est entendu.

Evidemment, "c'était entendu", mais... c'est souvent que j'entends les ordres et que je n'obéis pas...

En apprenant la décision de papa, je fus très contrariée. Vraiment, pensais-je, j'aurais bien voulu savoir de quoi parlent les personnages importants... S'inquiètent-ils de la vie chère? des grandes découvertes ou d'autres sujets? Et j'aurais voulu voir aussi les belles toilettes des amies de maman...

Petit à petit, une idée germa dans mon cerveau...

"Voyons, me dis-je, si je me cachais dans un petit coin, cela ne ferait de mal à personne... Du moment que l'on ne me verra pas, c'est tout ce qu'il faut..."

Au soir, je me faufile dans le vestiaire, avec l'intention de m'introduire dans le salon avant qu'il soit éclairé... Mais, crac, une dame entrait justement; j'eus une crainte affreuse d'être interrogée... Que serais-je devenue si papa était arrivé à cet instant critique!...

Fort heureusement, cette invitée ne fit pas attention à moi, et je pus me sauver sans autres encombres jusqu'à l'embrasure de fenêtre que je visais... Derrière le grand double rideau, j'étais très bien... A travers la fente, je voyais tout. J'avoue, cependant, que je n'avais pas la conscience tranquille.

Au bout d'une demi-heure, la pièce était pleine de monde; la dame que j'avais aperçue me faisait face et était assise près de maman, au milieu d'un groupe.

Soudain, je tressaillis... Répondant à une parole que je n'avais pas comprise, elle disait avec enthousiasme:

— Mais si, je la connais! Je l'ai vue tout à l'heure, cette charmante petite! Quelle grâce dans le maintien! Quelle joliesse de mouvements! Quelle souplesse! C'est un ravissement de la regarder!

Très flattée, je songeais:

— Cette dame est vraiment aimable; je demanderai son nom lorsque j'en trouverai l'occasion...

Quand je sursautai en l'entendant ajouter:

— Ce qui me plait d'avantage encore, s'il est possible, ce sont ses yeux! Quels yeux admirables! Si câlins! si doux, et d'une si rare couleur d'or!

Sans réfléchir, je m'exclamai:

— Moi! des yeux d'or!... Ils sont bleus comme...

Hélas! Il était trop tard pour m'arrêter!... Déjà le célèbre avocat, qui se trouvait près du rideau, l'avait vivement tiré, découvrant le petit paquet que j'étais devenue. Pelotonnée contre la fenêtre, la tête basse, contemplant mélancoliquement mon tablier rose, sur lequel s'étalaient quelques traces du chocolat de mon goûter, je devais être grotesque...

Ce fut certainement l'avis de chacun, car les rires éclatèrent de tous côtés, tandis que la belle dame dont les éloges avaient si agréablement chatouillé mon amour-propre, s'écriait:

— Mais, il ne s'agissait pas de vous! Je parlais de Mirza, votre petite chienne...

Oh! confusion des confusions!...

Les rires redoublaient, quand le général — qui avait une figure de grand-père-gâteau — s'approcha, et, me prenant en pitié:

— Deux heures de consigne, pour désertion, dit-il gaiement, mademoiselle, je vous emmène au poste!

Il me conduisit tout simplement — mais rapidement — dans la salle voisine, et lorsque nous nous trouvâmes seuls:

— Vous n'êtes pas fière, mignonne... Vous avez peur, n'est-ce pas?

Il paraissait si bon que je lui avouai comme à un ami:

— Oh! oui, général, car je vais être grondée... Comment papa me punira-t-il?...

Il pencha un peu sa haute taille, et, décidément, je crois de plus en plus que c'est un grand-père habitué à implorer le pardon de ses petites-filles, il murmura:

— Ne tremblez pas ainsi, voyons! Je vous promets que l'affaire s'arrangera! Mais... que l'on ne vous y reprenne plus!

Et, sur un sourire rassurant, il s'éloigna.

Ma cause a été plaidée avec un plein succès! Je n'ai reçu en fait de remontrance qu'un tout petit sermon...

Mais, que j'ai eu peur! Ah! je resterai désormais dans ma chambre aux jours de réception! Pas de danger que je retourne jamais derrière le rideau!...

Noël D'HIEVRES.

A travers notre histoire

1.—Quel est le nom du premier évêque du Canada?
2.—Est-ce que Jacques Cartier mourut au Canada? En quelle année?
3.—Combien de voyages Jacques Cartier fit-il au Canada?
4.—Qui continua son oeuvre, et quelle ville fonda-t-il?

Recettes faciles

Salade aux betteraves

Faites bouillir des betteraves, pelez-les pendant qu'elles sont chaudes, coupez les deux bouts et creusez le centre, couvrez-les de vinaigre et laissez-les tremper toute la nuit. Quand vous en avez besoin, remplissez-les avec une égale quantité de concombre et de céleri hachés fin. Placez chaque betterave sur une feuille de laitue et versez dessus la mayonnaise bouillie, puis mettez du persil haché fin. Cette salade est délicieuse.

Gâteau simple

Ingrédients: Une cuillerée à soupe de beurre; 1 tasse de sucre; 2 oeufs; ½ cuillerée à thé de sel; ½ tasse de lait; 2 tasses de farine; 2 cuillerées à thé de poudre à pâte.

Préparation: Réduisez en crème le beurre et le sucre. Ajoutez l'oeuf non battu, et battez pendant deux ou trois minutes. Ajoutez le lait et la farine, la poudre à pâte et le sel tamisés ensemble. Battez bien. Faites cuire dans un four à feu modéré pendant 25 minutes environ.

JOUR DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

Woodridge et missions

Perception à Woodridge	$54.00
Perception à Vassar	61.30
Perception à South Junction	43.00
Perception à Saint-Labre	40.00
Grand total	$198.30

Note. — Le rapport de Saint-Labre annule celui déjà publié.

Saint-Adolphe

Percepteurs: MM. Flavien Baril, Geo. Lemieux, C. Gauthier, J. Baril, E. Brodeur.

L. Tougas	$1.00
D. Lagassé	.50
W. A. Delorme	.25
J. Bader	.50
Jos. Lagimonière	.50
M. l'abbé Gagnon, curé	5.00
RR. SS. de la Croix	3.00
J. Courchaine	.25
M. Delorme	.25
Mme U. Delorme	1.00
O. Leclaire	.50
J. Mulois	.10
L. Laroche	1.00
E. Beaudry	.25
E. Courchaine	.25
A. Chaput	.50
E. Aubin	.50
D. Delorme	1.00
Hervé Fisette	1.00
E. Landry	5.00
L. Courchaine	1.00
F. Legal	1.00
H. Bolduc	1.00
C. Gauthier	1.00
F. Baril	1.00
N. Parisien	.25
C. Carrière	.25
L. Leclaire	5.00
J.-C. Lagassé	1.00
E. Brodeur	2.00
M. Lagassé	.25
J. Gagnon	1.00
M. Bjean	1.00
E. Delorme	.25
A. Delorme	.25
P. Delorme	.50
R. Lagassé	.50
Total	$29.60

Notre-Dame de Lourdes

Liste supplémentaire

Percepteur: Alp. Gaboriau.

Félix Yargeau	$1.00
Constant Walker	.25
Alp. Gaboriau	.50
Total	$1.75

Saint-Eustache

Liste supplémentaire

A.-D. Carrier	$ .50
Dr G.-S. Marsolais	1.00
Joseph Lavoie	1.00
Domina Létourneau	.50
Amédée Beaudin	1.00
Total	$4.00

Fort Garry

Liste supplémentaire

M. l'abbé J. Bertrand	$10.00

La Salle

Liste supplémentaire

Un paroissien	$1.00

Association d'Education des C.-F. du Manitoba

AVIS IMPORTANT

D'après les règles constitutionnelles de notre concours de français, clause "g", l'instituteur doit faire parvenir au secrétaire, le ou avant le 15 janvier de chaque année, par l'entremise du cercle local de la paroisse, le nom de chaque élève indiquant le grade respectif de chacun, et les noms et adresses des parents de chaque élève. Il doit aussi indiquer à laquelle des classes, A ou B, ses élèves appartiennent.

Nous demandons instamment à ceux qui ne l'ont pas encore fait de nous faire tenir le plus tôt possible les noms de leurs élèves, tel qu'indiqué plus haut. Deux mois à peine nous séparent du prochain concours et le travail de classification est trop long et trop minutieux pour attendre à la dernière heure.

Le Secrétaire Général.

NOTES SUR LA FAMILLE VINET

Jean est le fondateur de la grande famille canadienne-française Vinet, dite Souligny. Il naquit en 1643 à Pérignac, en Saintonge, France, du mariage de Pierre et de Marie Guillet. Jeune encore, il immigra au Canada, aux Trois-Rivières, où il épousa Jeanne-Etienne le 6 novembre 1672. Bientôt après il s'établit à la Longue-Pointe, près de Montréal, où il fut inhumé le 2 avril 1923.

Les descendants de Jean sont nombreux. Ils habitent principalement Longue-Pointe, Pointe-aux-Trembles, Montréal et les environs; d'autres le Manitoba et le Michigan. A la Longue-Pointe, des descendants en ligne directe de Jean occupent, depuis 230 ans, le patrimoine ancestral et cultivent cette même terre que cultiva Jean en 1696. Mais tous ne pouvaient pas partager la gloire d'ajouter leurs sueurs à celles de Jean versées sur cette terre depuis si longtemps. Tandis qu'Ignace, François et Prudent, petits-fils de Jean, établissaient leurs nombreux fils à Montréal ou sur de belles terres québecoises, Elie, fils de François, allait s'établir à Saint-Pierre-Jolys, au Manitoba (1872), et fondait un foyer tout en gardant les traditions familiales du Québec.

Nazaire, son frère, de son côté, émigrait à Isabella, Michigan, où ses descendants vivent encore.

Dieu a choisi parmi les nombreux descendants de Jean, cinq prêtres et plusieurs religieuses, sur lesquels nous donnerons quelques notes biographiques.

Nos prêtres

Mgr Jacques-Janvier Vinet est né à la Longue-Pointe le 1er janvier 1806; fils d'Hyppolyte Vinet et de Marie Beaudry; ordonné le 20 septembre 1828; vicaire à Saint-Jacques de l'Achigan; 1829 à Longueuil; 1830 à Saint-André; 1831 curé de Saint-Valentin; 1834, de Rigaud; 1847, du Sault-au-Récollet; en 1871 il se retira chez les sourds-muets et mourut à sa villa au Sault, le 2 mai 1890, âgé de 84 ans et dans la soixante-deuxième année de son sacerdoce. En 1862 il accompagnait Mgr Bourget, deuxième évêque de Montréal, à Rome, et se chargea volontiers des dépenses du voyage. Le 5 septembre 1862 il reçut de Rome le titre de chapelain secret d'honneur de S. S. Pie IX, ce qui, entre autres privilèges, lui donna droit au titre de Monseigneur. Mgr Vinet se distingua surtout par son zèle apostolique et sa grande charité. Il légua toute sa fortune aux institutions enseignantes, surtout aux religieuses du Sacré-Coeur, du Sault-au-Récollet, où il fut inhumé dans le terrain des Pères Jésuites.

L'abbé Ignace-Prudent Vinet est né à la Longue-Pointe le 30 août 1762; fils d'Ignace Vinet et de Constance Aubuchon; ordonné le 24 mars 1792; vicaire au Cap de la Madeleine; 1796, curé de Maskinongé, où il mourut le 18 avril 1818.

L'abbé Charles-Léon Vinet est né à la Longue-Pointe le 13 novembre 1800; fils de François Vinet et d'Elisabeth Trudeau; ordonné le 24 septembre 1831; vicaire à Chambly; 1834, curé de Saint-Georges d'Henryville; 1835, de Lavaltrie; 1840, de Saint-Constant. Il fut grand vicaire de Mgr Lartigue, premier évêque de Montréal. La rue Vinet, à Montréal, fut nommée en son honneur. Il se retira en 1862 au Sault-au-Récollet où il mourut le 19 janvier 1867, âgé de 67 ans.

L'abbé Janvier-Arsène Vinet est né le 2 janvier 1833 à Saint-Paul l'Hermite, fils de François Vinet et d'Angélique Beaudry; ordonné à Lachenaie le 18 décembre 1859; vicaire à Sainte-Geneviève de Berthier; 1862 à Huntington; 1863, curé d'Ormetown; 1871, de Saint-Anicet; le premier octobre 1881 de Saint-Joachim de Châteauguay, où il mourut le 30 juin 1892. En 1884, la paroisse fêta avec beaucoup d'éclat ses noces d'or sacerdotales. A sa mort il légua tous ses biens au Collège de l'Assomption où il avait fait ses études.

L'abbé Jean-Baptiste Vinet, P.S.S., est né le 11 mai 1895, fils de Jean-Baptiste Vinet et d'Alma Bernard. Ordonné à Paris le 17 décembre 1921. Il fut d'abord professeur au Grand Séminaire de Montréal, puis prêtre-assistant à l'église Notre-Dame de Montréal, où il est actuellement.

Nos religieuses

Emilie Vinet (Mère Vinet) soeur de Mgr Vinet, née en 1801, est une vocation tardive. En effet elle entra en religion à l'âge de 63 ans. Elle fit profession le 13 novembre 1865, chez les religieuses du Sacré-Coeur, au Sault-au-Récollet. Elle enseigna quelques années à l'école Sainte-Sophie. Elle fut ensuite portière au pensionnat. Humilité, modestie et amabilité furent ses traits caractéristiques. Elle mourut le 2 avril 1886, assistée par son neveu le Père Desjardins, S.J.

Zoé Vinet (Mère Sainte-Philomène) Ursuline aux Trois-Rivières; fille d'Antoine Vinet et de Marie-Louise Leduc, née à Longue-Pointe le 18 juillet 1815. Fit profession le 19 juin 1838 et mourut le 12 juillet 1857, aux Trois-Rivières, après avoir été administrée par Mgr Cooke.

Edwidge Vinet (Mère Sainte-Louise) fille d'Antoine Vinet et de Marie-Louise Leduc, née à la Longue-Pointe le 28 mai 1821. Profession chez les Ursulines le 11 mai 1843, mourut le 21 janvier 1850.

Zoé Vinet, fille de Joseph Vinet et de Catherine Desautels; née à la Longue-Pointe le 4 juillet 1844. Profession chez les Ursulines le 25 octobre 1864; mourut le 27 janvier 1896 (Soeur Sainte-Philomène).

Caroline Vinet (Mère Sainte-Louise), fille de Joseph Vinet et de Catherine Desautels; née à la Longue-Pointe le 29 janvier 1849; profession chez les Ursulines le 12 novembre 1870. Soeur Sainte-Louise est actuellement au Monastère des Ursulines des Trois-Rivières.

Hermine Vinet (Soeur Vinet), fille d'Elie Vinet et de Zoé Foisy; née à Lachenaie, P. Q., le 13 janvier 1858. Elle fit profession chez les Soeurs Grises de Montréal le 2 mai 1886. Elle passa la plus grande partie de sa vie religieuse dans les missions du Nord-Ouest. Elle mourut à Saint-Boniface, Man., le 4 novembre 1904.

Anastasie Vinet (Soeur Foisy), fille d'Elie Vinet de Zoé Foisy; naquit à Moosup, Conecticut, le 20 août 1871. Elle fit profession religieuse à Saint-Boniface, chez les Soeurs Grises, le 2 mai 1893. Elle fut d'abord institutrice à l'école industrielle indienne à Saint-Boniface. Se dévoua pendant plusieurs années à l'enseignement à Saint-Boniface et à Saint-Norbert et dans les missions du Nord, surtout à l'Ile à la Crosse. Elle mourut à Saint-Boniface, des suites d'une opération, le 28 août 1925. Gaieté, amabilité, piété, tels étaient ses traits caractéristiques.

Gratienne Tétrault (Soeur Tétrault) fille d'Eusèbe Tétrault et de Héloise Vinet (fille d'Elie), née à Saint-Pierre-Jolys, Man., le 12 décembre 1894. Profession chez les Soeurs Grises de Saint-Boniface le 27 décembre 1916. Décédée, victime de son dévouement durant l'influenza, le 23 novembre 1917.

Nos religieux

Rodolphe Vinet (frère Maxence-Antonin), fils de Pierre Vinet et d'Euphrasine Vermette, né à Montréal le 31 avril 1894. Profession chez les Frères des Ecoles Chrétiennes le 28 août 1911; actuellement professeur à l'Académie Saint-Edouard de Montréal.

Gratien Tétrault (Frère Gratien), né à Saint-Pierre, Man., le 3 mars 1896, du mariage de Eusèbe Tétrault et d'Héloïse Vinet, décédé novice des Frères de la Croix, le 23 novembre 1916, à Saint-Pierre-Jolys, Man.

Lucien VINET,
Séminaire du Sacré-Coeur,
Saint-Victor, Beauce.

Pas de rouille cette année

M. E.-O. Gautron, de Haywood, Man., qui s'est spécialisé dans l'étude de la rouille, vient d'adresser la communication suivante à M. Villeneuve, instructeur agricole du gouvernement:

C'est avec plaisir que je viens vous faire part de mes observations pour l'année 1926. La conclusion est que la rouille ne fera pas de dommage ou très peu. Si nous sommes favorisés par un beau printemps, tout ira pour le mieux.

Je suis à ma huitième année d'expérience.

Votre dévoué,
E.-O. GAUTRON.

Canadian Co-Operative Wheat Producers Ltd

Département de la Publicité
1000, Electric Chambers,
Winnipeg, Man.

Pas de faillite parmi les Coopératives

La faillite a été pendant une génération l'épouvantail que l'on a agité pour combattre le mouvement coopératif. Naturellement le pessimiste chronique ignore que les entreprises privées font banqueroute ou disparaissent en plus grand nombre que les coopératives. Et il ne se fait pas faute d'appliquer le mot de "coopérative" à toute sorte d'entreprise vague qui peut désirer se servir de ce mot magique. Une enquête soigneuse sur les coopératives américaines faite par des agences impartiales du gouvernement a démontré la fausseté de cette accusation, et voici maintenant que le secrétaire de l'agriculture du Sud-Africain y ajoute son témoignage. Des centaines d'entreprises privées ont fait faillite dans l'Union au cours de l'année dernière, rapporte-t-il, mais pas une seule coopérative n'a fait faillite. 243 sociétés ont enrôlé 44,000 membres, représentant près de la moitié des fermiers du Sud-Africain, ainsi qu'un grand nombre de consommateurs. La vente du blé d'Inde et des produits généraux de la ferme constitue le plus gros de l'activité des coopératives, mais la laine, le coton et les fruits sont aussi bien représentés au tableau.

Le plus beau service du mouvement dans la région du Cap de Bonne Espérance a été de fournir du bétail, des moutons, des instruments agricoles et de la semence aux fermiers dans les districts éprouvés par les sauterelles ou la sécheresse. Des milliers de Sud-Africains qui, autrement, auraient succombé dans leur lutte avec un sol pénible, ont pu s'attacher à la terre et conquérir la civilisation dans le désert.

• • •

Le 10 mars la Coopérative de Blé du Manitoba lancera une campagne pour le recrutement de nouveaux membres. Il y a actuellement 16,000 membres dans la Coopérative du Manitoba et l'objectif de la nouvelle campagne est de porter ce chiffre à 22,000. Le contrat que l'on fera signer aux nouveaux membres est semblable à celui actuellement en vigueur et couvrira une période de cinq ans à partir de 1926.

La Coopérative de la volaille de la Saskatchewan

Régina — Depuis le commencement de l'organisation de la Coopérative de la volaille, il y a un an, 9,500 propriétaires de volailles ont signé des contrats entiers ou partiels les liant pour la vente de leurs volailles et de leurs produits.

Les quartiers généraux de la Coopérative sont à Régina. L'ouverture officielle des opérations est subordonnée à la nomination d'un gérant et d'un secrétaire-trésorier, mais on espère que l'entreprise sera en pleine marche vers le milieu du mois prochain.

L'humour au palais

Témoin — Quand j'ai vu cela, les bras m'en sont tombés des mains.

• • •

Avocat — J'ai dénoué la ficelle cossue de fil gris avec laquelle le demandeur veut étrangler le débat.

• • •

Témoin — Qui m'a présenté à ce cercle? Mais un ami, un ami que je ne connais pas.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	4.88¾	
Franc français	3.67	19.30
Franc belge	4.61	19.30
Franc suisse	19.32	19.30
Lire italienne	4.08	19.30
Drachme grecque	1.47	19.30
Couronne norvégienne	21.64	26.80
Couronne danoise	26.25	26.80
Mark allemand	24.12	23.80
Peseta espagnole	14.12	19.30
Couronne hollandaise	40.55	40.20

LE MARCHE

9 MARS

Bouvillons—	
Excellent	$6.50—$7.00
Bons	$5.50—$6.25
Moyens	$4.75—$5.25
Ordinaires	$4.25—$4.50
Bouvillons engraissés—	
De choix	$5.75—$6.00
Bons	$4.50—$5.50
Bouvillons à engraisser —	
De choix	$5.00—$5.25
Bons	$3.75—$4.75
Boeufs—	
Bons	$3.50—$4.50
Moyens	$2.75—$3.25
Communs	$2.00—$2.50
Taureaux—	
De choix	$3.00—$4.00
Ordinaires	$2.50—$2.75
Taures de boucherie—	
De choix	$6.00—$6.25
Assez bonnes	$4.50—$5.75
Taures à engraisser—	
De choix	$3.75—$4.00
Bonnes	$2.75—$3.50
Veaux—	
De choix	$8.50—$10.50
Bons	$6.00—$8.00
Ordinaires	$3.00—$5.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$5.00—$5.25
Bonnes	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.00—$3.75
Pour conserves	$1.75—$2.75
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$7.50
Moutons ordinaires	$2.00—$4.00
Agneaux bons	$12.00
Agneaux ordinaires	$8.00—$9.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Porc d'étal	$12.00
Bacon de choix	$13.97
Très gras	$12.70
Lourds	$11.70
Très lourds	$11.20
Légers	$12.00
Inférieurs	$ 9.00
Truies No 1	$10.00
Truies No 2	$10.00

PRODUITS

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .44
Oeufs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral	
Extra, la douzaine	$ .30
Premiers	$ .28
Seconds	$ .20
Pommes de terre (nouvelles)—	
Le minot	$1.25
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.55
2 sacs de 49 livres	$4.60
4 sacs de 24 livres	$4.65
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.55
2 sacs de 49 livres	$4.60
4 sacs de 24 livres	$4.65
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.55
2 sacs de 49 livres	$4.60
4 sacs de 24 livres	$4.65
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.55
2 sacs de 49 livres	$4.60
4 sacs de 24 livres	$4.65
Alimentation—	
Son. La tonne	$25.00
Gru. La tonne	$27.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.65
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$12.00
Mil. No 2	$11.00
"Red Top" No 1	$10.00
"Red Top" No 2	$ 9.00

Cours du grain fourni par La Cie H.-J. Parent, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 8 mars 1926

GRAINS	Mardi mars 2	Merc. mars 3	Jeudi mars 4	Vend'i mars 5	Samedi mars 6	Lundi mars 8
Blé No 1 Nord	1.44½	1.45⅛	1.43¾	1.44½	1.43⅞	1.42¼
2 Nord	1.39⅞	1.40½	1.38⅝	1.39⅞	1.38⅝	1.37¾
3 Nord	1.35	1.35⅝	1.33¼	1.35	1.33¾	1.32¾
Avoine 2 CW	.44⅞	.45	.44⅞	.45⅛	.45¼	.45
3 CW	.40⅝	.40¾	.40⅝	.41⅛	.40⅝	.40½
Orge 3 CW	.58	.57½	.57	.57¼	.57	.55¾
4 CW	.53½	.52¾	.52⅛	.52⅜	.52½	.50⅞
Lin 1 NW	1.93⅞	1.93¼	1.89½	1.88½	1.87	1.82
2 CW	1.89⅝	1.89	1.85	1.83⅜	1.82½	1.77½
Seigle 2 CW	.81½	.83	.84⅜	.86⅜	.85½	.83⅞
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.44	1.44⅝	1.32¼	1.44	1.42⅜	1.41¼
Avoine 2 CW	.45	.45⅛	.44⅞	.45⅛	.45	.44⅞
Orge 3 CW	.58½	.57½	.57½	.57⅜	.57½	.56½
Lin 1NW	1.94	1.93½	1.90	1.88⅜	1.87¼	1.82½
Seigle 2 CW	.81½	.83¼	.84⅞	.86⅝	.85¼	.84½
Options						
Blé Mai	1.46	1.46⅝	1.44½	1.46	1.44⅝	1.43½
Juillet	1.44	1.44⅞	1.42¾	1.44½	1.42⅞	1.41⅞
Octobre	1.30½	1.30⅞	1.29¾	1.30⅜	1.29⅞	1.29¾
Avoine Mai	.46½	.46⅛	.45⅞	.46⅛	.46	.45¾
Juillet	.47¼	.47	.46¾	.47¼	.47	.46¾
Orge Mai	.60½	.60	.59⅜	.59⅜	.59⅞	.59¼
Juillet	.61⅞	.61½	.61	.61¼	.60⅞	.59½
Lin Mai	1.98½	1.97½	1.93¾	1.92¼	1.91	1.86
Juillet	2.00	2.00½	1.96	1.95½	1.93½	1.88½
Seigle Mai	.84½	.86	.87⅜	.89⅛	.88½	.86⅜
Juillet	.84½	.86½	.88	.89½	.88¼	.87

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

PRINCE ALBERT

S. G. Mgr Prud'homme, qui est depuis quelque temps dans l'Est, se dispose à revenir au milieu de nous. Avant de rentrer à Prince-Albert, il s'arrêtera à Saint-Boniface et assistera au triduum qui aura lieu au collège de cette ville, les 16, 17 et 18 mars, pour célébrer la béatification des Jésuites martyrs.

• • •

Les quatre jours des du carnaval d'hiver ont remporté un grand succès. Elles ont amené dans la ville des milliers de visiteurs et le résultat financier de l'entreprise a été très satisfaisant. Les organisateurs se promettent bien de faire mieux encore par la suite.

La principale attraction a été la grande course de chiens de 160 milles. Le gagnant a été Ross Morley, du Pas, qui a franchi la distance en 18 heures, 44 minutes et 30 secondes. Johnson est arrivé bon second avec 16 heures, 49 minutes et 9 secondes, et Olensky troisième avec 17 heures, 3 minutes et 21 secondes.

• • •

La convention des municipalités rurales de la Saskatchewan tiendra sa convention à Prince-Albert l'année prochaine.

• • •

L'association chargée de l'érection d'un monument aux victimes de la guerre a décidé de procéder immédiatement au choix d'un projet de monument d'une valeur de $10,000 qui sera inauguré à la prochaine célébration de l'armistice. Elle invite les sculpteurs canadiens à soumettre sans délai des plans. Le monument s'élèvera sur un endroit bien en vue du parc Victoria, sur le sommet de la côte qui domine la ville.

• • •

M. l'abbé T.-M. Schmid, aumônier de l'hôpital Sainte-Elisabeth, à Humboldt, vient de célébrer son 25me anniversaire de prêtrise. C'est un ancien membre du clergé de Prince-Albert; il desservit le premier le district de Wakaw et fut pendant dix ans curé de Duck Lake. A la mort de Mgr Pascal, il fut administrateur du diocèse jusqu'à la nomination de S. G. Mgr Prud'homme. Nos meilleurs voeux à M. l'abbé Schmid, à l'occasion de ses 25 ans de prêtrise.

• • •

Le R. P. A.-F. Auclair, O.M.I., visiteur des écoles pour le diocèse de Régina, est en ce moment à Prince-Albert. Il revient d'un voyage de deux mois dans la province de Québec, dans l'intérêt des écoles de la province.

ALIDA

Plusieurs des nôtres sont en ce moment sur la liste des malades, mais, Dieu merci, aucun ne se trouve sérieusement en danger. M. Luc Lemieux est revenu de l'hôpital de Saint-Boniface et est parfaitement rétabli. Nous attendons aussi le retour prochain de Mme Ernest Ruel. MM. Albert Boutin, Joseph Donais et Gordon Reid ont été récemment opérés dans le même hôpital et sont en bonne voie de guérison.

• • •

M. Jean Gauthier est allé en promenade à Winnipeg et Saint-Boniface; il est revenu tout à fait enchanté de son voyage.

WILLOW-BUNCH

La retraite s'est terminée dimanche dernier par la bénédiction du Saint-Sacrement, après une dernière instruction donnée par le R. P. Carmel qui nous fit des recommandations très pratiques, et nous exhorta à la persévérance. M. l'abbé Kugener, dans une allocution, exprima aux Rév. Pères les sentiments de reconnaissance de tous ses paroissiens et leurs regrets de les voir nous quitter.

Les RR. PP. Carmel et Dionne peuvent être sûrs qu'ils ont fait beaucoup de bien pendant cette semaine, et tous les paroissiens de Willow Bunch garderont d'eux un souvenir qui ne s'effacera de longtemps.

• • •

Durant le mois de février, 22 malades sont passés à l'hôpital, et 14 ont été opérés, tous avec succès.

• • •

L'hôtel "Le Manoir" ne cesse de gagner en popularité, et le nombre de voyageurs va toujours croissant.

• • •

Notre maire, M. Joseph Lespérance, accompagné de M. A. Mathieu, conseiller, et du secrétaire de la municipalité, sont partis pour Régina, pour assister à la convention des municipalités.

MANITOBA

ILE DE CHENES

Lentement, une à une, la cloche de notre village laisse tomber ses notes lugubres, annonçant le départ d'une âme chrétienne pour le séjour éternel.

Qui donc fait ainsi ses adieux à la terre par la voix de la cloche? Hélas! c'est un bon vieillard de 78 ans qui vient de quitter son épouse, ses enfants, ses parents, pour aller jouir de la récompense réservée à ceux qui ont passé de longues années ici bas dans l'amour de Dieu, le travail et les sacrifices.

Oui, le 11 février, à 7 h. du soir, l'ange de la mort vint ravir Léon Beauchemin à l'affection des siens. Bien que n'ayant jamais joui d'une santé très robuste, le défunt semblait assez bien portant cet hiver, et rien ne faisait présager un aussi prompt dénouement.

Aussi, quelle ne fut pas la surprise de ses parents et amis en apprenant un bon matin qu'il était soudainement tombé, paralysé, incapable d'articuler une parole.

Ses fils s'empressèrent d'appeler un médecin de Saint-Boniface qui accourut aussitôt. Mais, vain espoir! Ni la science du docteur, ni les soins attentifs de ses enfants bien-aimés qui se succédèrent jour et nuit à son lit de douleur n'eurent aucun effet. Et sept jours plus tard, il rendait son âme à Dieu après avoir reçu les secours de la religion.

Le défunt demeurait à l'Isle de Chênes depuis 39 ans; il fut l'un des premiers fermiers de cet endroit. Il laisse, outre son épouse âgée de 76 ans, quatre fils: Robert, de l'Isle de Chênes; Pierre, de Saint-Boniface; Joseph et Jean, qui demeuraient avec lui; deux filles, Mmes D. Guichon et Albert Carrière; un frère, André, de Grande Pointe, et une soeur, Mme veuve A. Dufault, de Norwood.

Le service eut lieu le 15. L'église avait revêtu ses plus beaux ornements de deuil afin de mieux inspirer la piété à tous les paroissiens accourus pour rendre un dernier hommage au doyen de la paroisse.

Les porteurs, outre M. Alexandre Riel, de Saint-Vital, étaient tous des anciens de la paroisse: MM. Arthur Trudeau, Daniel Carrière, Magloire Lacroix, Noé Dumaine et Octave Lamoureux.

• • •

Le lendemain eut lieu un autre service funèbre, celui d'Ignace Dufault, de Saint-Boniface, enfant de cette paroisse. Le défunt n'était âgé que de 35 ans. Il laisse pour le pleurer, son épouse, trois jeunes enfants, sa mère, Mme veuve G. Dufault, de cette paroisse, sept frères et trois soeurs. Nos meilleures sympathies à la famille si douloureusement éprouvée.

• • •

M. et Mme Ulysse Pednault ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fillette, survenue le mercredi des Cendres. Parrain et marraine: M. et Mme Guillaume Carrière, oncle et tante de l'enfant. Nos félicitations.

• • •

Mme Georges Trudeau et Mlle Rose-Anna Dufault sont en ce moment à l'hôpital de Saint-Boniface. Espérons qu'elles reviendront bientôt, en parfaite guérison.

AUBIGNY

Mlle E. Phaneuf, de Winnipeg, visitera Aubigny les 14 et 15 mars et sera chez M. Théodule Marcoux. Elle y exposera un joli choix de chapeaux de printemps.

SAINT-JOSEPH

Mort de M. Tom Bérard

Après une longue maladie qu'il a soufferte avec beaucoup de résignation, M. Tom Bérard est décédé le 5 février dernier dans la demeure de son gendre, M. Hector Damault, de Saint-Joseph. M. Bérard était âgé de 66 ans. Il laisse pour pleurer sa perte son fils Jean, de Shaunavon, Sask., et dix filles, dont cinq demeurent en Saskatchewan et cinq au Manitoba.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères sympathies.

FANNYSTELLE

Parties de cartes

A la partie de cartes du 21 février, Mme Vve Guilbault a gagné le prix des dames, et M. Garpard Piché, celui des hommes.

Après la collation, il y a eu du chant plus que jamais; toutes des chansons à répondre. Si ceux de la province de Québec qui croient que nous avons perdu notre langue venaient une fois à nos parties de cartes, ils constateraient que nous chantons encore nos vieilles chansons canadiennes en français! Après que M. le curé eut ouvert la marche, MM. Ernest Comeau, Arthur Lapointe, et Mlle Angèle Piché sont venus tour à tour nous chanter de très intéressantes chansons. Cette dernière a d'abord

Décédé



M. TOM BERARD,
décédé le 5 février à St-Joseph, Man.

eu des scrupules, mais, sur les conseils de M. le curé, elle les a vite chassés et nous a chanté une belle chanson d'amour! Pourquoi pas? M. L. Pelletier nous a déclamé un joli morceau. La veillée s'est terminée par le chant "O Canada" par l'assistance.

• • •

Nos jeunes gens sont fatigués de se faire faire la barbe par les Fauvettes. Ils ont donc organisé une partie de cartes qui a eu lieu le 3 mars. Ca été un succès sur toute la ligne. Les prix qu'ils ont donnés tant aux perdants qu'aux gagnants étaient des prix de valeur. Mme Arthur Régis a gagné celui des dames et Roger Piché celui des hommes. Antoinette Piché et Maurice Morrissette étaient contents d'avoir perdu. On dit que Maurice, avec son rasoir, va se tailler la moustache selon la dernière mode!

Nos jeunes gens avaient invité leurs cadets qui nous ont joué plusieurs morceaux de fanfare.

Après la partie de cartes, M. Levasseur, en visite à Fannystelle, nous a chanté plusieurs chansons, et M. Louis Pelletier nous a donné une déclamation.

Les fruits de cette veillée seront employés à acheter des jeux.

Baptême

Baptisé le 21 février, Joseph-Achille-Gabriel, fils de Oscar Cyrenne et Gertrude Piché. Parrain et marraine: Achille Mollot et Floride Cyrenne.

Sépultures

Le 17 février avaient lieu les funérailles de Rita, jeune enfant d'Oscar Coulombe et de Gertrude Hamel; et le 3 mars, celles de Suzanne-Marguerite-Marie, petite fille de Adolphe Piché et de Sara Balez. Nos sympathies aux deux familles éprouvées.

Heureuse initiative

Nous avons éprouvé une agréable surprise en lisant du français sur nos avis d'évaluation. Nous en remercions notre patriote évaluateur, M. G.-J. Trémorin, de Saint-Claude.

Boutique de forge

La boutique de notre forgeron n'est pas encore vendue. Il est inutile d'essayer à la louer. M. Black voulant se livrer à la culture, a besoin d'un peu d'argent. Il lui faudrait $1,500 au comptant. Il sera facile pour la balance.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Mlle E. Phaneuf, de Winnipeg, viendra s'installer chez M. Eugène Carbonneau, les 10 et 11 mars, avec un assortiment de chapeaux des plus nouveaux.

SAINT-CLAUDE

Partie de cartes

Moins de monde cette fois-ci mais on s'amuse malgré tout pendant une couple d'heures. Le prix des hommes est gagné par M. Edwin Parker et le prix de consolation par M. Louis Héget. Mlle Palmyre Robart emporte le prix des dames.

Décès

Samedi le 27 au matin, le glas funèbre nous annonçait la mort de Lucien Bodin. Après quelque temps de maladie, il s'est éteint doucement, résigné. Son service eut lieu le lundi suivant à Saint-Claude et l'enterrement se fit à Notre-Dame de Lourdes.

A la famille si douloureusement éprouvée par ce second deuil pendant un an, nous offrons nos plus sincères condoléances.

LETELLIER

Résultats du concours pour le mois de février à l'école du village:

Grade I — Edward Loiselle: Instruction religieuse, 90; français, 89; anglais, 84; arithmétique, 91.

Grade II — Armand Dionne: Instruction religieuse, 80; français, 82; anglais, 84; arithmétique, 79.

Grade III — Napoléon Comeault: Instruction religieuse, 95; français, 88; anglais, 85; arithmétique, 89.

Grade IV — Albertine Dupuis: Instruction religieuse, 95; français, 99; anglais, 94; arithmétique, 90.

Grade V — Imelda Saurette: Instruction religieuse, 93; français, 85; anglais, 79; arithmétique, 97.

Grade VI — Florence Fraser: Instruction religieuse, 81; français, 70; anglais, 84; arithmétique, 73.

Grade VIII — Antoinette Jubinville: Instruction religieuse, 70; français, 88; anglais, 60; arithmétique, 73.

Grade IX — Louise Pélissier: Instruction religieuse, 94; grammaire française, 56; "L'Oublié", 80; modèles français, 90; Verest, 97; arithmétique, 100; science I, 93; science II, 100; épellation, 100; dessin, 38; grammaire anglaise, 82.

Grade X — Germaine Saurette: Instruction religieuse, 99; Verest, 75; grammaire française, 70; modèles français, 90; apologies, 91; algèbre, 100; arithmétique, 75; science, 85; musique, 100; grammaire anglaise, 76; épellation, 93.

THIBAULTVILLE

Soirée

Sous les auspices et par les soins des Dames de Sainte-Anne de la paroisse de l'Enfant-Jésus de Thibaultville, une soirée au profit de l'église sera donnée le 14 mars dans notre salle paroissiale. Un programme musical et dramatique accompagnera et suivra la série des parties de cartes du concours pour les prix, programme qui assurera, nous promet-on, durant toute la soirée une atmosphère de bonne et franche gaieté.

Il y a tout lieu de s'attendre à une nombreuse assistance, car des paroisses voisines nombre d'amis nous ont assuré qu'ils seraient des nôtres le soir du 14 mars pour nous encourager et nous aider en nous divertissant. Ils seront les bienvenus!

SAINTE-GENEVIEVE

La partie de cartes donnée par M. Olivier Gauthier aîné eut lieu le 28 février. Encore une belle soirée à enregistrer, car elle ne le céda en rien aux précédentes.

Le premier prix des dames a été gagné par Mme François Duhamel, tandis que Mme Armand Gauthier gagna celui de consolation.

Du côté des hommes, M. Oscar Ross remporta le premier et laissa celui de consolation à M. Antonin Duhamel.

Mme Saint-Amant, institutrice à l'école Gauthier, a prouvé que non seulement elle pouvait amuser les enfants, mais encore qu'elle savait trouver les moyens de faire de l'argent lorsqu'il s'agit d'oeuvres paroissiales. Aux uns et aux autres nous disons merci.

La presque totalité des voisins s'étaient rendus à cette soirée, et nous remarquions même nos paroissiens du nord que l'on voit trop rarement.

• • •

Lorsque cette chronique paraîtra M. Arthur Parent aura donné sa partie de cartes; c'est pourquoi j'annonce celle du 14 mars chez M. Jean Belisle.

SAINT-PIERRE

M. et Mme Edouard Robidoux sont revenus d'un voyage de plus de deux mois dans la province de Québec. Ils ont visité Montréal, Trois-Rivières, Yamaska, Saint-Aimé, Windsor Mills, Sainte-Anne de Beaupré, etc.

SAINT-EUSTACHE

Faute de correspondant, Saint-Eustache demeure ignoré et perd ainsi une partie de votre sympathie. Me voici donc. Je ne vous dirai pas tout. Mais je vous en dirai assez long pour vous convaincre que notre paroisse demeure ce qu'elle a toujours été: active et bien organisée.

• • •

On ne parle partout que de parties de cartes. Nous avons aussi les nôtres. Un concours de popularité organisé par les dames et les jeunes filles de la paroisse a fait surgir trois candidatures: une parmi les dames et deux parmi les jeunes filles. Et voilà que Mme Armand Laurin et Mlles Virginie Allard et Eva Potvin se font déjà une lutte amicale, mais très suivie. Trois parties de cartes ont déjà eu lieu sous le patronage de chacune d'elles, et toutes trois ont été de véritables succès. De plus Mme Laurin a eu une brillante soirée chez elle, et cette soirée fut aussi agréable que bien réussie.

• • •

Un appel de M. le curé lui a valu trente belles charges de gravier pour la construction d'un trottoir. Il n'en avait demandé que 25, et il en a eu 30, sans compter celles qu'il recevra encore d'ici quelque temps. Il n'en semble pas surpris, mais il est très satisfait comme toujours.

• • •

M. le curé a annoncé que le dernier recensement montrait une augmentation de population dans la paroisse. De 142 familles que nous avions l'an dernier nous sommes passés à 155. La population catholique est maintenant de 905, tandis qu'elle n'était que de 840 l'an dernier. Le nombre des naissances, des mariages et des sépultures a aussi augmenté. On compte 42 baptêmes enregistrés ici et sept à huit autres enregistrés aux hôpitaux de Saint-Boniface et de Winnipeg. Il y a eu 6 mariages et 13 sépultures, contre 3 mariages et 9 sépultures en 1923. La population de langue française est de 854 contre 185 en 1923, et la population de langue anglaise est de 47 contre 55 l'an dernier.

Ce rapport est vraiment rassurant, surtout lorsque nous savons que presque chaque mariage ajoute une bonne famille canadienne, presque toujours foncièrement religieuse et patriote. Les colonies huttérites et mennonites sont toujours un danger croissant; mais si nous le voulons bien, nous saurons vaincre ce danger. "A vaincre sans péril on triomphe sans gloire." Soyez unis en face du danger, d'où qu'il vienne, et l'avenir de notre paroisse et de celles d'Elie et de Saint-François-Xavier est non seulement assuré, mais paraît devoir être brillant.

Nous avons les plus belles terres du monde. Ce serait une bien mauvaise marque pour nous si nous nous les laissions enlever, même au prix de l'or, par des étrangers à notre race, à notre langue, à nos moeurs et à notre religion. Toujours les yeux fixés sur notre beau clocher, soyons fidèles à notre Dieu, soyons fidèles à notre belle langue, travaillons avec ardeur et économisons au moins un peu et l'avenir est à nous.

LETELLIER

Mlle E. Phaneuf, de Winnipeg, sera chez M. Euclide Desautels, de Letellier, les 12 et 13 mars, avec un superbe assortiment de chapeaux.

SAINTE-AMELIE

Sépulture

Mme Léonie Bail, épouse de Joseph Groenenschild, est décédée le 22 février à la suite d'une apoplexie foudroyante; elle n'est pas revenue à la connaissance. Il a fallu lui administrer le sacrement d'Extrême Onction et celui de la pénitence sous condition.

Mme Groenenschild était une brave chrétienne; elle était une de nos bonnes paroissiennes et n'était âgée que de 55 ans, 1 mois et 20 jours. Elle laisse dans le deuil son époux et quatre soeurs en Belgique, et une fille et un garçon ici. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 24 février en la présence d'un grand concours de peuple. Les porteurs furent: Arthur Veraighe, Hector Delanoy, Germain Moriaux, Julien Cuttyn, Richard Van Kerckhove, Remi Petillon. Jules Callewaert conduisait le deuil.

Nous offrons aux parents nos sincères sympathies.

Partie de cartes

La soirée du 28 février a été encore une de nos belles veillées récréatives. Malgré le gros vent froid du nord qui menaçait notre rendez-vous d'un fiasco, à peu près toute la jeunesse et autres amateurs de cartes étaient présents, pleins de joie et d'entrain.

Les gagnants aux cartes furent: Pour les hommes: 1er prix, Napoléon Hamelin; 2me prix, Adrien Hamelin; consolation, Honoré Lahaie.

Pour dames: 1er prix, Jeanne Pirrée; 2me prix, Germanie Ramsay; prix de consolation, Antoinette Lahaie.

Le gâteau de décoration pour futurs fiancés a été gagné par Irène Ramsay.

Le résultat pécuniaire a été $40.30 net.

Terrains à vendre ou à louer

Ceux qui désirent faire la culture mixte sont invités à venir dans le Nord voir quelques-unes des terres dans le district de Sainte-Amélie. Les terres qui sont à vendre ou à louer (pour plusieurs) sont de bonne qualité et peuvent s'obtenir à bas prix et à bonnes conditions. Ces terres se vendront plus tard à de bien plus hauts prix qu'elles se vendent aujourd'hui et ce sera probablement trop fort alors pour vos moyens. Ce district-ci est destiné à la prospérité.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SAINT-BONIFACE

Pour nos bienheureux martyrs

Dans la chapelle du Collège de Saint-Boniface, les 16, 17 et 18 de ce mois, auront lieu les exercices d'un Triduum solennel en l'honneur des Bienheureux Martyrs de la Compagnie de Jésus au Canada. A cette occasion, de l'agrément des autorités ecclésiastiques, la chapelle du Collège sera ouverte au public.

Tous les prêtres qui désireraient y célébrer la messe de nos Martyrs seront les bienvenus. Il y aura quatre autels à leur disposition.

Les messes se diront dans la chapelle, pendant ces trois jours, de 5 h. 30 à 8 h. 30. Les hommes seuls sont admis aux premières messes, mais tous les fidèles pourront assister aux messes basses de 7 h. 45 et à la grand'messe solennelle de 8 h. 30. De même à la cérémonie de 4 h. 30 du soir, où se donnera le panégyrique des Martyrs suivi de la Bénédiction du Très Saint Sacrement.

Jeudi soir, à 8 h. 15, dans la salle du Collège, séance littéraire et musicale. On y représentera des tableaux historiques racontant la vie, les travaux apostoliques et le martyre des nouveaux Bienheureux. Après chaque tableau, la Chorale du Collège exécutera un choeur dont les paroles redisent les principaux sentiments qui y sont exprimés.

Voici les programmes des deux fêtes, religieuse et profane.

Mardi 16 mars

A 8 h. 30: Grand'messe pontificale célébrée par Mgr A.-A. Cherrier, P.A., V.G., LL.D., curé de l'Immaculée Conception, Winnipeg. Le chant sera exécuté par les RR. SS. Grises et les orphelines de l'Hospice Taché.

A 4 h. 30: Panégyrique: Les Religieux, par le R. P. Louis Péalapra, O.M.I. Bénédiction du Très Saint-Sacrement présidée par le R. P. Jean-Baptiste Beys, O.M.I., provincial. Le chant sera exécuté par les élèves de l'Académie Saint-Joseph.

Mercredi 17 mars

A 8 h. 30: Grand'messe pontificale célébrée par Mgr Gabriel Cloutier, P.A., V.G., administrateur du diocèse. Le chant sera exécuté par les RR. SS. Oblates du S.-C. et de M.-I.

A 4 h. 30: Panégyrique: Les missionnaires, par le R. P. Alphonse Roberge, C.SS.R. Bénédiction du Très Saint-Sacrement, présidée par le T. R. P. Dominique, O.C., Prieur. Le chant sera exécuté par les enfants de la Maison Chapelle.

Jeudi 18 mars

A 8 h. 30: Grand'messe pontificale célébrée par S. G. Mgr Joseph-Henri Prud'homme, D.D., évêque de Prince-Albert et de Saskatoon.

A 4 h. 30: Les Martyrs, par M. l'abbé J.-M. Sabourin, D.D., chancelier. Bénédiction du Très Saint-Sacrement présidée par Mgr Wilfrid Jubinville, P.D., curé de la cathédrale. Le chant sera exécuté aux deux cérémonies par la Chorale du Collège.

Programme de la séance, jeudi 18 mars

Ouverture—"Marche des prêtres", Mendelssohn: M. Bruno Brisebois.

Prologue: "La Terre des Martyrs".

Choeur: "Dieu le veut!" (quatre voix mixtes), Gounod: la Chorale.

Premier tableau: L'Appel des Martyrs.

Choeur: "Dieu de miséricorde" (quatre voix mixtes), Gounod: la Chorale.

"L'Oeuf", saynète en vers par le R. P. Gustave Dameryal, S.J. P. Ragueneau, Armand Laflèche; P. Chastelain, Honoré Laflèche.

Chansonnette à Monseigneur: Edouard Paquin.

Deuxième tableau: La Réponse de nos Martyrs.

Choeur: "L'Holocauste" (quatre voix mixtes), Gounod: la Chorale.

Choeur: "L'Hymne aux Martyrs" (4 voix mixtes), Edouard Lessard, S.J.: la Chorale.

Allocution de Monseigneur.

Choeur: "O Canada". (4 voix mixtes), Lavallée: la Chorale.

Accompagnateur de la Chorale: M. Bruno Brisebois, professeur de piano au Collège.

Les conférences de l'Union Canadienne

M. Marius Benoist a donné dimanche soir une magnifique conférence sous les auspices de l'Union Canadienne. Un auditoire nombreux était venu applaudir notre ami. Nous croyons remarquer que ce sont à peu près toujours les mêmes qui viennent à ces conférences, et non les moindres parmi les nôtres. Cela prouve que le bon goût n'est pas mort chez nous.

M. Benoist a été présenté par M. l'abbé Deschambault en termes très choisis. M. le chapelain de l'Union a insisté sur le perfectionnement personnel et a donné M. Benoist comme exemple de culture personnelle, disant que c'était une belle manière de servir sa race.

M. Benoist a parlé de l'art en général, puis des adaptations de l'art aux localités diverses. Enfin le conférencier a appliqué ces données à la musique. Il montre d'abord les évolutions de la musique et des trois grandes écoles, puis passe à la musique nationale, faisant d'abord l'historique de l'école russe moderne.

Mlle Emma Bouchard joue, pour illustrer la conférence de M. Benoist, un morceau de Moussorgski, "Gopak". Mlle Bouchard exécute avec précision et clarté et met beaucoup d'âme dans son jeu. Mlle Benoist vient ensuite chanter avec peu moins de technique deux chansons du folklore russe. Elle est accompagnée de M. Benoist lui-même.

Comme intermède, l'on procède alors au tirage des billets de la loterie organisée en faveur du Comité Historique Métis. MM. Noël Bernier, Thériault et L.-P. Gagnon, de notre ville, sont des gagnants, tandis que M. Vaudry de Delisle, Sask., est également favorisé du sort.

La conférence reprend et M. Benoist traite maintenant des écoles espagnole et anglaise, prouvant l'état de perfectionnement qu'a atteint la première et les belles espérances que suscite la seconde. Pour illustrer cette partie de la conférence, Mlle Bouchard joue la "Sigidille" d'Albenis et Mlle Graham, accompagnée par Mme Waterhouse, exécute trois morceaux de violon de maîtres anglais modernes, Cyril Scott et McEwan. Mlle Graham est médaillée et doit aller parfaire ses études en Angleterre.

M. Benoist nous a donné un travail fouillé et érudit. Il montre une grande sagacité d'esprit et a des aperçus originaux. M. L.-P. Gagnon, vieil ami du conférencier, se lève pour le remercier. Il le fait comme on le ferait à une réception de l'Académie française. Il commence par décrire son homme, qu'il connaît évidemment très bien, parlant de son caractère et des qualités maîtresses de sa puissante originalité. Le tableau est bien brossé. Il félicite M. Benoist et lui dit toute la joie qu'il a éprouvée à entendre cette peu banale causerie et espère — et nous aussi — que M. Benoist nous reviendra encore souvent avec de pareils régals.

Le chapelain de l'Union Canadienne a annoncé, à la fin de la conférence, le sujet de la prochaine causerie qui aura lieu le dimanche 11 avril. Le R. P. Champagne parlera des Catacombes. Le chapelain dit que les organisateurs n'ont pas peur de convier les amis habituels des conférences de l'Union Canadienne à cette soirée du 11 avril.

L'Association d'Education félicite l'hon. Joseph Bernier

Extrait du procès-verbal de la réunion du 25 février:

Il est proposé et secondé qu'un vote de félicitations soit passé à l'adresse de l'hon. Joseph Bernier, député de Saint-Boniface, pour "avoir exposé avec tant de courage et de lucidité quelques-uns des principes catholiques au sujet de l'éducation, à la Chambre de la Législature, le 11 février dernier." Adopté à l'unanimité.

LE SECRETAIRE.

Imprimerie de la "Liberté" à Saint-Boniface

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que pour répondre au désir de la clientèle française de Saint-Boniface et des environs, nous venons de rouvrir l'ancienne imprimerie du "Manitoba" sous le nom d'"Imprimerie de la Liberté". La direction en est confiée à M. Arthur Boutal, un expert bien connu dans les travaux d'imprimerie. M. W. Raymond en sera le représentant.

A cette succursale de Saint-Boniface on pourra payer les abonnements à la Liberté, remettre des annonces, obtenir des informations, etc.

Une belle séance

Une belle séance a été donnée par les élèves, anciens et actuels, de l'école Provencher, dans la salle du Collège. Nous en donnons le programme:

Ouverture, "Little Caporal", L.-P. Laurendeau: Orchestre de l'Ecole Provencher.

Adresse à Mgr W. Jubinville, P.D.: Joseph Carroll.

"Messire Cendrillonnet", comédie en trois actes, de Charles Le Roy-Villars. Acte premier: "Le Senor CaChacho."

"Military March", John Klohr: Orchestre de l'Ecole Provencher.

"Messire Cendrillonnet". Acte deuxième: "Pepito".

"Beautiful Ohio", Mary Earl: Orchestre de l'Ecole Provencher.

"Messire Cendrillonnet". Acte troisième: "Le cousin Indigo".

"Rambling Ebenezer", C.-H. Collins: Orchestre de l'Ecole Provencher.

Allocution de Mgr W. Jubinville.

"O Canada".

"Jolly Soldier Boy", Edward Bayer: Orchestre de l'Ecole Provencher.

En dehors du programme, M. Geo. Marchand, jeune violoniste de talent, joua l'interlude de "Cavalleria Rusticana", par Mascagni, accompagné sur l'accordéon par M. Ritagliati. Dans un autre entr'acte, M. Ritagliati joua avec son jeune fils de six ans le "Miserere" de "Il Trovatore". Tous ont admiré le jeune enfant au talent musical précoce si caractéristique des fils de l'Italie.

M. J. Bouchard chanta avec beaucoup d'âme la "Berceuse de Jocelyn", accompagné du violon et de l'accordéon.

Dans la pièce, MM. Armand Couture et Herménégilde Dubé remplirent leurs rôles avec beaucoup de naturel.

Le jeune J. Carroll présenta une belle adresse à Mgr Jubinville. Nous en donnons un bref résumé. C'est avec grand plaisir que les élèves de l'école Provencher offrent cette séance à Mgr le curé. Ils le remercient de l'honneur qu'il leur fait en en acceptant la présidence. Elle leur offre l'occasion de lui exprimer leurs sentiments de vénération et de gratitude pour la sollicitude paternelle qu'il leur témoigne. Les maîtres de l'école Provencher s'efforcent de seconder l'action du curé en travaillant à former une jeunesse distinguée et pieuse.

Mgr Jubinville remercia aimablement ses jeunes paroissiens. Il les trouve prodigues de compliments. Il accepte ces compliments parce qu'il sait bien qu'ils partent de coeurs bien nés et reconnaissants. Ces sentiments sont d'ailleurs cultivés par les bons maîtres de l'école Provencher dont le dévouement et l'esprit religieux s'exercent depuis longtemps auprès de notre jeunesse. Monseigneur remercia les acteurs et tout l'auditoire.

Un fait assez inusité à Saint-Boniface et pour cela digne d'être mentionné, c'est que la séance a commencé à l'heure précise indiquée sur le programme et que les entr'actes ont été brefs. La séance a marché rondement.

Concert sacré de la Chorale de Saint-Boniface

Dimanche soir, à 8 h. 15, au Collège de Saint-Boniface, la Chorale de la cathédrale donnera un grand concert sacré sous la direction de M. Salomon Hélie. Elle exécutera les "Sept Paroles du Christ", de Dubois, "Gallia" et "Près du fleuve étranger", de Gounod.

Les solistes seront MM. S. Hélie, L. Trudeau, H. Allard, O. Paul, Mme Bélair, Milles Yvonne Thibault et Marie Benoist. Les accompagnateurs seront Mlle Alberta Bernier et M. Marius Benoist.

Chambre de Commerce

M. Frank Dowes, président de la Chambre de Commerce de Saint-Boniface, a été réélu par acclamation pour un second terme, à une réunion tenue à l'hôtel de ville, jeudi soir. M. J.-A. Marion a été élu vice-président par acclamation, M. C. Buffet a été réélu secrétaire pour la huitième fois, et M. D. Morley pour un quatrième terme comme trésorier.

Le comité exécutif pour la présente année se compose comme suit: MM. H. Deschambault, H.-S. Peterson, J.-D. Lindsay, A.-A. Préfontaine, H. Winder, W.-J. Osborne, T.-H. Atken, Fred Contant et J. Thibault. M. H. Deschambault a été nommé président du comité de recrutement avec pouvoir de se choisir ses collègues.

Pendant la réunion on a passé une résolution de remerciements à l'adresse du conseil de ville pour le féliciter de ses efforts à l'effet de réduire les taxes.

Le rapport du secrétaire pour l'année passée fut accepté avec enthousiasme. Le banquet annuel aura lieu à l'hôtel Tourist au commencement d'avril et un comité de sept membres a été nommé pour s'en occuper.

Collège de Saint-Boniface

Tableau d'honneur

Philosophie II — Excellence: Keough Patenode, Emile McDougall. Diligence: Keough Patenode, Harold Roy.

Philosophie I — Excellence: Marius Bonin, Brunelle Léveillé. Diligence: Marius Bonin, Jules Lambert.

Rhétorique — Excellence: Victor Bonin, Marcel Dugal. Diligence: Roméo Gareau, Marcel Dugal.

Rhetoric — Excellence: Josef Switalo, Henri Desrochers. Diligence: Josef Switallo, Michael Salomon.

Belles-Lettres — Excellence: Herménégilde Poirier; Louis-Philippe Brunet et Arthur Beaubien. Diligence: Arthur Beaubien, Arsène Laliberté.

Humanities — Excellence: Fred Gilbert, Elmer Saint-Yves. Diligence: William Fahey, Felix Kwiatkoski.

Versification — Excellence: Joseph Gousseau, Roméo Guilbert. Diligence: Robert Bernier, Henri Van Elslander.

III Grammar — Excellence: Karl Mc Namara, Thomas Novak. Diligence: Thomas Novak, Donald Costello.

Méthode — Excellence: Gérard Léveillé, Oscar Boily. Diligence: Alfred Paradis, Gérard Léveillé.

II Grammar — Excellence: Peter Komusiewich, Stanley Sergot. Diligence: Peter Komusiewich, Léonard Robitaille.

Eléments latins A — Excellence: Léo Lafrenière, Louis Sala. Diligence, Ernest George, Louis Sala.

Eléments latins B — Excellence: Aimé Wilvers, Harold Frye. Diligence: Albert Sylvestre, Gilbert Rhéaume.

Senior Commercial — Excellence: Alphonse Wimmer, Louis Boisvert. Diligence: Alphonse Wimmer, Louis Boisvert.

Junior Commercial — Excellence: Henri Hamel, Jean Lafrance. Diligence: Omer Dease, Jean Lafrance.

Eléments français — Excellence: Henri Gâtin, Eugène Larivière. Diligence: Eugène Larivière, Henri Gâtin.

English Preparatory — Excellence: Fred Dubois, Alex. Crawford. Diligence: Georges Guilbert, Jean Montagnon.

Ont mérité les honneurs de la classe:

Philosophie II: Charland Prud'homme.

Philosophie I: Jules Lambert.

Rhétorique: Joseph Sabourin.

Rhetoric et Humanities: Elmer St-Yves.

Belles-Lettres: Louis-Ph. Brunet.

Versification: Roméo Guilbert, Denys Audette.

III Grammar: John Rydlewski.

Méthode: Alfred Paradis, Edouard Frye.

II Grammar: Stanislas Dunier.

Eléments latins A: Léo Lafrenière, Ernest George.

Eléments latins B: Aimé Wilvers, Gilbert Rhéaume.

Senior Commercial: Alphonse Wimmer.

Junior Commercial: Omer Dease.

Eléments latins: Léo Laroche, Félix Blais.

English Preparatory: Fred Dubois.

Retraite fermée

La prochaine retraite fermée générale pour les hommes aura lieu à Saint-Norbert comme les précédentes. Elle commencera vendredi soir le 19 mars et se terminera mardi matin le 23.

Fanfare La Vérendrye

Notre partie de cartes de dimanche passé était la dernière de la série. Nous aurions aimé à prolonger cette série, mais il y a grand concert au Collège dimanche prochain auquel tous nos membres veulent assister, ensuite deux semaines de retraite.

La fanfare tient à remercier tous ceux qui, durant cette saison, ont bien voulu nous encourager par leur présence à nos soirées. Merci aussi aux généreux donateurs qui nous ont offert de magnifiques prix.

Nous aimons à croire que le public continuera à se montrer sympathique à l'oeuvre que la fanfare s'efforce de maintenir dans Saint-Boniface.

Les gagnants de la soirée furent:

Dames: 1er prix, Mme F. Mondor; 2me prix, Mme G. Mondor; consolation, Mme A. Lanthier.

Messieurs: 1er prix, M. Emile Bernier; 2me prix, M. E. Fortin; consolation, M. O. Rheault.

Prix de rafle: Mlle Z. Maloin.

Tirage de la loterie du Comité Historique Métis

Le tirage des billets de cette loterie a eu lieu dimanche à l'Académie Saint Joseph, à Saint-Boniface, à l'issue de la conférence de M. Marius Benoist. Les résultats sont comme suit:

Le premier prix, une étole en castor pour dames, fut gagné par M. Noël Bernier, de Saint-Boniface.

Le deuxième prix, une lampe électrique pour salon, fut gagné par M. Alfred Vaudry, de Delisle, Sask.

Le troisième prix, 1,000 livres de farine, fut gagné par Mlle Jean Thériault, de Saint-Boniface.

Le quatrième prix, $10 en or, fut gagné par M. L.-P. Gagnon, de Saint-Boniface.

GRAND CONCERT SYMPHONIQUE AU S.-COEUR



M. RENE WEGBECHER, ancien élève de la "Scola Cantorum" de Paris



Mme L. GHEZZI, ex-soprano dramatique de l'Opéra de Milan

Grand concert d'orchestre au Sacré-Coeur

Nous avons le plaisir d'annoncer qu'il sera donné un grand concert le 21 mars, dans la salle du Sacré-Coeur. Ce concert est organisé au profit de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises.

Plusieurs oeuvres importantes seront exécutées, sous la direction de M. R. Wegbecher, par un orchestre de vingt musiciens, formé exclusivement des meilleurs professionnels de Winnipeg.

M. Wegbecher s'est également assuré le concours de Mme Ghezzi, ex-soprano dramatique de l'opéra de Milan, qui se fera entendre ici pour la première fois. Mme Ghezzi possède, autant comme étendue que comme richesse de timbre, une des plus jolies voix qu'il soit possible d'entendre.

Nous remarquons aussi au programme une des récentes compositions de M. Wegbecher.

Ce concert promet d'être du plus grand intérêt pour tous ceux qui aiment réellement la musique.

Des programmes d'admission pourront être obtenus chez M. M.-E. Sabourin, 204, ave. Provencher, Saint Boniface.

PETITES NOTES

Nos félicitations à M. et Mme Dr Jean-J. Trudel pour la naissance d'un troisième fils, né à l'hôpital de Saint-Boniface le 2 mars et baptisé dimanche dernier sous les noms de Joseph-Louis-Hubert. Parrain et marraine: M. Louis Chevrier et Mlle Anne-Marie Trudel, oncle et tante de l'enfant.

TRIBUNE LIBRE

Une protestation

Saint-Boniface, 8 mars 1925.

A Son Honneur le Maire de la Ville de Saint-Boniface, Man.

Monsieur le Maire,

A la séance du Comité général du 8 février dernier, je me trouvais présent à la discussion des honorables membres de votre Conseil au sujet d'une réclamation que j'avais présentée par lettre à ce même Conseil. Il est vrai que je n'avais pas droit d'intervenir dans le débat qui eut lieu alors à ce sujet, mais je pouvais y assister et j'avais droit au respect que tout échevin de notre ville doit à tous les citoyens qu'il représente au Conseil.

J'ai attendu que toute ma transaction avec la ville de Saint-Boniface soit achevée pour protester publiquement, M. le Maire, contre l'attitude et les paroles insultantes de M. l'échevin G. McLean à mon adresse. Citoyen de Saint-Boniface depuis 51 ans déjà, je me suis senti indigné profondément, en me voyant traité, pour la première fois, avec si peu de respect et de façon si hautaine. On aurait dit que je ne pouvais nullement parvenir à m'entendre avec vos honorables collègues, et je proteste surtout parce que l'on a profité de mon peu de connaissance de l'anglais pour m'insulter en cette langue.

J'ai l'honneur de me souscrire, M. le Maire,

Votre tout dévoué,

Alphonse LEMAY.

UNION CANADIENNE

Nos conférences

La conférence de M. Marius Benoist a été suivie par un bel auditoire et cela en valait la peine. Nous tenons à remercier M. Benoist et les artistes qui se sont faits entendre à cette soirée: Mlle Bouchard, Mlle Marie Benoist, Mme Watrhouse et Mlle Graham.

Notre prochaine conférence sera donnée par le R. P. Champagne, C.R.I.C., de Notre-Dame de Lourdes. Le P. Champagne, originaire du Manitoba, est allé faire ses études en France et à Rome. Le Rév. Père parlera des Catacombes et montrera, nous dit-on, leur valeur apologétique. Encore une conférence qui promet d'être intéressante. Cette causerie sera donnée, selon toute probabilité, le 11 avril.

Bonne nouvelle

Les directeurs de l'Union ont décrété la création d'une bibliothèque. Nous avons déjà quelques livres et ils ont l'intention de s'en procurer de nouveaux. Ils veulent établir cette bibliothèque dans le bureau de direction actuel et ils verront à ce que les réparations voulues soient faites. Souvent nos membres veulent lire dans les salles, mais il est difficile de le faire au milieu du brouhaha continuel; les directeurs ont résolu de leur trouver un local plus approprié. Bonne, excellente nouvelle qui intéressera tous les amis du livre.

Les perceptions

Notre percepteur, M. Edmond Lemay, est d'une activité édifiante. 116 membres à date! Nous n'en avons pas eu autant depuis je ne sais quand. Avec cela, plusieurs nouveaux membres et plusieurs anciens qui nous reviennent! Félicitations à notre percepteur.

Emoi inaccoutumé

Un monstre, un animal fabuleux et peut-être préhistorique, en tout cas aussi terrifiant que les Dinosaur ou les Mammoth de chez Eaton, est tout à coup entré dans nos salles ces jours derniers. L'on a fait cercle autour de ce quadrupède et quelques jeunes — la jeunesse a toutes les audaces — ont poussé l'imprudence jusqu'à vouloir taquiner la féroce bête. Comprenant mal leurs intentions pacifiques, l'animal s'est retourné contre eux et "Mousse" (c'était son nom) a mordu le nez d'un de nos meilleurs et plus sympathiques amis, et, ne trouvant pas son appétit vorace assouvi, a mordu le mollet d'un autre et peu de temps après le doigt d'un troisième. L'on a dû alors faire venir le propriétaire de cette bête immonde et avant qu'elle accomplit de nouveaux dégâts l'on a pu procéder prudemment à son exclusion. Tous sont restés frappés de ces événements terribles et frémissent encore à y penser. Morale: "Cet animal est fort méchant... quand on l'attaque, il se défend".

Loi des Sociétés et Compagnie de Crèmerie de Saint-Boniface

Nous soussignés, Dominique Verville et Charles-Edouard Gaudette, de la ville de Saint-Boniface, Manitoba, manufacturiers de beurre, faisant affaires comme associés sous le nom de "Compagnie de Crèmerie de Saint-Boniface", DECLARONS PAR LES PRESENTES que la société existant entre nous a été dissoute le 1er mars 1926.

Je soussigné, Charles-Edouard Gaudette, DECLARE EN OUTRE qu'à partir du 1er mars 1926, je poursuivrai l'entreprise de manufacture de beurre et de crèmerie en général sous le nom de "Compagnie de Crèmerie de Saint-Boniface" et qu'aucune autre personne n'est associée avec moi.

Daté ce 28 de février 1926.

D. VERVILLE,
C.-E. GAUDETTE.

J.-T. BEAUBIEN,
pour D. Verville.
A.-R. MACDONELL,
pour C.-E. Gaudette.

CITE DE SAINT-BONIFACE

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné qu'à partir du 15 mars courant, les règlements de la Ville concernant les chiens et particulièrement ceux qui seront trouvés libres, sans être sous le contrôle immédiat d'une personne compétente, seront strictement mis en force.

Par ordre,

ERNEST GAGNON,
Greffier.

Le 3 mars 1926.

FEUILLETON DE LA LIBERTE No. 7

La Guerre des Femmes

Antoine Redier

Histoire de Louise de Bettignies et de ses compagnes.

(Suite)

— Alexandre est prêt, lui dit l'homme, qui avait pris un parfait accent belge. Je travaille avec lui. Avez-vous une mission tout de suite?

Elle répondit qu'en effet elle voulait passer en Hollande.

— Si c'est pour transporter un courrier, nous pouvons nous en charger.

— Quel courrier? Je veux passer, moi, voilà tout.

— Et Alice?

— C'est une amie. Il n'est pas question d'elle. Il s'agit que je passe...

— Pour quoi faire?

— Pour m'en aller. J'ai mon fiancé de l'autre côté. Combien prenez-vous pour un passage?

Elle plaça la conversation sur ce terrain et s'y tint si bien que son interlocuteur l'y suivit d'assez bonne grâce. A la fin, celui-ci paraissait croire qu'en effet sa prise n'était pas si fameuse. Elle avait, au cours de l'après-midi prévu bien des choses. Elle put lui montrer la photographie du fiancé et lui confier, pour la faire passer moyennant trois francs, une lettre insignifiante. Elle-même, tant la conversation prenait un tour confiant et peu dangereux, jugea un moment ses craintes excessives. Peut-être cet homme était-il vraiment envoyé par Alexandre. Tout à coup, ses yeux rencontrèrent ceux de la patronne de l'établissement, assise à la caisse, sur son haut tabouret. Cette femme la regardait avec une expression de pitié qui la jeta dans l'épouvante.

La brebis était bien dans les griffes du loup: la compassion d'une inconnue lui en apportait l'atroce aveu. Alors elle continua son jeu, avouant, pour sauver tout le reste, qu'elle était une amoureuse avide de s'échapper vers le bonheur.

Il y avait un monde fou dans cette maison, qui empestait la bière et le tabac. Des civils et des soldats se bousculaient au comptoir, parlant haut, riant fort, ne se doutant guère qu'à cette petite table, contre la porte, un drame se jouaient entre une jeune femme et deux bandits.

Elle avait la tête cassée. La sentant à bout de forces, ils firent comme les chats qui ont pris une souris: ils ouvrirent les pattes. Elle crut qu'elle était libre.

— Demain matin, à onze heures, lui dirent-ils, venez chez Alexandre, rue des Tanneurs. Nous déciderons là si nous pouvons vous faire passer.

Sur la place, elle fit signe à Albert de ne pas l'aborder. Ils sautèrent, sans se parler, dans le même tramway. Un soldat monta à la marche et se tint, silencieux, auprès d'eux, qui se tournaient le dos. Le monument du Cinquantenaire est au milieu d'espaces immenses. Ayant erré là quelque temps l'un et l'autre, ils finirent par se rencontrer sur le même banc. La nuit était épaisse.

— Attention, on nous épie, dit Charlotte.

Il voulut la rassurer.

— Non, dit-elle, je suis prise. Je sens partout leurs regards. C'est affreux, cette impression que des yeux pèsent sur vous.

Comment, ainsi angoissée, prit-elle le parti de rentrer rue des Aduatiques? Elle assura qu'elle se croyait hors de danger jusqu'au rendez-vous du lendemain à onze heures. A celui-là, elle n'irait pas. Mais pour aviser dès le petit jour, il fallait reprendre des forces et d'abord faire une bonne nuit. Elle se sentait brisée. Elle congédia Albert. Les dames Pandelaers lui avaient remis une clef. Elle rentra sans bruit et se déshabilla. Après avoir placé dans un vide-poches le pli compromettant que lui avait remis Victor, elle prit le parti plus raisonnable de le fixer à un cordon blanc qu'elle noua autour de sa taille, sous sa chemise, puis elle se coucha et bientôt s'endormit.

A cinq heures, trois hommes, revolver au poing, faisaient irruption dans sa chambre. Comme ils l'éclaboussaient avec leurs lampes électriques braquées sur elle, elle fit un geste du bras sur les yeux.

— Pas un mouvement, ou je tire! lui cria un des individus.

Elle abaissa les bras et attendit.

— Autorité allemande, reprit le policier; on vous arrête.

C'était l'homme de la veille: elle reconnaissait sa voix. Il prit la peine, pour justifier son agression, de sortir sa médaille et de la faire briller sous le feu de sa lampe. Puis, tandis qu'il se chargeait de surveiller la prisonnière, il fit signe aux autres de commencer leur travail. Ils fouillèrent partout. Deux autres les rejoignirent. Ils étaient quatre, qui regardaient sous le lit, derrière les tableaux, dans les rideaux, ouvrant et secouant le parapluie. Ils prirent un à un tous les vêtements de la jeune fille, sa robe, son linge. Ils retournèrent ses bas; l'un d'eux y fourra sa lampe: ils n'étaient pas de soie ni transparents. Un gros bonhomme demeura longtemps aux prises avec le corset de la pauvrette, qui en rit encore. Dans sa valise, ils jetèrent pêle-mêle, au fur et à mesure qu'ils les avaient examinés et palpés, tous les objets lui appartenant, sa montre, sa chaînette, son tour de cou, ses objets de toilette, même ses épingles à cheveux, sans lesquelles elle eut un peu plus tard quelque mal à se coiffer.

Dans la maison, les pensionnaires dormaient, mais on devine l'émoi de l'hôtesse. Son premier soin avait été de porter dans la boîte à ordures, au fond de la cour, une lettre arrivée la veille au soir à l'adresse de Charlotte. Comme il pleuvait à seaux, la malheureuse femme rentra le dos trempé. Quand les policiers l'appelèrent pour avoir de la lumière, elle comprit son imprudence. Si, la voyant mouillée, ils l'avaient interrogée, elle était perdue, elle aussi. Elle demanda timidement, tout en allumant la lampe, si elle pouvait apporter une tasse de café à la prisonnière.

— Non, lui répondit-on brutalement. Allez-vous-en.

L'armoire était pleine d'objets appartenant à Louise de Bettignies. La pauvre Charlotte regardait cette armoire avec surprise. Ils parurent n'y rien trouver de suspect. C'étaient des vêtements de femme: ils ne s'enquirent pas de leur propriétaire. La jeune fille conclut qu'ils n'étaient point sur la piste d'une autre victime avec elle et ne se souciaient pas d'Alice. Tout de même, quand ils eurent fermé le meuble, elle respira. Ce qu'ils cherchaient tous les quatre, c'était ce petit morceau de papier du Japon qu'elle sentait à ce moment sur son corps et qu'elle avait failli, hier soir, laisser à leur vue. Avec ce bout de chiffon tout menu, on conduit une fraîche jeune fille au poteau. Ils sont avides de cette preuve, les bourreaux. Oseront-ils la lui ravir? Vont-ils faire monter une de leurs fouilleuses, dont les yeux sont impudiques et les caresses ignobles? Ils l'ont forcée à se lever. Comme elle ne porte point de linge à la

mode, mais une chemise qui couvre sa poitrine et ses bras, elle accepte de rester là devant eux tous, à demi assise au bord de son lit, les bras croisés; mais il fait froid et elle tremble.

— Vous avez peur? lui dit le chef de la bande.

— Pas de vous, mais j'ai froid.

— Eh bien, habillez-vous.

— Devant tous ces hommes? Y pensez-vous?

Alors un des Allemands part d'un gros rire et lui dit en mauvais français:

— On est mariés. On a des "vemmes". On sait ce que c'est.

Cette goujaterie la mit en colère. Elle protesta avec la dernière violence; et, s'étant recouchée, déclara qu'elle ne s'habillerait qu'en présence de la maîtresse de maison ou d'une de ses filles.

— Bien, dit le chef. Les autres vont se retirer et la dame va monter. Mais il faut qu'un de nous reste. Ce sera moi. Je m'en excuse.

La fermeté de sa victime l'avait presque rendu poli.

Tandis qu'elle s'habillait, son hôtesse, effondrée sur une chaise, sanglotait. A de pareilles minutes, on joue sa vie. Il s'agissait pour cette femme de n'être pas retenue comme complice. Elle était réellement terrorisée, mais se souciait encore plus de le paraître. Elle parlait, parlait, semblant accabler la pensionnaire qui lui valait une aventure pareille. En réalité, elle occupait le policier, tandis que la pauvre enfant serrait tranquillement son corset, écrasant contre sa taille le petit papier de mort. Un seul mot imprudent échappa à la pleureuse: elle dit qu'elle ne connaissait rien de cette jeune fille, que tout au plus savait-elle qu'une ou deux fois elle s'était rendue à Anvers... Charlotte craignit à cette minute une trahison. Mais les yeux des deux femmes s'étant rencontrés, l'accord se fit entre elles contre l'ennemi, et, dans la chambrette que l'aube commençait à emplir de pâleur, on n'entendit plus rien que la pluie battant les vitres.

Quand elle fut prête, l'Allemand lui fit signe de quitter la chambre devant lui. Elle jeta un dernier regard sur le lit de fer avec ses boules de cuivre, sur les tables et les commodes d'acajou verni, l'armoire de noyer, les lourdes chaises de velours cramoisi: objets déjà familiers, au milieu desquels "Mademoiselle" avait vécu et qu'elles aimaient toutes deux. On l'arrachait à cette minute à tout son passé, peut-être pour toujours. Ces meubles étaient les derniers témoins de sa liberté; elle pleura en les quittant.

J'ai dit que l'escalier était raide. La sensation de le descendre avec cet homme dans le dos lui parut horrible.

— Pas si vite! lui cria-t-il en arrivant auprès de la porte.

Là, il passa devant elle, fit un signe dans la rue et attendit. La pluie cessait à ce moment. Deux des policiers parurent et conduisirent la prisonnière au fond d'une des deux voitures qui ronflaient à quelques pas de la maison. En montant auprès d'elle, le chef de la bande dit à un autre qui n'avait pas paru dans la chambre:

— Je l'ai. Ca va bien.

Et, s'étant assis lourdement, il se frotta les mains.

— Vous pouvez être fier, en effet, lui dit la jeune fille, que tant de grossièreté rendait moqueuse.

— Pas d'embarras, vous! lui cria-t-il. On vous tient bien, et la police allemande sait ce que vous avez fait.

— Où me conduisez-vous?

— Où je veux.

Alors elle rentra dans sa coquille, mais lui aussi. Elle n'en demandait pas davantage. Il essaya un peu plus tard de reprendre la conversation, lui conseillant d'être sincère à l'instruction et d'avouer. Elle haussa les épaules. Toutes les femmes d'un peu de tête ont eu l'instinct, même en péril de mort, de parler à ces gens-là de haut en bas, comme à des chiens.

La voiture pénétra sous une voûte au milieu de hautes murailles. C'était la prison de Saint-Gilles. Cette construction coquette et propre, on devine au premier regard son emploi, car elle ressemble à souhait à tous les donjons de carton-pâte des reconstitutions historiques et à ceux des décors d'opéra comique. Dans la cour est un pimpant escalier de pierre, qui donne accès à un vestibule orné de balustres gothiques et de colonnes de granit de la plus aimable rondeur. Là, c'est le seuil de quelque université qu'on croirait franchir. Léonie Vanhoutte ne vit pas ces détails, mais seulement un registre qu'on mit sous ses yeux au greffe. Elle y inscrivit son nom, son vrai nom, celui que portait la carte d'identité qu'un des hommes avait trouvée dans sa chambre. Elle pensait ensuite qu'elle n'aurait pas dû se coucher elle-même sur ce livre d'infamie. C'est un Livre d'Or aujourd'hui. En doutait-elle? La vérité est qu'elle arriva à Saint-Gilles hébétée, n'en pouvant plus. Ses nerfs, tendus à l'excès depuis deux heures, se relâchaient.

Mais voici qu'on ouvre une haute grille de fer, et la jeune fille, encadrée de deux soldats, est poussée dans un couloir long et clair, richement dallé de noir et de blanc, au bout duquel une autre grille est manoeuvrée à grand bruit de clefs par un gardien. Elle voit alors qu'elle se trouve dans une vaste rotonde inondée de lumière. Cette rotonde carrefour et cinq galeries, comme les branches d'une étoile, s'ouvrent autour d'elle. On fait encore grincer une grille pour entrer dans la première de ces galeries, à gauche. Là aussi, le sol est de pierre noire et blanche, mais la voûte s'élève à une hauteur bien plus grande que dans l'autre couloir. De chaque côté de cette galerie, longue de quatre-vingts mètres, les murs éblouissants sont tachés de portes brunes. Ils s'élancent si hardiment, ces murs, qu'on a pu mettre, bien au-dessus de celles du rez-de-chaussée, une autre série de portes, puis une autre encore plus haut. Et le long de ces deux étages de trous de pigeonnier courent des passerelles de fer, qui sont légères et ne brisent pas la ligne de l'édifice. La prisonnière, entre les deux Allemands, marche d'un pied décidé sur la pierre, et leurs pas, dans ce lieu désert, font un bruit sonore. A droite, voici qu'une porte est ouverte. Curieuse, la jeune fille se dispose à y jeter en passant un regard, quand ses deux compagnons s'arrêtent, l'y poussent et donnent un tour de clé. Elle est dans sa cellule.

Debout, le dos à la lourde porte qu'on vient de fermer, elle regarde avec stupeur autour d'elle. Les murs, dit la notice offerte aux visiteurs, sont "couleur pierre de France, avec filets rouges aux angles". Elle considère tour à tour ces murs trop beaux, le parquet de chêne à petites lames entre-croisées, le plafond haut, la fenêtre confortable qui laisse entrer l'air et la lumière à flots. La pièce mesure quatre mètres de la porte à la fenêtre et sa largeur est de deux mètres cinquante. A droite, un lit plié en deux laisse voir de bonnes couvertures; il est surmonté d'une panchette d'une irréprochable propreté, qui sert de table. Une chaise est là. Elle n'y prend pas place. Non, elle ne s'assoiera pas. Il ne faut pas accepter les politesses de ces gens-là, mais se raidir. Et d'abord, où est-elle? Les prisons ne sont pas faites ainsi. Elle s'attendait à un trou noir, une cave avec de la paille dans un coin, une cruche, des rats... Au fait, avait-elle jamais imaginé ce que pourrait être vraiment un cachot où on la mettrait? Alors une pensée horrible envahit son pauvre cerveau. Non, cet endroit n'est pas une prison. On l'a enterrée vivante dans une maison de fous. Elle eut peur, à cette minute, affreusement peur. Elle tourna la tête de tous côtés, cherchant du secours. A droite de la porte, une manette de fer frappa ses yeux. Elle la poussa d'un coup nerveux: un timbre puissant résonna dans le couloir. Elle attendit, le coeur haletant... Des pas feutrés... Ce n'est donc pas un soldat? Alors un gardien? Un gardien de déments? Au milieu de la porte est un guichet qui se rabat brusquement. Une tête paraît.

— Que voulez-vous?

— Savoir où je suis, monsieur.

— En prison.

Et le guichet se referma avec violence. Alors elle alla vers la chaise, s'y laissa choir, mit les coudes sur ses genoux et la tête dans ses deux mains; puis elle pleura comme une enfant.

Quand elle eut bien mouillé tout son visage et ses mains fiévreuses, et jusqu'à ses bras que brûlaient les larmes, elle alla vers une étagère où elle apercevait un essuie-mains. Car on lui avait ravi le matin son mouchoir avec tout le reste.

— Non, pensait-elle en tamponnant sa figure décomposée, je ne dois pas me laisser aller ainsi. Quand on a fait son devoir, on ne pleure pas.

Il fallait se ressaisir et, pour sortir

des mains de ces gens-là, garder sa force. Elle examina sa prison et se mit à l'arpenter. Les mains derrière le dos, cinq pas vers la porte, cinq pas vers la fenêtre, elle alla et vint: c'était un commencement. Elle a fait ce manège à Saint-Gilles pendant sept mois, à Siegburg pendant deux ans et demi. Il lui arrive encore aujourd'hui, si elle est seule, de mettre ses bras derrière elle et, la tête en avant, de compter cinq pas, puis de se retourner comme un soldat de garde ou comme une bête captive.

Si viriles que fussent ses résolutions, elle sentit tout en marchant que l'angoisse allait encore l'envahir. C'est alors qu'ayant levé les yeux, elle vit au-dessus du lit un crucifix de bois clair. Elle ne peut s'empêcher de lui sourire.

— Je ne suis pas seule, murmura-t-elle.

Et elle s'agenouilla. Mais, cette fois, elle ne pria pas, car une horrible pensée envahit tout à coup son esprit: elle se souvint du document qu'elle gardait imprudemment sur elle et qui allait la perdre. Vite elle se dévêtit pour le retrouver sous son corset.

Mais voici du bruit. Le guichet s'ouvre et se rabat à l'intérieur, formant tablette. Sur cette tablette, une grosse main pose une tranche de pain gris. Comme elle est empêtrée dans sa jupe qui va tomber et qu'elle tarde à s'emparer de l'objet, la main envoie celui-ci d'une tape sur le parquet et referme le guichet.

Alors elle prit le temps de fouiller sous ses vêtements; elle détacha de sa ceinture le cordon qu'elle y avait noué la veille, en retira le pli de papier fin, le roula dans ses doigts, le mâcha bien et l'avala. Elle rajusta ensuite sa toilette, s'empara du pain qui gisait à terre, le regarda avec gourmandise, puis s'assit et le mangea jusqu'au bout. La ration était grosse: c'était celle de la journée entière. Elle apprit par la suite à en faire trois parts, une pour chaque repas.

Au cours de l'après-midi, on lui proposa divers objets qu'elle accepta: du papier à lettres, un peu de chocolat. Quand le cantinier rendit compte au greffe des achats de cette "nouvelle", on lui révéla qu'elle n'avait pas de dépôt d'argent. Il courut réclamer sa marchandise; le chocolat était mangé, et, sur le papier à lettres, une grande écriture courait déjà. Elle expliquait, dans une longue épître au directeur de la prison, qu'elle était innocente et demandait à être interrogée et confrontée tout de suite avec qui on voudrait, afin qu'on pût aussitôt la libérer.

Le directeur était alors un Allemand débonnaire. Quelques gardiens étaient Belges. Quand, dans les jours, puis les semaines et les mois qui suivirent, l'un de ceux-ci entrait dans la cellule pour le service, la jeune fille échangeait avec lui quelques mots. Elle se hâtait de rire pendant cette minute précieuse. Quelquefois, un gardien s'étonnait:

— Vous "savez" rire ici? disait-il.

Et elle répondait doucement:

— Je n'ai pas de mouchoir, je ne peux pas pleurer.

C'était vrai. Il faut bien renoncer à la douceur des larmes quand on n'a que le revers de sa main pour les sécher et pas un bout de chiffon pour tamponner ses yeux. On l'a laissée sept mois sans mouchoir et sans linge de corps. Ses bas, sa chemise, les autres objet de lingerie qu'elle portait sur elle en arrivant à la prison, elle n'a pas pu les changer une seule fois au cours de sa détention. Elle faisait des savonnages le soir et tâchait que cela séchât vite, près de la fenêtre s'il faisait beau, ou sur les conduits du chauffage central en hiver. Il fallait des précautions pour ne pas déchirer ces pauvres choses, qui s'usaient à la fin. Songez à la paire de bas portée pendant si longtemps. Elle se souvient encore avec tendresse du petit tailleur gris dont elle demeura vêtue pendant toute la prévention, de sa chemisette de soie verte qui, à la fin de l'instruction, était en lambeaux, enfin du chapeau bleu à plume bleue dont elle s'était coiffée sous les yeux du policier, rue des Aduatiques, et qu'elle garda avec tant de sollicitude dans sa cellule, pour être belle le jour du procès.

On la laissa trois jours à ses réflexions avant de l'interroger. Enfin un gardien accompagné d'un soldat, baïonnette au canon, vint la prendre dans sa cellule. Elle parcourut, en sens inverse le chemin du premier jour. Au long de la galerie, puis du couloir, elle eut le temps de se donner du courage. Cette marche faite d'un bon pas anima son sang. Avant la dernière grille, au lieu de tourner à gauche vers le greffe, on la fit entrer à droite dans une grande salle rectangulaire, lambrissée et meublée de bois clair: c'était le prétoire. Deux ou trois individus étaient attablés autour d'un vaste bureau. Parmi eux, la jeune fille reconnut tout de suite celui qui l'avait arrêtée. Mais il était, l'autre jour, entièrement rasé, et maintenant il portait une forte moustache noire. Il la regardait, narquois.

— La barbe pousse vite en Allemagne, lui dit-elle.

Cette entrée en matière mit tout le monde de bonne humeur. On lui fit d'abord préciser son identité. Elle donna l'adresse d'Etaimpuis, pour qu'on n'inquiétât pas ses parents. L'instructeur parut se contenter facilement de ses dires. Il lui présenta le portrait d'homme qu'elle avait montré au "Lion Belge".

— Qui est-ce? lui demanda-t-il.

— C'est Paul Hoffman.

Ce nom était celui d'un soldat français qu'elle avait conduit à la frontière trois mois plus tôt et dont elle savait déjà qu'il s'était fait tuer en arrivant au front.

— C'est votre fiancé?

— Parfaitement. Il habite 14, rue Française, à Paris. Je voulais le rejoindre. Quel mal à cela?

— Nous savons que vous deviez faire passer la frontière à des jeunes gens.

— Non, vous ne le savez pas.

— Dites leurs noms.

— Ça, jamais!

— Allons! vous êtes une menteuse, mais on saura vous faire parler. Emmenez-la!

Au moment de se retirer, elle aperçut sa valise dans un coin du prétoire, derrière la table des policiers. Son pauvre sac, que des bandits, trois jours plus tôt, avaient bourré, y entassant ses effets à coups de poing, elle l'eût serré dans ses bras si on le lui eût rendu alors!

— Me laisserez-vous au moins y prendre un peu de linge? demanda-t-elle.

Ils ricanèrent.

— Alors, monsieur, je vous en prie, donnez-moi les portraits de mes parents.

Les larmes lui montaient aux yeux. L'un des hommes prit la valise, la déposa sur la table et, l'ayant fouillée, en retira une pochette, d'où il sortit des photographies. Tous les trois se penchèrent sur ces reliques avec sévérité.

— Des espions, ces gens-là! dit l'un d'eux.

— Non, monsieur. Rendez-moi ces portraits. Vous n'en ferez rien. Et moi, je serai si heureuse!

— Mais nous ne voulons pas que vous soyez heureuse. Vous n'êtes qu'une espionne. Allez-vous-en!

— Alors, monsieur, mon chapelet, que je vois dans sa gaine, là? Voulez-vous?

L'homme prit dans sa main l'objet menu, le soupesa, puis, ayant ouvert la gaine, parut hésiter.

A ce moment, s'il avait regardé la jeune fille, il eût compris qu'avec cette petite chose, c'était elle-même qu'il tenait, à demi morte, dans ses doigts. Elle avait senti tout à coup son sang affluer à son visage, puis se retirer, la laissant blanche comme de la cire d'autel. Le couvercle de l'étui avait chu sur la table, son ouverture vers elle, et elle y avait vu une tache grisâtre: c'était la notice secrète rapportée de son dernier voyage en Hollande, avec l'indication des consignes, des mots de passe et du chiffre. De quoi la perdre et vingt autres avec elle.

L'homme ramassa le fragile chapeau de cuir, fragile et si lourd. Il en coiffa nonchalamment l'étui; puis, incapable d'un geste généreux sans grossièreté, il rendit à la prisonnière son chapelet en le jetant si brutalement sur la table qu'il alla ricocher contre un mur avant de s'abattre sur le sol. Elle se rua, sur lui comme une bête affamée sur sa proie et, la tête en feu, s'en fut à sa cellule.

Là, elle embrassa avec amour la petite chose. Elles étaient un talisman, ces cinq dizaines et cette croix. Jusqu'ici, elle l'avait cru pour une raison sainte: elle en était sûre maintenant, pas seulement avec son coeur, avec ses yeux. Le motif sacré de sa foi, c'était qu'un jour une mère, dont elle avait sauvé le fils en le passant en Hollande, lui avait donné ce chapelet en disant: "Gardez-le bien; je veux qu'il vous porte bonheur!" Un geste de gratitude, c'est un miracle de Dieu sur la terre. Il faut faire mille fois le bien pour sentir une seule fois sur un front la caresse qui remercie. La bénédiction de cette mère venait encore de la couvrir. Elle comprit que les grâces sont de la reconnaissance. Dieu les donne, parce qu'il les aime.

De ce premier interrogatoire, elle conclut que ces gens n'avaient rien contre elle. Et c'était vrai, mais le résultat fut qu'on la garda longtemps. On perquisitionnait rue des Aduatiques; on cuisinait Alexandre, qui était pris en effet, et dont s'occupait le parquet d'Anvers; on recherchait Alice Dubois, mais sans rien soupçonner d'elle, et l'on partait sur de fausses pistes. Toutes les Dubois de Bruxelles furent passées au crible et Louise de Bettignies, qui le sut un peu plus tard, s'en amusa bien.

Un jour, la police vint s'emparer de

tout ce que contenait l'armoire de noyer de la rue des Aduatiques, où nous savons qu'Alice, suivant sa coutume, avait laissé mille choses. Peu après, un agent rapportait le tout, y compris une sorte de sac-valise. Les Pandelaers, supposant bien que tôt ou tard on viendrait leur redemander ces objets, se gardèrent bien d'y toucher. Ils firent bien, car, un matin, un policier vint ouvrir la valise, en perça la doublure et en tira un mince rouleau de papier du Japon. Il le brandit triomphant, devant la jeune fille qui l'avait introduit dans la chambre et lui dit:

— Je vais emmener votre maman. Cette fois, vous pouvez l'embrasser un bon coup. Parce que, errr... son affaire est claire.

L'enfant était terrorisée. Quand il eut bien joui de son émoi, il consentit à la rassurer.

— Allons! dit-il, ne pleurez pas. Ce papier, c'est moi qui l'avais mis là il y a huit jours.

Si les Pandelaers, fouillant dans cette valise, y avaient trouvé un pareil pli, ils l'auraient sans doute détruit pour sauver leur locataire. On les eût alors arrêtés comme complices, mais de qui?

Tous ces policiers allemands n'en savaient rien.

Un peu plus tard, l'homme chargé de l'instruction vint prendre Charlotte dans sa cellule.

— Mettez votre chapeau, dit-il, nous allons faire un tour en ville.

— Avec vous?

— Oui, tous les deux. Si vous êtes sage, je vous emmènerai chez le pâtissier.

— Que voulez-vous dire?

— Allons, venez. Dépêchez-vous.

Elle s'habilla et sortit, toute surprise. Quand ils eurent franchi la voûte et passé devant la sentinelle de garde, elle fut si étourdie de se trouver à l'air libre sur le pavé de Bruxelles qu'elle porta sur son compagnon des yeux brillants qui voulaient dire: Je suis libre, n'est-ce pas?

Il répondit en tirant de sa poche un revolver. Il le tint un moment au creux de sa main, le regardant avec complaisance.

— Il est chargé, dit-il. Si vous faites un pas pour m'échapper, je vous abats.

Il était une heure. Pendant tout l'après-midi, il arpenta les divers quartiers de Bruxelles, cette jeune fille à son côté. Il la fit entrer avec lui dans la plupart des cafés importants de la ville. Ils longèrent les trottoirs les plus fréquentés, se faufilant quelquefois avec peine dans la foule, car Bruxelles était alors une ville que la tourbe allemande animait fort. Quand il craignait de la perdre parmi tant de gens qui allaient et venaient, il passait sa main sous le bras de la pauvre enfant ou pinçait familièrement entre ses gros doigts le drap de sa jaquette. Ces contacts l'auraient fait crier si elle eût osé. Cependant, elle regardait avec convoitise tous les passants libres, les passants qui prenaient pour des amoureux à la promenade ce chat et cette souris.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

FERMES A VENDRE dans paroisses françaises du Manitoba:

AUBIGNY — 1 mille du village, ½ section, 125 acres prêts à semer. Bonnes bâtisses. Stock et roulant. $45 l'acre. $1,000 comptant.

STE-ELISABETH — Ecole sur la ferme; section; 450 acres prêts à semer; 2 maisons, 3 étables, etc. Bonne occasion pour grosse famille ou deux associés. Prix réduit, $26.50 l'acre. $1,500 comptant.

OTTERBURNE — 1 mille du village, école, crémerie; demi-section. 125 acres en culture. Puits artésien. $31 l'acre; $500 comptant.

LORETTE — 160 acres, bonnes bâtisses, stock et roulant. $4,500. Conditions faciles.

SAINT-NORBERT — Tout près du village, près grand chemin et rivière Rouge. 106 acres, bien bâtis; une occasion à $5,500. $1,000 comptant.

Et autres occasions. Achetez maintenant que les prix sont bas.

C. BUFFET, 294, Bloc McIntyre
Tél. A 6565

MAISONS à vendre à Saint-Boniface, Winnipeg, écoles, église, de 4 à 8 chambres. Avec ameublement complet si désiré. Prix réduit. Conditions faciles. S'adresser à C. Buffet, 294, Bloc McIntyre. Tél. A 6565.

TERRAIN DE JARDINAGE à vendre à Saint-Vital, Saint-Norbert, Saint-Charles, etc., de 2 à 160 acres; bonnes bâtisses. Bas prix, conditions faciles. S'adresser à C. Buffet, 294, Bloc McIntyre. Tél. A 6565.

A LOUER — Belle grande chambre meublée, avec poêle électrique et autres accommodations pour L.H.K. si désiré. Prix modéré. Tél. N 2848, 293, Boulevard Dollard, Saint-Boniface, près de l'hôpital.

ON DEMANDE hommes connaissant tous les travaux de la ferme, capables de conduire toutes les machines et sachant traire. $45 par mois. Lucien [illegible], Dumas, Sask. 41

JEUNE FILLE pour tenir maison et aider à la cuisine; références. Mme Goodman, 300, ave. River, Winnipeg. 40p

A LOUER — Appartement, meublé ou non meublé, 3 ou 5 chambres à volonté. 541, rue Langevin, Saint-Boniface. 40p

Poisson Frais Gelé

Marchandise d'exportation à écouler aux prix suivants:

Jacks, la livre	$ .03
Petits poissons blancs, la liv.	.03½

Au comptant avec la commande
F.O.B. Langruth, Man.

Langruth Trading Co.
LANGRUTH, MAN.

Charbon et Bois

Reco "Lump"	$13.00
Reco "Stove"	$12.00
Reco "Nut"	$10.50
Knee Hill "Lump"	$12.00
Knee Hill "Stove"	$11.50
Knee Hill "Nut"	$10.00
Drumheller "Lump"	$11.00
Drumheller "Stove"	$10.50
Drumheller "Nut"	$ 9.00
Souris "Lump"	$ 6.50

25 sous par tonne en moins par voyage de 3 tonnes

Bois de corde de toute sorte

The CUSSON LUMBER CO. Ltée
SAINT-BONIFACE, MAN.

Nos dépenses étant des plus minimes,
ECONOMISEZ
en vous procurant de nos
Habits faits sur mesure
$25 à $50
Habits tout faits
$12.50 à $40
A. HUOT
MARCHAND-TAILLEUR
182, AVENUE PROVENCHER
Saint-Boniface
Téléphone N 2670

Aux Membres du Clergé:
Aux Communautés Religieuses:

"Achetons chez nous les produits de chez nous"

Chandelles, Cierges, Huile de Sanctuaire, Bougies Votives, Lampions, etc.

Farley-Myers Limitée
Représentants de
F. BAILLARGEON LIMITEE
110, rue James Winnipeg

Elevage du
RENARD ARGENTÉ

Propriétaires et fermiers, transformez vos années de perte par suite de sécheresse ou autres causes en années d'un gain lucratif en vous occupant de l'élevage du RENARD ARGENTE.

Nous vous donnerons tous les renseignements nécessaires et nous vous autorisons à faire un stage sur notre "ranch" sans aucun frais, afin que vous appreniez tous les détails de cet élevage. Ecrivez-nous pour prix et conditions.

F.-M. CHALIEUX, représentant de la
Birnie Silver Black Fox Co.
405, Edifice Lombard, Winnipeg



AU SACRE-COEUR

Vendredi soir avait lieu une cérémonie toute spéciale en l'honneur du Sacré-Coeur de Jésus. Le R. P. Decelles prit pour texte de son sermon: "Il a aimé les siens et Il les a aimés jusqu'à l'excès." Il montre l'image petits: faible image du Christ qui, petits: faible, image du Christ qui, après sa mort glorieuse sur la croix pour le salut du genre humain, continue de s'immoler chaque jour sur l'autel pour notre rédemption. Le prédicateur rappelle que Notre-Seigneur a toujours une main tendue vers le pécheur malgré ses iniquités et qu'il n'en aime pas moins l'homme après ses oublis et ses crimes. Les Cadets du Sacré-Coeur firent l'acte de consécration au nom de la paroisse. Cette cérémonie des plus touchantes fut suivie d'un salut solennel du Saint-Sacrement.

• • •

Dimanche soir se terminait la retraite paroissiale prêchée par les RR. PP. Decelles et Binet, de la maison des missionnaires Oblats du Cap de la Madeleine. L'assistance nombreuse de chaque soir a démontré le bien-fondé et l'intérêt de cet exercice spirituel.

Les communions furent nombreuses chaque matin, et tout particulièrement dimanche. Le soir, sermon de clôture par le R. P. Binet. Le Rév. Père nous suggéra comme moyens de persévérance dans nos bonnes dispositions: 1o, de traduire dans notre vie l'évangile prêché par le Sauveur du monde; 2o, de nous garder du respect humain qui est une des grandes plaies de notre siècle et de nous prémunir contre l'influence désastreuse de ceux qui nous entourent et qui ne partagent pas nos croyances, en un mot, de vivre selon nos croyances. En terminant, il nous recommanda une grande dévotion envers celle qui, tout en étant la mère de Dieu, est aussi notre mère.

A la fin de la cérémonie, le Rév. Père curé remercia au nom de la paroisse les Pères missionnaires pour tout le zèle et le dévouement dont ils avaient fait preuve durant la semaine. Il les assura d'un souvenir de chaque jour dans les prières de ses paroissiens.

Il y eut aussi consécration de la paroisse à Marie Immaculée faite par les fillettes de l'école: cérémonie touchante dont le souvenir restera longtemps imprimé dans nos coeurs.

Au salut, solennel pour la circonstance, Mme Bessette rendit l'"Ave Maria" de Lugi. La chorale chanta "O Salutaris" de Bohm-Wiegand à quatre voix et "Tantum Ergo" de J. Fauré. Mme Louis Thibault était au clavier.

• • •

N'oublions pas que c'est mardi prochain, 16 mars, qu'aura lieu dans notre salle une séance dramatique et musicale donnée par les élèves du Juniorat de Saint-Boniface. Les billets sont en vente au Sacré-Coeur à 35 sous, sièges réservés, et 25 sous. Ne manquons pas de contribuer au succès de cette soirée organisée au profit de notre école.

Tout récemment M. Rosaire Vien a eu la visite de son père, M. Ambroise Vien, de Sainte-Anne de Bellevue, P. Q., de sa soeur, Rose-Ida Vien, de Montréal, et de son beau-frère M. Albert Bérubé, aussi de Montréal.

COURTOISIE — Notre devise: PRIX MODERES! — SATISFACTION!

Les Marchandises de Printemps arrivent tous les Jours

De nouvelles marchandises pour tous les départements nous arrivent tous les jours. Le printemps sera vite ici et nous nous préparons à rencontrer les demandes de tous nos clients avec un assortiment complet d'habits et de chemiserie pour hommes et garçons, de nouveautés, bottines, souliers et claques.

Tous nos prix sont des plus raisonnables
Avant d'acheter venez à nous

COMPLETS POUR HOMMES ET GARCONS

Complets d'hommes en étoffe de laine rayée ou unie. Le style et les étoffes sont de dernière mode et captiveront l'oeil des jeunes comme des plus âgés. Grandeurs 36-44. Prix **$19.75**

Manteaux de printemps à l'épreuve de l'eau pour hommes. Avec ou sans ceintures. Grandeurs 35-44 .... **$7.95**

Complets de garçons! Etoffe de laine et serge "Fox" avec deux pantalons. Grandeurs 26-35 .... **$7.95**

Casquettes pour hommes et garçons. Nous venons de déballer cette ligne complète de casquettes de couleurs les plus nouvelles et des meilleures marques. Nos prix modérés .... **.98 à $2.25**

Pantalons bouffants pour garçons. Grandeurs 24-35. Régulier $2.25. Spécial **$1.29**

Chemises "Négligées"—Si c'est une belle chemise que vous voulez, venez à la Maison Blanche, nous vous assurons que vous trouverez le meilleur assortiment de chemises, de nouvelles teintes et étoffes. Nos prix.. **.95 à $3.95**

BOTTINES ET SOULIERS!

Surveillez nos vitrines pour tout ce que vous désirez en souliers. Nous avons acheté pour le printemps le plus grand et le meilleur assortiment de souliers pour hommes, dames, garçons, filles et enfants. Tous nos prix sont plus bas qu'aux autres places.

Bottines de travail pour hommes. Ces bottines sont en cuir jaune safran, et sont garanties être solides. Grandeurs 6-12. Notre prix spécial **$3.95**

Souliers et oxfords — Nous nous spécialisons dans les bottines d'hommes pour $4.95, souliers et oxfords dans de nouveaux styles et de nouvelles couleurs, valant bien $6.00. Grandeurs 5½-11. Notre prix spécial **$4.95**

Claques

Claques pour hommes	.98
Claques pour enfants	.59

Grand assortiment de claques de travail à des prix bien bas

BAS POUR DAMES

Bas de soie. Grandeurs 8½-10. Régulier 75 sous.
Notre prix spécial .... **.49**

Prix très spéciaux en épiceries

Sucre granulé—10 livres pour .... **.63**

Avec chaque achat de $2.00 d'épiceries

Tomates en boites, grandes boites	.14	Saumon en boites, grandes boites	.19
Confitures mélanges en boites de 4 livres	.39	Thé "Blue Ribbon", la livre	.69
Sardines "Brunswick", 4 boites pour	.25	Miel "Manitoba Pure" en boites de 5 livres	.79

La MAISON BLANCHE

Téléphone N 1183 — 135, ave. Provencher, Saint-Boniface, Man.

PEAUX ET FOURRURES — Nous achetons les peaux et fourrures et payons les plus hauts prix

Costumes de Dames et de Jeunes Filles

Ils modèrent la simplicité de leur mode en coupant le manteau, en lui ajoutant des volants et en le garnissant avec du galon



MAGNIFIQUES costumes tailleurs qui portent l'étiquette "Eatonia" comme garantie de leur bonne qualité. Ils sont en étoffe croisée noire et bleu marine, le manteau est long et la sévérité de leur coupe est modifiée par des volants habilement taillés et par des galons militaires. Les trois modèles ci-hauts représentent bien notre assortiment.

A—Des panneaux de petites lisières diagonales accentuent la coupe distinguée de ce manteau fendu sur les côtés. La jupe est à la mode "enveloppe".

B—Un costume aux lignes très sveltes. Son long manteau a un léger volant qui commence aux hanches et sa jupe a un pli plat sur chaque côté.

C—Ce modèle est un tailleur rendu extrêmement "à la mode" par son double croisement et la coupe habile de son manteau.

Grandeurs 16 à 20 et 34 à 44. Prix: $25.00

Section des costumes, 2me étage, Portage

Manteaux de Printemps

Ils trouvent un "chic" élégant dans l'habile variation des silhouettes avec volants, rehaussés par les jolies couleurs de printemps

LE volant, le collet militaire, les jolies, quoique simples, garnitures de galons et de fourrures légères — telles sont les caractéristiques de ces jolis manteaux de printemps si tentants. Les couleurs sont bois de rose, sable, des teintes de cuivre de toutes les descriptions, de nouveaux bleus et le toujours préféré bleu marine; les étoffes, "Charmeen" et étoffes croisées de fine qualité. Les marques "Eatonia" assurent l'excellence de la coupe et du chic de ces manteaux.

Grandeurs de jeunes filles et de dames. Prix: $25.00

Section des manteaux, 2me étage, Portage

Ouvert de 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. Samedi: 9 h. à 1 h.

THE T. EATON Co LIMITED
WINNIPEG CANADA

Ouvert de 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. Samedi: 9 h. à 1 h.

PETITES NOTES

M. Octave Germain, entrepreneur de Montréal, ancien échevin de Maisonneuve, était ces jours-ci en visite à Winnipeg. Il est l'oncle de Mme A.-E. Moissan, et de Mme J.-A. Rhéaume. M. Germain revenait du Michigan et du Wisconsin, où il a un grand nombre de parents; il est aussi passé à Chicago et à Saint-Paul. Il avait fait un premier voyage dans l'Ouest il y a 35 ans et s'était rendu alors jusqu'à Edmonton. Inutile de dire qu'il a noté de grands changements au pays depuis cette époque. M. Germain a regagné Montréal en passant par l'Abitibi.

• • •

M. Raymond Denis, gérant de la Sauvegarde pour le Manitoba et la Saskatchewan, est en voyage d'affaires dans la province.

• • •

Lundi dernier Mme Chauvière avait, comme chaque semaine, à sa résidence, 120, rue Sherbrooke, sa "Causerie des lundis" qui fut agrémentée d'une conférence donnée par M. H. Caron sur les costumes depuis la chute de nos premiers parents jusqu'aux temps modernes. Cette causerie, qui fut très appréciée et très goûtée par le distingué auditoire de ses élèves, se termina avec les oeuvres françaises exécutées au piano par Mlles K. Smith et J.-H. McDougall, chant par Mme Ed. Etsell et élocution par Mme Chauvière. Le premier lundi d'avril une causerie spéciale sera donnée par M. Catin, le consul suisse bien connu de Winnipeg.

Dubois
Teinture et nettoyage à sec d'habits de fantaisie
Tél. A 3763 — 274, rue Hargrave
(En face chez Eaton)
WINNIPEG

MARGELLE de PUITS
Galvanisée et contractée
Meilleure et plus économique que la brique ou le ciment. Installation facile et rapide.
Western Steel Products, Ltd
Fusionnée avec "Metallic Roofing Co. Ltd"
WINNIPEG
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver

Mort de la mère du sénateur Bénard

Mme E. Bénard, de Saint-Hyacinthe, mère de l'hon. Aimé Bénard, sénateur, est morte chez elle, vendredi, après une longue maladie. Son mari était décédé il y a huit ans. Douze enfants lui survivent, dont la plupart sont dans l'Ouest ou y ont vécu à quelque moment. Ce sont, outre l'hon. Aimé Bénard, Mme Dagesse, Haywood, qui est allée assister aux funérailles à Saint-Hyacinthe: Mme Caron, Saint-Charles, Man.; Mme L. Campbell, 184, rue Edmonton, Winnipeg; Fred Bénard, North Battleford, Sask.; Doris, Walhalla, N.D.; Paul, à Chicago; Olivier, en Floride; les autres restent à Saint-Hyacinthe.

La Liberté offre ses sympathies à la famille.

• • •

Il aida la petite fille — "Je désire attirer l'attention sur un excellent remède de famille", écrit M. Niels Olsen, de Ephraim, Utah. "Quand nous sommes arrivés du Danemark, notre petite fille devint très malade et refusait toute nourriture. Nous avions beaucoup entendu parler du Novoro du Dr Pierre et décidâmes de l'essayer. L'enfant prit de ce remède pendant cinq ou six jours et son état de santé s'améliora. Elle est maintenant très bien." Des milliers de mères mettent leur confiance en cette préparation pure et inoffensive et elles ne sont jamais désappointées. Ne demandez pas ce remède au pharmacien, car seuls des agents spéciaux peuvent le procurer. Ecrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501, Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Avocat général — Messieurs les jurés, observez la physionomie de l'accusé: c'est un miroir où chacun de vous pourra apercevoir la figure d'un bandit.

• • •

Président — Faites silence! Le tribunal n'entend même plus ce qu'il lit.

CHANGEMENT

Nous regrettons d'annoncer que M. Henri Deschambault a démissionné comme membre de notre compagnie.

M. J.-A. Hébert continuera de gérer la compagnie comme par le passé.

J.-A. HEBERT & Cie
Limitée
Etablie 1911
Agents d'assurance
Agence de voyage
348, RUE MAIN WINNIPEG
Téléphone A 7547

CHEVROLET
McLaughlin-Buick
PONTIAC
Derniers modèles
Exposés dans mes salles de vente

Norwood Motor Sales Co.
102, RUE MARION
Tél. N 1551 Saint-Boniface

Autos usagés en parfait ordre

GEO. De GAGNE, Gérant

Grand Concert Symphonique

Au profit de la
Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

21 MARS, 8h 45
SALLE DU SACRE-COEUR
RUE LYDIA

Orchestre de 20 musiciens

Sous la direction de R. Wegbecher
Ancien élève de la Scola-Cantorum (Paris)

Soliste:
Mme L. GHEZZI,
Ex-soprano dramatique de l'Opéra de Milan

Des programmes d'admission pourront être obtenus chez M. E. Sabourin, 204, ave. Provencher, Saint-Boniface